

RAPPORT SUR LES MARCHÉS DES PRODUITS

2001-2002



**RAPPORT SUR LES
MARCHÉS DES PRODUITS
2001-2002**

**DIVISION DES PRODUITS ET DU COMMERCE INTERNATIONAL
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
Rome, 2002**

Pour tout renseignement, s'adresser à la:

Division des produits et du commerce international
FAO
Viale delle Terme di Caracalla
00100 Rome
Italie

Télécopie: 00 39 6 5705 4495
Télex: 610181

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

ISBN 92-5-204728-X

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, mise en mémoire dans un système de recherche documentaire, ni transmise sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit: électronique, mécanique, par photocopie ou autre, sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur. Toute demande d'autorisation devra être adressée au Directeur de la Division de l'information, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie et comporter des indications précises relatives à l'objet et à l'étendue de la reproduction.

© FAO 2002

AVANT-PROPOS

Le présent Rapport sur les marchés des produits (publication annuelle de la FAO sur les produits alimentaires et agricoles et le commerce international), introduit sous sa nouvelle présentation, quelques innovations par rapport aux éditions précédentes. Par le passé l'accent était mis surtout sur l'examen de l'évolution des marchés des produits, avec une description de la situation du moment et des perspectives à court terme. Dans la présente édition, cinq articles fournissent une analyse qui va au-delà, et qui explique de manière approfondie certaines répercussions des facteurs agissant sur l'évolution des marchés de produits et les problèmes d'actualité qui se posent aux gouvernements. Ils concernent l'évolution à long terme des cours de produits alimentaires de base, l'incidence du prix du pétrole sur les prix agricoles, les crêtes tarifaires et l'abaissement des droits de douane, les déficits et les excédents alimentaires en Afrique, et l'incidence du Cycle d'Uruguay sur l'agriculture.

La situation en cours et les perspectives des marchés des produits figurent encore dans la première partie de cette nouvelle publication, mais sous une forme légèrement condensée (pour dix-neuf produits alimentaires et agricoles). De plus en plus souvent, il est possible de consulter ces documents sur le site web de la Division des produits et du commerce international (www.fao.org, Économie, produits et commerce international). Ceci permet une diffusion plus rapide et plus détaillée des informations relatives aux marchés ainsi qu'une mise à jour plus régulière. La présentation de ces pages web est d'ailleurs actuellement modifiée pour pouvoir en augmenter le contenu et en simplifier la consultation et l'accès.

Paola Fortucci
Directrice
Division des produits et du commerce international

FONCTIONNAIRES DE LA DIVISION DES PRODUITS ET DU COMMERCE INTERNATIONAL		
	Fonctionnaire ¹	Poste ²
Directrice	Paola Fortucci	54201
SERVICE DES DENRÉES ALIMENTAIRES DE BASE (ESCB)		
Chef	Ali Arslan Gurkan	52851
GROUPE DES CÉRÉALES (Blé, maïs, orge, sorgho, mil et autres céréales secondaires et légumes)		
Spécialiste principal des produits	Myles Mielke	53480
Spécialiste des produits	Abdolreza Abbassian	53264
Spécialiste des produits	Buobaker BenBelhassen	55385
Spécialiste des produits	Suffyan Koroma	55810
GROUPE DES OLÉAGINEUX ET PRODUITS DE L'ÉLEVAGE (Produits carnés, viande et produits laitiers, graines oléagineuses, huiles, matières grasses et farines)		
Spécialiste des produits	Michael Griffin	53837
Spécialiste des produits	Shakib Mbabaali	55006
Spécialiste des produits	Nancy Morgan	54528
Spécialiste des produits	Peter Thoenes	53498
GROUPE DU RIZ, RACINES ET TUBERCULES (Riz, racines et tubercules)		
Spécialiste principal des produits	Concepción Calpe	54136
Spécialiste des produits	Anna Coccia	54340
SERVICE MONDIAL D'INFORMATION ET D'ALERTE RAPIDE (ESCG)		
Chef	Paola Fortucci (Chargée)	54201
GROUPE D'ALERTE RAPIDE		
Économiste principal	Mwita Rukandema	53859
Économiste	Shukri Ahmed	53737
Économiste	Liliana Balbi	53813
GLOBAL FOOD INFORMATION GROUP		
Économiste principal	Madhy Bamba	55380
Économiste	Aziz Arya	52843
Économiste	Paul Racionzer	52853

¹ Pour tout contact par courrier électronique, utiliser les noms dans l'ordre suivant: prénom.nom@fao.org.

² Pour téléphoner depuis l'étranger, composer le 0039-06-570 suivi du numéro de poste.

**FONCTIONNAIRES DE LA DIVISION DES PRODUITS ET DU COMMERCE
INTERNATIONAL (suite)**

Fonctionnaire ¹	Poste ²
SERVICE DES MATIÈRES PREMIÈRES ET DES PRODUITS TROPICAUX ET HORTICOLES (ESCR)	
Chef, et rédacteur du <i>Rapport</i>	David Hallam 56521
GROUPE DES PRODUITS HORTICOLES (Agrumes, bananes, fruits des régions tempérées, vin et produits vinicoles, légumes et noix)	
Spécialiste principal des produits	Paul Pilkauskas 52003
Spécialiste des produits	Pascal Liu 55957
GROUPE DES MATIÈRES PREMIÈRES (Fibres dure, tabac, jute, kénaf et fibres apparentées, cuirs et peaux, coton, caoutchouc)	
Spécialiste principal des produits	Brian Moir 54339
Spécialiste des produits	Saidur Lasker 54338
Spécialiste des produits	Giancarlo Mattioni 54810
Spécialiste des produits	Shangnan Shui 52858
GROUPE DU SUCRE ET DES BOISSONS (Café, cacao, thé, poivre et épices, sucre, fruits tropicaux)	
Spécialiste principal des produits	Kaison Chang 54346
Spécialiste des produits	Jennifer Nyberg 55632
Spécialiste des produits	Nanae Yabuki 54285
SERVICE DES POLITIQUES ET DES PROJECTIONS CONCERNANT LES PRODUITS (ESCP)	
Chef	Harmon Thomas 54560
GROUPE DU COMMERCE ET DES POLITIQUES DES PRODUITS	
Économiste principal	Terri Raney 52401
Économiste	Nasredin Hag Elamin 56251
GROUPE DES ANALYSES GÉNÉRALES ET PROJECTIONS	
Économiste principal	Ramesh Sharma 52946
Econométricien	Koji Yanagishima 53119

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	iii
Fonctionnaires de la Division des Produits et du Commerce International	iv
Notes explicatives	viii
PREMIÈRE PARTIE. EXAMEN GÉNÉRAL	1
Considérations générales sur l'économie mondiale	3
Recettes d'exportations des produits agricoles et coût global des importations de produits alimentaires	4
Encadré: Les répercussions de la quatrième conférence ministérielle de l'OMC pour l'agriculture, les pêches et les forêts	6
DEUXIÈME PARTIE. EXAMEN DES MARCHÉS DES PRODUITS AGRICOLES	7
Boisson, sucre et fruits	9
Café	9
Cacao	10
Thé	11
Sucre	13
Bananes	14
Fruits tropicaux	16
Agrumes frais	16
Jus d'agrumes	17
Céréales et manioc	18
Riz	18
Blé	19
Céréales secondaires	20
Manioc	22
Graines oléagineuses, huiles et matières grasses, farines et tourteaux	23
Produits de l'élevage	24
Viande et produits carnés	24
Lait et produits laitiers	26
Matières premières agricoles	27
Coton	27
Jute, kénaf et fibres apparentées	28
Fibres dures	29
Caoutchouc naturel	30
Cuirs et peaux	31
TROISIÈME PARTIE. QUESTIONS RELATIVES AUX MARCHÉS DES PRODUITS AGRICOLES	33
Évolution des prix des produits alimentaires de base	35
Le cours du pétrole et les prix des produits agricoles	43
Crêtes tarifaires sur les marchés agricoles et formule de réduction tarifaire	48
Évolution récente des déficits et des excédents, relative aux produits alimentaires de base en Afrique	54
Incidence des Accords du Cycle d'Uruguay sur le secteur agricole: les gagnants et les perdants	60
ANNEXES: TABLEAUX ET GRAPHIQUES	69

NOTES EXPLICATIVES

Les signes conventionnels suivants sont employés:

-	=	nul ou négligeable
...	=	non disponible
\$	=	dollar EU
“1999-2001”	=	moyenne des trois années civiles 1999, 2000 et 2001
“2000/01”	=	campagne agricole, campagne de commercialisation ou exercice budgétaire à cheval sur deux années civiles.

Sauf indication contraire, les données sont exprimées en unités du système métrique.

Sauf indication contraire, les chiffres de la production, du commerce, etc., se réfèrent à l'année civile. Ceux des stocks se réfèrent aux niveaux des stocks à la fin de l'année civile ou de la campagne de commercialisation du produit considéré.

Les taux de variation sur l'année et sur de plus longues périodes sont calculés à partir de chiffres non arrondis. Par ailleurs, les totaux figurant dans les tableaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des chiffres de détail, parce qu'ils sont arrondis.

Les écarts entre les exportations totales et les importations totales de tel ou tel produit sont dus à divers facteurs, notamment aux délais qui s'écoulent entre l'expédition par le pays exportateur et l'arrivée dans le pays importateur, et aux différences de classification des produits selon les pays. Pour ce qui est de la valeur totale des exportations et des importations, l'écart tient aussi à ce que la valeur des exportations est calculée au point de sortie (f.o.b.), tandis que celle des importations comprend l'assurance et le fret jusqu'au point d'entrée (c.a.f.).

Sauf indication contraire, les échanges intracommunautaires ne sont pas compris dans les chiffres des exportations et des importations de la CE et des groupements de pays dont elle fait partie. Les données relatives à la CE sont celles des 12 pays qui la composaient jusqu'en 1994 et celles des 15 pays qui la composent depuis 1995.

Sauf indication contraire, toutes les données concernant la Chine incluent la province de Taïwan mais pas la région administrative spéciale de Hong-Kong.

Classification des pays

Pour la présentation et l'analyse des données, les pays sont groupés, lorsque cela est pertinent, en deux grandes catégories: pays en développement et pays développés. Ce classement est utilisé pour des raisons de commodité statistique et n'implique pas nécessairement une prise de position quant au stade de développement atteint dans une région ou dans un pays donné.

Les pays sont classés comme suit:

Pays en développement: *Afrique* (toute l'Afrique continentale, à l'exclusion de la République d'Afrique du Sud); *Proche-Orient* (Afghanistan, Bahrein, bande de Gaza, Chypre, Egypte, Emirats arabes unis, Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Jordanie, Koweït, Liban, Oman, Qatar, République arabe syrienne, République islamique d'Iran, Royaume d'Arabie saoudite, Soudan, Turquie et Yémen); *Extrême-Orient* (tous les autres pays d'Asie continentale et de la région du Pacifique, non compris les pays de la région classés comme développés; *Amérique latine et Caraïbes* (y compris le Mexique).

Pays développés: *Amérique du Nord*; *Europe* (Europe occidentale - y compris l'ex-Yougoslavie - et Europe orientale - Albanie, Bulgarie, Hongrie, Pologne, République tchèque, Roumanie et Slovaquie); pays de l'ex-Union soviétique; *Océanie* (Australie et Nouvelle-Zélande); *autres pays développés* (Israël, Japon et République d'Afrique du Sud).

PREMIÈRE PARTIE
EXAMEN GÉNÉRAL

EXAMEN GÉNÉRAL

Le présent chapitre examine l'évolution récente des marchés et analyse les perspectives à court terme des principaux produits agricoles à partir des renseignements disponibles au moment de la rédaction. Les lecteurs trouveront dans les pages web de la Division des produits et du commerce international les données statistiques et les analyses plus récentes. Les marchés des produits agricoles sont très sensibles à la croissance mondiale et régionale de l'économie et c'est pourquoi les perspectives mondiales de l'économie découlant des prévisions macroéconomiques de la Banque mondiale, du FMI et de l'OCDE figurent en introduction du présent chapitre.

Considérations générales sur l'économie mondiale

La croissance économique mondiale s'est considérablement ralentie au cours du dernier trimestre de l'an 2000 et pendant les trois premiers trimestres de 2001. Les prévisions macroéconomiques du FMI, de la Banque mondiale et de l'OCDE concordent et indiquent un ralentissement important du taux de croissance annuel (2-2,5 pour cent). Cela traduit pour l'essentiel le net fléchissement de l'économie américaine, bien que les résultats économiques obtenus dans la plupart des pays industriels se soient détériorés. Une reprise est prévue en 2002 sur la base de fondamentaux économiques plus forts à l'échelle mondiale, que lors des années précédentes. Le FMI prévoit une croissance qui pourra atteindre 3,5 pour cent au cours de l'année, alors que d'autres estimations sont plus pessimistes à la suite des répercussions négatives que l'attaque terroriste du 11 septembre aura probablement sur l'économie.

Selon les "Perspectives économiques" de l'OCDE de juin 2001, une croissance de 2 pour cent du PIB est envisagée dans les pays membres, soit légèrement supérieure aux prévisions de croissance du FMI pour les économies avancées (1,3 pour cent) et de celles de la Banque mondiale pour les pays à revenus élevés.¹ De même, l'OCDE prévoit pour 2002 une croissance de 2,8 pour cent pour ses pays membres, alors que le FMI autorise une progression de 2,1 pour cent pour les économies avancées et la Banque mondiale de 1 à 1,5 pour cent pour les pays à revenus élevés, révisée à la baisse après l'attaque de septembre (2,2 pour cent au départ). Toutes les prévisions concordent toutefois pour ce qui est des fondamentaux de l'économie.

Selon les prévisions du FMI préalables à l'attaque du 11 septembre, le ralentissement économique des pays en développement devrait être plus fort que dans les pays industrialisés (4,3 pour cent avec une reprise jusqu'à 5,3 pour cent en 2002, une hausse de 2,9 et de 3,9 pour cent, respectivement, par habitant. La Banque mondiale prévoit toutefois que les événements du 11 septembre auront de graves répercussions même dans les pays en développement, le retard de la reprise dans les pays à revenus élevés se traduisant en un ralentissement de la croissance dans les pays en développement. Les pays en développement les plus touchés sont ceux qui sont tributaires du tourisme, et qui dépendent des mandats des expatriés et des investissements étrangers. Les projections de croissance de la Banque mondiale pour les pays en développement en 2002, ont été révisées à la baisse (de 0,5-0,75 pour cent à 3,5-3,8 pour cent).

C'est en Asie que le développement devait être le plus fort, bien que les prévisions globales camouflent l'écart entre la Chine et le reste de la région, où de nombreux pays sont plus exposés aux marchés mondiaux dans le secteur de la technologie de pointe. Pour ces pays, le ralentissement économique aux Etats-Unis et au Japon a un effet direct sur leurs résultats économiques. Les pays en développement au Proche-Orient et en Occident devraient enregistrer des taux de croissance par habitant juste supérieur à zéro en 2001. Les résultats médiocres des pays du Proche-Orient sont attribués au ralentissement mondial, à la baisse du cours du pétrole et à la détérioration de la situation de la sécurité dans la région. La croissance par habitant, dans ce groupe de pays, devrait augmenter de 2,8 pour cent en 2002 si les cours du pétrole progressent. En Occident, on prévoit une reprise des pays en développement en 2002 sur la base de l'amélioration des fondamentaux de l'économie dans les principaux pays de la région, y compris l'Argentine, le Mexique et le Brésil.

¹ Toutes les références relatives à la Banque mondiale proviennent de Development News - (World Bank Daily Webzine), 1er octobre 2001.

Contrairement à ce qui a lieu dans d'autres régions, la croissance du PIB devrait augmenter en 2001 par rapport à l'an 2000, et encore progresser en 2002. La croissance de la production par habitant en Afrique, devrait toutefois atteindre seulement 1,4 pour en 2001, et 1,9 pour cent en 2002. La reprise de la croissance par habitant est due dans de nombreux pays d'Afrique à de bonnes politiques macroéconomiques et structurelles, alors qu'ailleurs la croissance et la suppression de la pauvreté continuent à être entravés par l'incertitude économique et politique, notamment par les conflits en cours.

Pour les pays en transition, la croissance du PIB par habitant devrait selon les prévisions atteindre 4-4,5 pour cent en 2001 et en 2002, soit un niveau plus élevé que les taux globaux correspondants, du fait du recul constant de la population dans de nombreux pays. A partir de 1999, la croissance de ces pays a redémarré nettement après une décennie au cours de laquelle le PIB a perdu au moins 20 pour cent. Selon le FMI, pour parvenir à une croissance constante il faut accélérer les réformes structurelles, notamment le renforcement des institutions et de la gouvernance, restructurer les entreprises publiques et le secteur financier, et définir le rôle des pouvoirs publics.

Recettes d'exportation des produits agricoles et coût global des importations de produits alimentaires

La valeur des exportations des principaux produits agricoles a augmenté de 4,2 pour cent en l'an 2000, inversant ainsi la tendance baissière amorcée après 1996 (voir tableau 1.1). Cet accroissement s'explique principalement par la hausse de la valeur des exportations des produits laitiers (32,3 pour cent) mais aussi du sucre (24,5 pour cent) et des matières premières agricoles (9,3 pour cent). Tous les autres groupes principaux de produits ont connu un recul de la valeur de leurs exportations, surtout les boissons (17,9 pour cent). La baisse enregistrée pour les produits carnés, les céréales et les oléagineux a été bien inférieure (1,4; 0,3 et 0,6 pour cent respectivement). Les recettes d'exportations n'ont pas progressé au même rythme dans les pays en développement et dans les pays développés (un gain de seulement 0,1 pour cent pour les premiers, contre 5,8 pour cent pour les derniers), la hausse marquée de la valeur des exportations des produits laitiers provenant des pays développés ayant joué un rôle primordial.

Tableau 1.1. Valeur des exportations des principaux produits agricoles en l'an 2000 (milliards de dollars)

	Total mondial			Pays en développement			Pays développés		
	1999	2000	% variation	1999	2000	% variation	1999	2000	% variation
Produits destinés à la préparation de boissons	15,7	12,9	-17,9	14,6	12,1	-17,6	1,0	0,8	-21,5
Sucre	8,2	10,2	24,5	5,5	6,5	18,5	2,7	3,7	36,8
Matières premières agricoles	13,0	14,2	9,3	5,9	6,8	15,7	7,1	7,3	3,9
Céréales	36,6	36,5	-0,3	9,1	9,1	0,5	27,5	27,4	-0,5
Viande	41,2	40,6	-1,4	6,7	7,4	10,2	34,5	33,2	-3,6
Produits laitiers	26,0	34,4	32,3	1,3	1,8	34,6	24,7	32,7	32,2
Oléagineux	48,0	47,7	-0,6	21,8	21,9	0,5	26,2	25,8	-1,5
Total des produits susmentionnés	188,7	196,5	4,2	64,9	65,6	1,0	123,7	130,9	5,8
Total¹	417,3	...		122,4	...		294,9	...	

Note: Les valeurs des exportations pour l'an 2000, sont des estimations préliminaires, établies sur la base des variations envisagées des volumes d'échanges à partir de 1999 et des cours sur les marchés mondiaux. Les données de 1999 sur les échanges sont tirées de FAOSTAT, sauf celles sur les fibres dures. La valeur des exportations pour les pays développés et pour l'ensemble du globe comprend les échanges internes dans la CE, sauf pour les fibres dures. Le blé inclut aussi la farine exprimée en équivalent blé. Pour les produits destinés à la préparation de boissons et les produits qui rentrent dans la catégorie des matières premières agricoles, on ne tient pas compte des réexportations. La valeur des exportations s'entend f.o.b.

¹ Il s'agit de tous les produits agricoles qui figurant dans FAOSTAT (des données complètes sur les échanges internationaux pour l'an 2000 ne sont pas disponibles; pour 1998, les valeurs correspondantes étaient de 438,1 milliards pour le monde entier; de 133,5 milliards de dollars pour les pays en développement et de 304,6 milliards de dollars pour les pays développés).

Pour ce qui est de la valeur des importations des principaux produits alimentaires (voir tableau 1.2), les pays en développement ont vu progresser leurs dépenses de 10,3 pour cent, avec un accroissement significatif pour les produits laitiers (30,5 pour cent) et pour la viande (12,6 pour cent) ainsi que pour les huiles et les graisses (11,2 pour cent) qui a été toutefois accompagné d'une progression du volume des flux pour tous les groupes de produits, y compris les céréales. Dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier, toutefois, les dépenses pour les produits alimentaires n'ont progressé que de 0,4 pour cent, du fait en partie du recul du volume des importations, surtout pour les produits carnés et les huiles et les graisses (13,2 et de 1,4 pour cent respectivement).

Tableau 1.2. Valeur des importations des principaux produits alimentaires en l'an 2000 (milliards de dollars)

	Total mondial			Pays en développement			Pays développés		
	1999	2000	% variation	1999	2000	% variation	1999	2000	% variation
Céréales	40,3	41,1	2,0	24,9	25,7	3,2	12,4	12,6	1,8
Viande	41,1	42,0	2,4	7,7	8,7	12,6	3,5	3,1	-12,1
Produits laitiers	26,4	32,8	24,1	7,2	9,5	30,5	2,8	3,8	33,0
Huiles et matières grasses	30,8	32,7	6,2	15,9	17,7	11,2	9,6	9,0	-6,4
Total des produits susmentionnés	138,6	148,7	7,3	55,7	61,5	10,3	28,3	28,4	0,4

Note: Les valeurs des importations pour l'an 2000 sont des estimations préliminaires, élaborées à partir des variations envisagées dans les volumes des échanges à partir de l'an 2000 et sur les prix des marchés mondiaux. Les données des échanges pour 1999 sont tirées de FAOSTAT. La valeur des importations des produits alimentaires pour les pays développés et l'ensemble du globe comprend les échanges au sein de la CE. Le blé inclut aussi la farine en équivalent blé. La valeur des importations s'entend c.a.f.

LES RÉPERCUSSIONS DE LA QUATRIÈME CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DE L'OMC POUR L'AGRICULTURE, LES PÊCHES ET LES FORÊTS

Lors de la quatrième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui s'est tenue à Doha (Qatar) du 9 au 14 novembre 2001, les membres de l'OMC sont convenus d'ouvrir un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales qui aura des répercussions notables pour l'agriculture, les pêches et les forêts. Parallèlement aux entretiens sur l'agriculture et les services qui sont en cours depuis plus d'un an, le nouveau cycle de négociations portera sur un programme bien plus vaste, couvrant notamment d'autres secteurs de l'économie mondiale ainsi qu'une série de questions de mise en œuvre qui se posent depuis l'entrée en vigueur des Accords du Cycle d'Uruguay. Les résultats de la Conférence offrent de meilleures perspectives d'avancée des négociations sur l'agriculture, car les possibilités de concessions mutuelles avec d'autres secteurs en sont accrues tandis qu'un certain nombre de questions qui avaient entravé les négociations jusqu'à présent, ont été traitées.

Le nouveau cycle ouvre de nouvelles perspectives de libéralisation accrue des marchés pour les produits non agricoles. Les négociations porteront sur l'investissement extérieur, la politique de la concurrence, les marchés publics, ainsi que sur le commerce et l'environnement, et prévoient la révisions des règles de l'OMC concernant les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), le règlement des différends, les subventions et les mesures compensatoires et l'antidumping. Un programme de travail intensif a été convenu dans le domaine de l'environnement et du commerce. Les Ministres se sont également engagés à offrir aux pays en développement un traitement spécial et différencié, notamment vers l'objectif de l'accès en franchise de droit et sans contingent des produits provenant des pays les moins avancés (PMA). Les besoins en matière de coopération technique et de renforcement des capacités des petits pays en transition vulnérables et à faible revenu ont également été reconnus, et l'accent a été mis sur la fourniture d'une assistance technique.

Les éléments des négociations touchant en particulier l'agriculture, les pêches et les forêts, sont récapitulés ci-après:

Agriculture: Les membres de l'OMC ont reconnu les travaux déjà entrepris dans les négociations engagées en mars 2000 au titre de l'Article 20 de l'Accord sur l'agriculture. Ils se sont engagés à "mener des négociations globales visant à: des améliorations substantielles de l'accès aux marchés; des réductions de toutes les formes de subventions à l'exportation, en vue de leur retrait progressif; et des réductions substantielles du soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges". Un traitement spécial et différencié doit être offert aux pays en développement de manière à leur permettre de tenir effectivement compte de leurs besoins de développement, y compris en matière de sécurité alimentaire et de développement rural. Les considérations autres que d'ordre commercial doivent être prises en compte. Les modalités pour les nouveaux engagements doivent être établies au plus tard le 31 mars 2003, et des Listes d'engagements provisoires et détaillées, fondées sur ces modalités, devront être présentées au plus tard à la date de la cinquième Conférence ministérielle de l'OMC (qui devra se tenir avant fin 2003). Les négociations sur l'agriculture seront conclues dans le cadre et à la date de la conclusion du programme de négociation dans son ensemble.

Accès aux marchés pour les produits non agricoles: Les négociations dans ce domaine viseront, selon des modalités à convenir, à réduire ou, selon qu'il sera approprié, à éliminer les droits de douane, y compris à réduire ou éliminer les crêtes tarifaires, les droits élevés et la progressivité des droits, ainsi que les obstacles non tarifaires. La gamme de produits visés sera complète et sans exclusion a priori. Les produits de la pêche et de la forêt et les produits agricoles qui étaient exclus de l'Accord sur l'agriculture, comme le caoutchouc et les fibres dures, seront couverts par le nouveau cycle de négociations.

ADPIC: Il a été convenu de négocier l'établissement d'un système multilatéral de notification et d'enregistrement des indications géographiques pour les vins et spiritueux. Les questions relatives à l'extension de la protection des indications géographiques à des produits autres que les vins et spiritueux seront traitées au Conseil des ADPIC. Le Comité de l'OMC pour les ADPIC a en outre reçu l'instruction d'examiner, entre autres choses, la relation entre l'Accord sur les ADPIC et la Convention sur la diversité biologique, la protection des savoirs traditionnels et du folklore.

Subventions et mesures compensatoires: Les négociations viseront à clarifier et à améliorer les disciplines prévues par les Accords du Cycle d'Uruguay sur les subventions et les mesures compensatoires. La Conférence est spécifiquement convenue que les négociations "viseront aussi à clarifier et à améliorer les disciplines de l'OMC concernant les subventions aux pêcheries, en tenant compte de l'importance de ce secteur pour les pays en développement".

Commerce et environnement: La Conférence ministérielle a reconnu pour la première fois le droit de chaque pays à prendre des mesures pour protéger l'environnement, aux niveaux qu'il considère appropriés, au même titre que les mesures prises pour assurer la protection de la santé et de la vie des personnes, des animaux et des végétaux, sous réserve que ces mesures ne soient pas appliquées de façon à constituer soit un moyen de discrimination arbitraire ou injustifiable, soit une restriction déguisée au commerce international, et qu'elles soient par ailleurs conformes aux dispositions de l'OMC. Il a été convenu que des négociations concerneraient la relation entre les règles de l'OMC existantes et les obligations commerciales spécifiques énoncées dans les accords environnementaux multilatéraux et la réduction ou, selon qu'il sera approprié, l'élimination des obstacles tarifaires et non tarifaires visant les biens et services environnementaux.

Les négociations seront supervisées par un Comité des négociations commerciales qui tiendra sa première réunion au plus tard le 31 janvier 2002 pour établir des mécanismes de négociation appropriés selon qu'il sera nécessaire. Il a été convenu que les négociations seront conclues au plus tard le 1er janvier 2005.

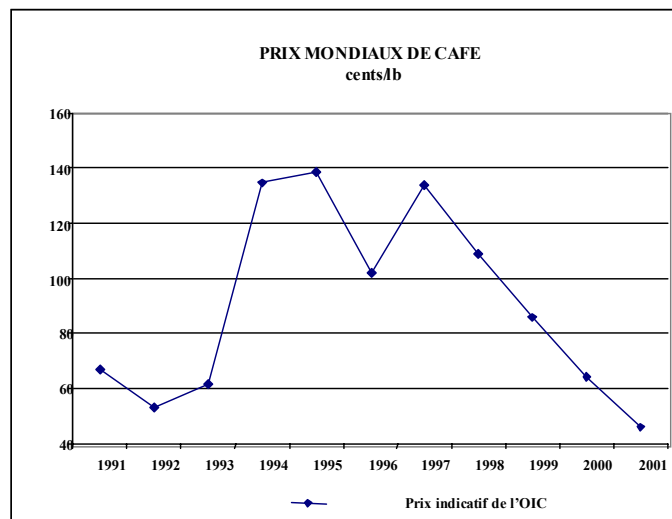
DEUXIÈME PARTIE
EXAMEN DES MARCHÉS
DES PRODUITS AGRICOLES

Boissons, sucre et fruits

La chute des cours du café et du cacao au niveau le plus bas depuis plusieurs décennies, est l'exemple le plus saisissant de l'atonie actuelle de la plupart des marchés de produits agricoles. Les cours du thé ont également fléchi, l'offre étant supérieure à la demande. On ne prévoit pas, à court terme, une reprise des cours des boissons et les tentatives en vue de coordonner une action internationale pour limiter la croissance de l'offre n'ont pas abouti. Les démarches internationales visant à stimuler la demande en modifiant les préférences des consommateurs pourraient être plus efficaces, mais à plus long terme. La situation des cours du sucre s'est améliorée en l'an 2000, mais une baisse a été enregistrée en 2001. Dans ce cas aussi, la croissance prévue de la production, qui à court terme devrait dépasser la demande, rendra difficile l'obtention de prix plus fermes. Sur les marchés internationaux des fruits, le déséquilibre est inversé car la production d'agrumes est réduite et la demande d'importations de fruits tropicaux, en croissance constante. Même dans ce cas toutefois, le renforcement des prix devrait être limité à court terme.

Café

Les prix composites de l'OIC se sont établis en moyenne à 64 cents É.-U./livre en l'an 2000, soit un recul de 25 pour cent par rapport au niveau des prix déjà faible de 1999. En 2001, les prix ont été les plus bas depuis 1973, en termes nominaux et au niveau le plus bas en absolu, en termes réels. Les cours de l'arabica et du robusta ont nettement reculé, tout particulièrement pour cette dernière variété.



Le programme de limitation des exportations de l'Association des pays producteurs de café a été abandonné, les prix continuant à chuter. Le ralentissement des économies de nombreux pays importateurs de café et les niveaux relativement élevés des stocks, laissent prévoir une atonie de la demande, du moins à court terme. L'amélioration de la qualité du café sur les marchés mondiaux pouvait être un moyen de relever les cours. Toutefois, les niveaux actuels des prix se situant au-dessous des coûts de production pour de nombreux producteurs de café, les investissements sont inévitables et réduits, et cela pourrait avoir un effet négatif sur la qualité et ralentir les perspectives de remontée des prix.

La production mondiale de café vert a atteint 6,6 millions de tonnes pour la campagne agricole 2000/01 (octobre-septembre), soit une croissance de 4 pour cent par rapport aux résultats de l'année précédente. En Amérique latine, le recul de la production en 2000/01, traduit les réductions enregistrées au Brésil, principal producteur mondial de café (moins 1 pour cent, soit 1,9 millions de tonnes), au Guatemala (moins 14 pour cent), et au Mexique (moins 30 pour cent), les producteurs de la région ayant tenu compte des faibles cours mondiaux. Dans cette région, la production n'a progressé qu'en Colombie (29 pour cent) où les conditions météorologiques ont été favorables et où les caféiers avaient été remplacés dans le cadre du plan lancé par la Fédération nationale des producteurs. En Afrique, la production a chuté de 12 pour cent, de 1999/00 à

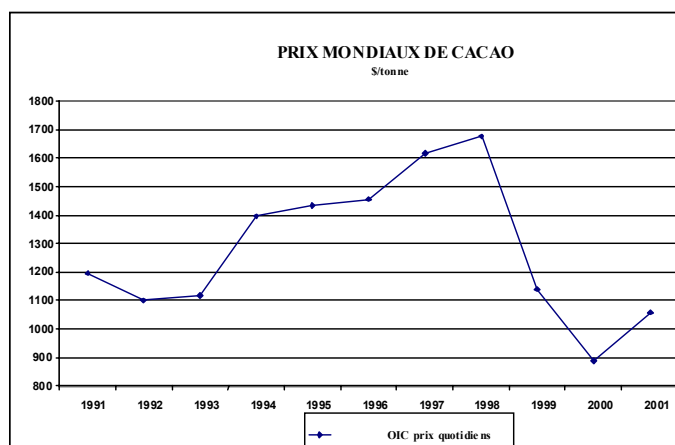
2000/01, en raison surtout du recul très net de la production en Côte d'Ivoire, par rapport au record de l'année précédente. Dans la plupart des autres principaux pays producteurs de café en Afrique, on a enregistré une progression. En Éthiopie, au Kenya et en Ouganda, on a noté une hausse de 5 pour cent, de 12 pour cent et de 3 pour cent, respectivement. En Asie, la production a atteint 700 000 tonnes au Viet Nam, soit le même niveau que l'année précédente, mais 68 pour cent de plus qu'en 1998/99. La production a augmenté de 23 pour cent en Indonésie, par rapport à la campagne précédente mais est restée encore inférieure de 21 pour cent au niveau record de la récolte de 1998/99.

Pour ce qui est des variétés, l'arabica représentait en 2000/01 environ 66 pour cent de la production mondiale, soit le même niveau qu'en 1999/00. La hausse de la production de cafés doux de Colombie a permis de compenser la baisse considérable de la production d'autres cafés doux, notamment en Amérique centrale.

Les stocks de café ont diminué de 6 pour cent dans les pays producteurs, en 2000/01, principalement du fait de la contraction de la production en Amérique latine. Toutefois, l'accroissement significatif des stocks dans les principaux pays consommateurs de café, y compris la CE, le Japon et les États-Unis, a plus que compensé le déclin enregistré dans les pays producteurs.

Cacao

Le prix moyen quotidien de l'OIC s'est établi à 888 dollars/tonne en l'an 2000, soit en termes nominaux, le niveau le plus bas depuis 1973. Au cours des dix premiers mois de 2001, les cours ont fluctué aux alentours d'une moyenne de 1058 dollars É.-U./tonne. Une progression de 16 pour cent a été enregistrée par rapport à la même période l'année dernière mais reste encore inférieure de 12 et 38 pour cent aux niveaux de 1999 et 1998.



La production mondiale de fèves de cacao a atteint 2,8 millions de tonnes au cours de la campagne agricole 2000/01 (octobre-septembre), niveau de 7 pour cent inférieur à celui de la campagne précédente, mais encore légèrement supérieur à celui de 1998/99. Dans l'ensemble, les principaux pays africains producteurs de cacao, ont enregistré, en 2000/01 un déclin dû pour l'essentiel à une chute de 16 pour cent de la production en Côte d'Ivoire, qui se place en tête des pays producteurs (plus de 40 pour cent de la production). La Côte d'Ivoire a produit 1,2 millions de tonnes de fèves de cacao en 2000/01, soit pratiquement comme en 1998/99. La production a également baissé au Ghana, en raison d'une épidémie de pourriture brune, toutefois, elle a quelque peu progressé au Cameroun et au Nigeria. Les deux principaux producteurs asiatiques, l'Indonésie et la Malaisie, ont connu un déclin de 1 et de 11 pour cent respectivement, du fait en partie de rendements moindres, à la suite d'investissements réduits. En Amérique latine, la plupart des pays producteurs de fèves de cacao ont progressé: plus 11 pour cent au Brésil, plus 29 pour cent en République dominicaine et plus 5 pour cent en Équateur.

A l'échelle mondiale, les broyages de fèves de cacao qui sont un indice de la consommation mondiale ont atteint 3 millions de tonnes en 2000/01, soit un gain de 1,5 pour cent, par rapport à 1999/00. Les broyages dans la CE, principal marché mondial du cacao, ont atteint un niveau record en s'établissant à 1,2 millions de tonnes en 2000/01 (plus 1,6 pour cent). Parmi les autres principaux pays consommateurs, c'est dans l'ex-Union soviétique que l'on enregistre la croissance la plus forte (11,8 pour cent par rapport aux années précédentes). Au Canada, les broyages ont baissé de 11 pour cent et aux États-Unis ils sont restés au niveau de l'année précédente. En Côte d'Ivoire, ils ont continué à augmenter et ont atteint 265 000 tonnes en 2000/01, des programmes publics de subventions ayant favorisé la transformation dans le pays. Les broyages effectués dans les pays d'origine ont représenté environ 32 pour cent des broyages mondiaux en 2000/01.

Les stocks de fèves de cacao ont baissé de 15 pour cent et se sont établis à 1,1 million de tonnes en 2000/01, du fait surtout de la réduction de la production. Le ratio stocks/broyages qui est un indice des disponibilités mondiales de cacao, a chuté de 45 à 38 pour cent en 2000/01. Toutefois, la hausse n'a pas été suffisamment importante pour modifier le cours des prix, car les stocks actuels devraient encore permettre de couvrir la demande mondiale.

Les exportations mondiales de cacao ont atteint 2,5 millions de tonnes en 1999/00, soit une croissance de 13 pour cent par rapport au niveau de 1998/99, ce qui reflète le développement des trois principaux pays exportateurs de cacao. Les exportations de Côte d'Ivoire qui, elles seules, représentent 55 pour cent des exportations mondiales, ont augmenté de 28 pour cent pour atteindre presque 300 000 tonnes en raison de l'accroissement de la production. Les exportations de fèves de cacao du Ghana et d'Indonésie, pays qui se placent respectivement en deuxième et en troisième position, ont continué à progresser, enregistrant une hausse de 2 et de 6 pour cent respectivement, par rapport à l'année précédente.

Les importations mondiales de cacao ont augmenté de 16 pour cent en 1999/00 principalement du fait des importations accrues dans la CE, dans l'ex-Union soviétique et aux États-Unis. Les importations ont progressé à la fois dans la CE et aux États-Unis car les fabricants et les transformateurs ont profité du faible niveau des prix. Les importations de la CE ont gagné en tout 6 pour cent en 1999/00 et ont atteint 1,2 millions de tonnes soit 50 pour cent des importations mondiales; aux États-Unis, elles ont augmenté de 22 pour cent (soit environ 20 pour cent des importations mondiales); dans l'ex-Union soviétique elles ont retrouvé le niveau de 1997/98, après un ralentissement dû à la morosité de la situation économique liée à la dévaluation.

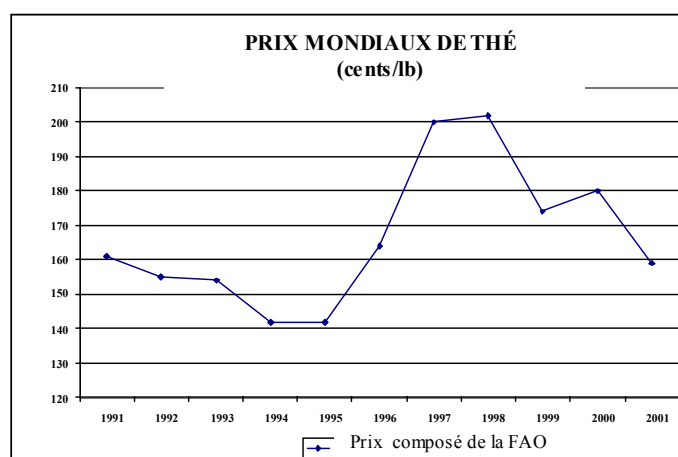
La production mondiale de fèves de cacao devrait retrouver en 2001/02, le niveau de 1999/2000, en raison des meilleures conditions météorologiques en Afrique occidentale. Les préoccupations relatives à une éventuelle interruption des approvisionnements en provenance de Côte d'Ivoire, devraient aussi s'estomper, si un nouveau système de commercialisation, assurant des prix minimum garantis est mis en place. Les prix à la production ont chuté radicalement après la libéralisation de ce sous-secteur en 1999, ce qui a coïncidé avec la chute des cours des marchés mondiaux. Pendant l'année en cours les prix ont progressé modérément sur les marchés mondiaux, mais cela a permis d'améliorer les prix à la production. Quatre pays producteurs d'Afrique occidentale (le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Nigeria) ont convenu d'adopter un programme de retrait et de destruction de 250 000 tonnes de fèves de cacao pour relancer les cours mondiaux, mais un plan détaillé d'application n'a pas encore été fourni et l'impact probable de ces mesures reste incertain. Quoi qu'il en soit, les stocks actuels sont suffisants pour couvrir la demande car l'amélioration des technologies de transformation et des systèmes de commercialisation permet aux fabricants et aux négociants d'assurer des approvisionnements réguliers avec des stocks d'exploitation réduits. Les prix devraient donc rester faibles, au moins à court terme.

Thé

L'affaiblissement des prix du thé pendant le dernier trimestre de l'an 2000 s'est poursuivi au cours des dix premiers mois de 2001, le prix composite de la FAO étant en moyenne de 1,59 dollars É.-U./kg, soit 13 pour cent de moins qu'au cours de la même période l'an dernier. Les prix ont atteint en moyenne 1,83 dollars É.-U./kg au cours du premier trimestre de l'an 2000; ils se sont affaiblis à 1,75 dollar É.-U./kg au cours du deuxième trimestre, du fait de la tendance saisonnière de la demande; il a ensuite atteint son niveau le plus

élevé, 1,85 dollar É.-U./kg au cours du troisième trimestre, lorsque la Fédération de Russie a passé ses commandes et que les exportations de thé destinées aux marchés du Proche-Orient ont progressé. Pendant le dernier trimestre de l'an 2000, les prix ont commencé à s'affaiblir. Toutefois, le prix composite annuel a atteint en moyenne 1,80 dollar É.-U./kg, 3 pour cent de plus que la moyenne des prix en 1999 (1,74 dollar/kg), une demande limitée ayant contenu les prix.

En l'an 2000, la production mondiale de thé a atteint 3 millions de tonnes, soit une hausse de près de 3 pour cent par rapport au niveau de 1999. La plupart des pays producteurs de thé ont rentré des récoltes plus abondantes. La production a progressé de 5 pour cent en Inde et de 8 pour cent au Sri Lanka. Par contre, la sécheresse et les gelées de début d'année, ont encore réduit la production de 5 pour cent au Kenya en l'an 2000, et les mauvaises conditions météorologiques ont également fait fléchir la production de 4 pour cent en Indonésie.



Les exportations mondiales de thé ont atteint près de 1,3 million de tonnes en l'an 2000, soit un gain de presque 5 pour cent par rapport à 1999. La plupart des principaux pays exportateurs d'Extrême Orient ont procédé à des expéditions plus importantes, mais ceux d'Afrique ont réduit les leurs. Les exportations du Sri Lanka ont augmenté de 7 pour cent en raison du renforcement de la demande en Fédération de Russie. En Indonésie, les expéditions ont progressé de 8 pour cent, du fait en partie de l'accroissement des livraisons destinées à l'Iraq au titre du programme des Nations Unies "Vivres contre pétrole". Les exportations de la Chine, représentées essentiellement par du thé vert, ont gagné près de 14 pour cent et les exportations de l'Inde ont augmenté de 5 pour cent. Au Kenya, les exportations ont fléchi de 10 pour cent en raison des disponibilités d'exportation des produits et de la faible demande des marchés traditionnels, le Royaume-Uni et l'Égypte.

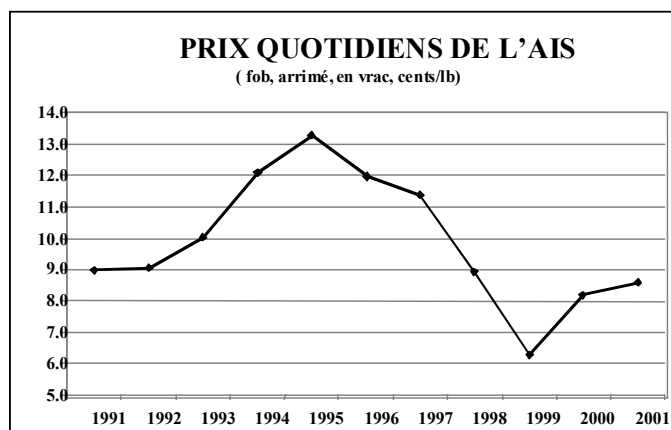
Les importations mondiales nettes de thé ont augmenté de plus de 5 pour cent en l'an 2000, parvenant à 1,3 million de tonnes. Cette progression traduit un gain de 5 pour cent dans les pays en développement, l'essentiel de la croissance étant, semble-t-il, directement influencé par l'amélioration de leurs conditions économiques. Dans les principaux pays développés importateurs de thé, à l'exception du Japon où l'on a enregistré une augmentation des importations de plus de 18 pour cent, on note un recul en l'an 2000. Aux États-Unis, les importations ont chuté de 12 pour cent, alors que dans la CE on a relevé un déclin global de 3 pour cent. Dans la CE, des expéditions plus volumineuses, destinées aux Pays-Bas et à la France, n'ont pas suffi à compenser la réduction des expéditions vers le Royaume-Uni et l'Allemagne. Les importations de la Fédération de Russie ont été plus ou moins identiques à celles de 1999, lorsque les importations ont augmenté pour combler le déficit de l'année précédente, mais sont un indice d'une demande relativement soutenue.

Selon les premières indications relatives aux huit premiers mois de l'an 2000, pour les principaux pays producteurs de thé, la production en l'an 2001 devrait avoir enregistré un accroissement considérable: elle devrait avoir progressé de 14 pour cent au Kenya, de 4 pour cent en Inde, de 6 pour cent en Indonésie et de 1 pour cent au Sri Lanka.

Cette expansion devrait contenir les cours du thé en 2001. La demande d'importations des pays du Proche-Orient (principaux marchés pour les exportations d'Afrique de l'Est) sont sensibles aux revenus du pétrole et aux actions militaires menées dans la région. Toutefois, les prix des ventes aux enchères en Inde et à Sri Lanka pourraient se renforcer si la demande de thés de qualité supérieure augmente encore en Fédération de Russie, comme cela a été le cas à la fin de 1999. Parmi les autres facteurs susceptibles d'influencer les cours mondiaux du thé, il convient de citer la mise en place d'un accord bilatéral de libre échange entre l'Inde et le Sri Lanka, conclu en mars 2000. Au titre de cet accord, Sri Lanka devrait bénéficier d'une concession fixe de 50 pour cent sur les droits de douane, pour les exportations de thé à destination de l'Inde, sur une base préférentielle soumise à un contingent annuel maximum.

Sucre

La montée des cours enregistrée en l'an 2000, s'est poursuivie en janvier 2001, les prix ayant atteint en moyenne 10,32 cents É.-U./tonne. Toutefois les prix ont ensuite commencé à chuter, s'établissant à un plus bas de 6,69 cents É.-U./livre en octobre 2001. Cette tendance était pour l'essentiel imputable à l'affaiblissement de la demande d'importations, surtout de la part de la Fédération de Russie, les stocks étant très volumineux et les droits de douane plus élevés. En outre, depuis le 11 septembre 2001, l'incertitude règne sur les marchés.



En l'an 2000, les cours mondiaux du sucre, notamment du sucre brut, ont bénéficié du déficit de l'an 2000 et de la reprise constante des économies, dans les principaux pays importateurs de sucre. Le cours mondiaux du sucre qui ont atteint le niveau le plus bas des quatorze dernières années en février 2000, ont repris presque 90 pour cent pour s'établir à une moyenne de 10 cents É.-U./livre en décembre 2000, portant la moyenne annuelle à 8,18 cents É.-U./livre. Toutefois, bien que la production mondiale ait été inférieure au niveau estimé de la consommation mondiale, la reprise des prix a été limitée. Cela est surtout dû aux stocks importants de nombreux pays consommateurs, notamment de l'Inde où presque 11,4 millions de tonnes (soit environ 20 pour cent des stocks mondiaux) étaient détenus ainsi qu'à une production de betteraves sucrières supérieure aux prévisions dans la CE, ce qui a réduit la montée des cours, pour le sucre blanc en particulier.

La production mondiale de sucre en 2000/01 s'est montée à 129,4 millions de tonnes, soit un recul de près de 5 pour cent par rapport aux niveaux de 1990/00, des réductions ayant été enregistrées tant dans les pays développés que dans les pays en développement. L'essentiel de la contraction tenait des ajustements de la production, car les cours mondiaux du sucre ont été très faibles en 1999 et en l'an 2000. De mauvaises conditions météorologiques, des maladies et des retards dans la récolte ont encore favorisé la réduction de la production mondiale.

Parmi les pays développés, les reculs les plus importants ont eu lieu en Australie (avec une diminution de 1,08 millions de tonnes) dans la CE (moins 900 000 tonnes) et aux États-Unis (moins 510 000 tonnes). La progression observée dans d'autres pays développés, notamment en Pologne et en Afrique du Sud n'a pas suffi à compenser ces pertes. Parmi les autres pays européens producteurs de sucre, on signale en 2000/01 un

accroissement de la production de 50 000 tonnes en Fédération de Russie et de 238 000 tonnes en Pologne, car les campagnes de transformation ont eu des résultats meilleurs que ceux escomptés et ont favorisé la progression. La production a également augmenté de quelque 300 000 tonnes en Afrique du Sud.

Dans les pays en développement, la production a baissé de 5 pour cent en 2000/01 par rapport à 1999/00. La réduction est due pour l'essentiel à des récoltes inférieures au Brésil et en Chine. En Inde, la production s'est stabilisée à 19,5 millions de tonnes. Au Brésil, des ajustements ainsi que de mauvaises conditions météorologiques ont réduit la production de 2,5 millions de tonnes, soit un recul de près de 13 pour cent par rapport à 1999/00, qui s'est placée à 17,3 millions de tonnes. En Chine, la production de sucre était de 7,2 millions de tonnes en 2000/01, soit un déclin de 12 pour cent correspondant à un million de tonnes. Les facteurs responsables de cette tendance sont notamment la réduction des superficies cultivées du fait d'une rationalisation progressive du broyage, le climat extrêmement sec au cours des semis et dans certaines provinces le niveau des cours relativement plus élevé pour les céréales. Les mauvaises conditions météorologiques dans les autres pays en développement ont aussi accentué la contraction de la production de sucre. A Cuba et au Mexique la production a atteint respectivement 3,5 et 4,9 millions de tonnes en 2000/01. En Thaïlande, la production a chuté de 300 000 tonnes pour s'établir à 5,4 millions de tonnes, en raison surtout d'une maladie qui s'est propagée dans les zones de production de la canne à sucre, dans le nord du pays.

Les exportations ont pratiquement suivi le mouvement de la production. Les exportations mondiales de sucre ont diminué de 2,5 pour cent en l'an 2000. L'offre a diminué dans la plupart des pays exportateurs et les cours en hausse ont découragé les expéditions. Le recul le plus important a eu lieu au Brésil où les exportations ont diminué de 3,7 millions de tonnes (soit 9 pour cent des échanges de sucre sur le marché mondial) et ont repris un niveau normal à la suite des expéditions exceptionnelles de 1999. Cette réduction a été en partie compensée par des expéditions plus importantes, notamment à Cuba (800 000 tonnes), dans la CE (100.000 tonnes) et en Thaïlande (500 000 tonnes). Pour ce qui est des importations, une nette reprise a eu lieu dans plusieurs marchés d'Extrême-Orient, du fait de la croissance du PIB dans ces pays. Les importations mondiales de sucre (équivalent sucre brut) en l'an 2000 ont été évaluées à 38,9 millions de tonnes.

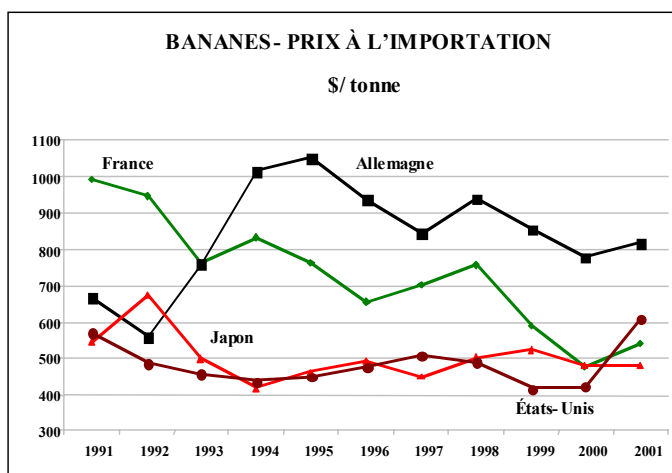
Les premiers rapports indiquent qu'une reprise de la production de sucre devrait avoir lieu en 2001/02 dans les principaux pays producteurs, comme l'Australie, le Brésil, la Chine, Cuba et la Thaïlande et qu'elle pourrait compenser avantageusement le déclin de la production de betteraves sucrières, surtout dans la CE. La production mondiale de sucre devrait augmenter de 1,5 million de tonnes pour se placer à 131 millions de tonnes (valeur brute) ce qui devrait en principe entraîner une baisse des cours.

Bananes

Les cours des bananes sur les principaux marchés, tout en fluctuant dans une fourchette relativement réduite sont restés, de manière inattendue, fermes au cours de la première moitié de 2001. Cette fermeté était due en partie à la réduction de la production dans plusieurs pays d'Amérique latine affectés par de mauvaises conditions météorologiques et par une demande constante sur la plupart des marchés. Exprimés en devises nationales les prix européens étaient plus élevés qu'au cours de la période correspondante en l'an 2000 mais en dollars ils ont quelque peu diminué au cours de la première partie de 2001 du fait de la faiblesse de l'euro par rapport au dollar. Aux États-Unis les cours se sont établis à près de 70 cents/kg en juillet contre une moyenne de 42 cents/kg en l'an 2000.

Selon les premières estimations, le volume des importations totales de bananes a été légèrement plus élevé en l'an 2000 (12,1 millions de tonnes contre 11,9 millions de tonnes en 1999). Les importations ont augmenté nettement au Japon pour s'établir juste au-dessus d'un million de tonnes. Avec le renforcement du yen par rapport à nombre de devises, le prix des bananes importées a été plus avantageux que celui des fruits produits dans le pays. Les importations de bananes ont progressé de 2,8 pour cent jusqu'à 3,3 millions de tonnes dans la CE et ont bien repris en Chine au cours des huit premiers mois de l'an 2000.

Les premières informations indiquent une légère diminution du volume mondial d'exportations de bananes en l'an 2000 (11,1 million de tonnes contre 11,7 millions de tonnes en 1999). En Amérique latine, les exportations ont baissé dans de nombreux pays (avec un net recul de 12,6 pour cent au Costa Rica) dû pour l'essentiel aux mauvaises conditions météorologiques et à la réduction des achats des sociétés de commercialisation, en raison de la contraction des cours internationaux. Deux pays ont fait exception, l'Équateur où les exportations ont légèrement avancé car la superficie cultivée a été étendue et le Honduras, où la production a poursuivi sa reprise après avoir été endommagé par l'ouragan Mitch à la fin de 1998. Aux Philippines, les expéditions ont augmenté de manière significative à cause à la fois d'une demande plus élevée en Asie orientale et de la dévaluation de la monnaie nationale par rapport au yen et au dollar. Les exportations ont aussi progressé dans les îles du Vent en l'an 2000. Au cours des six premiers mois de 2001, l'Équateur a connu des difficultés météorologiques et économiques responsables du fort déclin des exportations. De même, on a assisté au Costa Rica et à Panama à un certain déclin des exportations, pendant le premier semestre de 2001.



La diminution des exportations en Amérique latine et le faible niveau des prix en dollars dans la CE, qui est depuis toujours le marché le plus rentable pour les bananes, a amputé de manière significative les revenus d'exportations de nombreux pays en développement en l'an 2000. La rentabilité du secteur a encore été affaiblie par le renchérissement du coût des intrants et du transport à la suite de la hausse des prix du pétrole. Toutefois, la capacité des cargos-bananiers étant supérieure au fret, les frais de transport ont pu être contenus.

Il est difficile de prévoir l'orientation des prix pour la fin de 2001 car elle dépendra d'une série de facteurs contradictoires. D'après certaines indications que l'offre pourrait continuer à diminuer alors que la croissance de la demande devrait se poursuivre. L'hypothèse d'une contraction de l'offre s'appuie sur l'hypothèse que les compagnies de commercialisation continueront à réduire la taille de leurs plantations de bananes en Amérique latine et que la production en Équateur continuera à baisser du fait des conditions climatiques et économiques. Cette contraction toutefois, pourrait être partiellement compensée par des accroissements de production, ailleurs, notamment aux Philippines, au Guatemala et au Honduras. Du côté de la demande, les importations de bananes devraient rester relativement fermes car les récoltes de certains fruits concurrents, en Europe, surtout les poires et les pommes devraient diminuer.

Le régime des importations de bananes mis en œuvre par la CE à partir du 1er juillet 2001 devrait quelque peu modifier l'offre car les multinationales vont se voir attribuer 83 pour cent des licences d'importation, sur la base de la période de référence (1994-96). Il pourrait donc y avoir une diminution de la concurrence sur le marché de la CE, avec la réduction du nombre des vendeurs. La réaction des cours dépendra d'un certain nombre de variables, certaines pouvant être totalement étrangères à l'offre et à la demande de bananes, comme la croissance ou la récession économique sur les principaux marchés, l'offre de fruits concurrents, et les modifications des rapports dans la chaîne des approvisionnements de la CE, avec la mise en place progressive du nouveau régime.

Fruits tropicaux

La production mondiale de fruits tropicaux a augmenté de près de deux pour cent en l'an 2000 pour parvenir à 61,4 millions de tonnes, les pays en développement représentant quelque 98 pour cent. Les mangues arrivent en tête, suivies par les autres principaux fruits tropicaux (ananas, papayes et avocats). Le volume des échanges des fruits tropicaux secondaires comme les litchees, les durians, les rambouttans, le guyaves et les fruits de la passion est plus réduit.

Les mangues représentent environ 36 pour cent de la production mondiale de fruits tropicaux. En l'an 2000 la production était estimée à 22,4 millions de tonnes, soit un accroissement de 2 pour cent par rapport à 1999. La même année, la production d'ananas était de 13,4 millions de tonnes, (soit 22 pour cent de la production mondiale de fruits tropicaux), la production de papayes a atteint 8,4 millions de tonnes et celle d'avocats était estimée à 2,3 millions de tonnes. La production de fruits tropicaux secondaires a atteint 15 millions de tonnes.

Les échanges internationaux de fruits tropicaux continuent à être dominés par les ananas. On a assisté toutefois, ces dernières années à une forte croissance du volume et de la valeur des échanges internationaux des autres fruits tropicaux, notamment les mangues, et dans une moindre mesure les avocats, les caramboles, les guyaves, les litchees, les mangoustan, les fruits de la passion et les rambouttans. L'essentiel de la croissance des échanges des fruits tropicaux est due à l'expansion des superficies cultivées, surtout celles destinées aux exportations.

Les données provisoires pour l'an 2000 indiquent un renforcement des exportations pour plusieurs fruits (très net pour les avocats et les papayes et marginal pour les ananas). Selon les estimations, les exportations d'ananas ont atteint près de 870 000 tonnes en l'an 2000. On prévoit aussi pour l'an 2000 un accroissement des exportations d'avocats et de papayes, (se plaçant respectivement à 228 000 et 151 000 tonnes). Près de 70 pour cent des exportations d'avocats et de papayes et un peu moins de 50 pour cent des exportations de mangues fraîches proviennent des trois principaux pays exportateurs.

Selon les premières indications, le volume des importations a augmenté pour les quatre principaux fruits tropicaux (ananas, mangue, avocats, papaye) le pourcentage le plus élevé ayant été enregistré en 1999 pour les avocats. Les pays développés ont importé au moins 80 pour cent des fruits tropicaux frais en l'an 2000. Les États-Unis, la Communauté européenne, le Japon, le Canada et la Chine (RAS de Hong Kong) sont les principaux marchés d'importation pour les fruits tropicaux frais. Les importations d'ananas, qui ont atteint 904 000 tonnes, représentent 50 pour cent des volumes mondiaux d'importation en l'an 2000, la Communauté européenne et les États-Unis représentant 70 pour cent des demandes d'importation. Les importations de mangues, qui se chiffrent à 514 000 tonnes pour l'an 2000 ont augmenté légèrement en 1999, les États-Unis et la Communauté européenne se plaçant en tête des marchés d'importation.

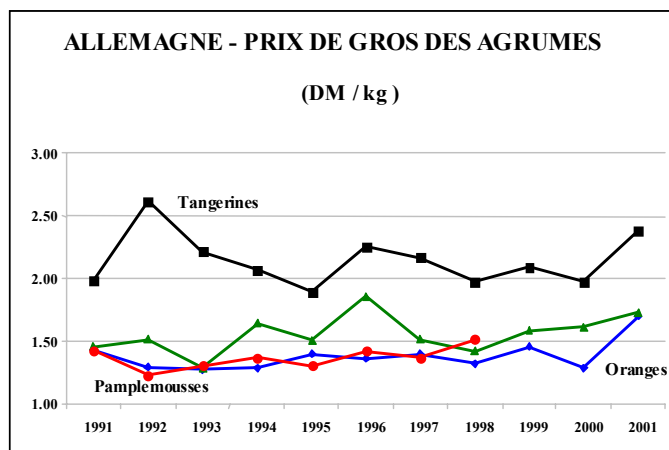
Agrumes frais

Les prix des agrumes frais ont enregistré une reprise en 2000/01, les niveaux ayant été très bas au cours de la campagne précédente. La production mondiale d'agrumes a reculé d'environ 1,5 million de tonnes en 2000/01, l'offre ayant chuté dans la plupart des principaux pays producteurs.

La production d'oranges au Mexique, en Chine et dans presque tous les pays méditerranéens a diminué en 2000/01. Aux États-Unis, la production a aussi baissé du fait des mauvaises conditions météorologiques au début de 2001. Dans l'hémisphère Sud, la récolte de 2000/01 a reculé d'environ 6 pour cent au Brésil du fait du manque de précipitations, de maladies et du peu d'entretien effectué dans les orangeries; toutefois l'offre d'orange devrait augmenter de 11 pour cent en Afrique du Sud et de 5 pour cent en Argentine.

La production de mandarines a baissé dans les principaux pays producteurs au cours de la campagne de 2000/01, notamment en Chine, en Espagne, aux États-Unis et au Maroc. La production mondiale de citrons et de citrons verts a légèrement reculé, la production en Grèce, en Israël, en Italie, en Argentine et en Turquie ayant été totalement compensée par des gains de production en Argentine, en Espagne, en Afrique

du Sud et aux États-Unis. La production totale de pamplemousses a diminué d'environ 260 000 tonnes, du fait de la baisse aux États-Unis et en Israël, attribuée à la réduction du nombre d'arbres productifs dans le premier de ces pays et à une pénurie d'eau et de main œuvre dans le second, non totalement compensé par la croissance de la production en Afrique du Sud et à Chypre.



Malgré une production moindre, les exportations mondiales d'agrumes frais ont augmenté en 2000/01, notamment en Afrique du Sud, aux États-Unis et en Grèce. L'Afrique du Sud, du fait d'une dévalorisation du rand, et les États-Unis, ont continué à augmenter leurs volumes d'exportations, surtout pour les oranges. Les exportations d'Espagne, du Maroc, d'Italie et d'Égypte ont reculé. Les exportations d'oranges de Cuba et du Mexique ont aussi progressé. Dans l'hémisphère Sud, les expéditions ont progressé en Argentine et en Afrique du Sud mais ont nettement reculé au Brésil, traduisant une production limitée, et en Australie. En dehors des dix principaux exportateurs d'oranges, les volumes ont augmenté de quelque 250 000 tonnes, car nombre de petits fournisseurs ont profité des déficits des exportations de la part des principaux exportateurs.

Les exportations mondiales de mandarines ont baissé de plus de 20 pour cent, du fait surtout du net déclin de l'Espagne et du Maroc, compte tenu de la tendance de la production. Les exportations totales de citrons et de citrons verts ont diminué surtout à partir de la Turquie. Les exportations de pamplemousse ont augmenté aux États-Unis, en Afrique du Sud et à Chypre, mais ont reculé en Israël.

Jus d'agrumes

Au cours du premier semestre de 2001, les prix du jus d'orange congelé concentré (JOCC) ont été relativement stables, allant de 850 dollars É.-U. à 950 dollars É.-U./tonne (c.a.f. Rotterdam). Toutefois, les prix se sont progressivement renforcés vers la moitié de l'année (de 1000 dollars É.-U. à 1075 dollars É.-U.) et devraient encore progresser pour se situer peut-être dans une fourchette de 1200 à 1300 dollars É.-U. au cours du dernier trimestre de 2001. Sur le marché à terme de New-York, les prix de clôture du JFCC ont progressé de 0,71 dollar É.-U./livre le 2 janvier 2001 à 0,74 dollar le 2 avril et à 0,79 dollars É.-U. le 31 juillet. Les prix à terme pour janvier 2002 se sont établis à 0,81 dollar É.-U. et à 0,98 dollar É.-U. pour mai 2002, traduisant peut-être l'incidence sur le marché des stocks de JFCC. Les prix du jus de pamplemousse concentré, à la moitié de 2001 étaient élevés du fait d'une offre plus réduite. Au début de la campagne commerciale 2001/02, les stocks de jus de pamplemousse ont diminué, les récoltes ayant été endommagées par un ouragan à Cuba, L'offre est réduite et les prix pourraient encore augmenter. Les prix du jus de citron ont diminué du fait des bonnes récoltes en Argentine, en Espagne et aux États-Unis. Une offre importante de citrons à jus devraient contenir les prix à un faible niveau, en 2001/02.

La production mondiale de jus d'orange a encore baissé en 2000/01, les quantités d'oranges disponibles pour le traitement, dans l'hémisphère Nord comme dans l'hémisphère Sud étant inférieures. En outre, la production de jus d'oranges au Brésil, pourrait avoir été limitée par les coupures d'électricité qui ont affecté à la fois le traitement et le stockage, car l'électricité dans l'État de Sao Paulo est tributaire des barrages

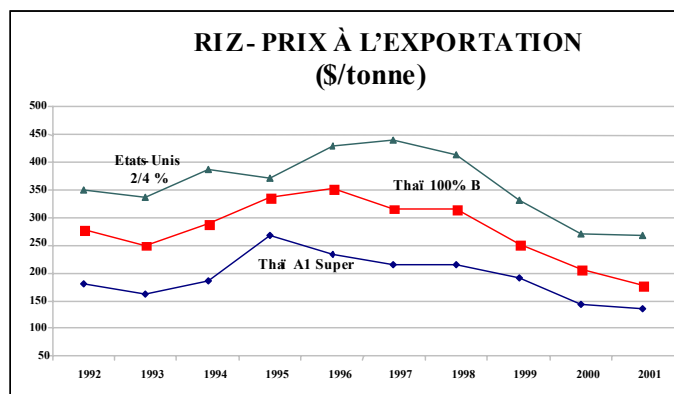
hydroélectriques et la région a connu une grave sécheresse. Aux États-Unis la production de jus d'orange a reculé d'environ 7 pour cent et en Australie de 43 pour cent. La production, en Espagne, en Turquie et au Mexique a aussi baissé. Les quantités disponibles d'oranges à jus devraient avoir diminué de 6 pour cent au Brésil en 2000/02, mais en Floride, la récolte est juste en dessous des niveaux record.

Céréales et manioc

Après être parvenu aux niveaux les plus faibles en absolu, les cours des céréales semblent se relever car la production s'est adaptée à une rentabilité moindre et les stocks sont épuisés. Toutefois, les cours internationaux du manioc reflètent davantage la demande pour l'alimentation animale que pour l'alimentation humaine, et continuent à baisser du fait du ralentissement de la progression de la production de viande.

Riz

En l'an 2000, les cours internationaux du riz ont été sous pression pendant presque toute l'année comme en témoigne l'Indice FAO des prix à l'exportation du riz (1982-84=100) qui est passé de 106 point en janvier 2000 à 98 points en décembre 2000. Cette tendance baissière des prix s'est poursuivie en 2001, l'Indice s'étant établi à une moyenne de 90 points de janvier à septembre 2001, niveau le plus bas enregistré depuis 1987.



En l'an 2000, le recul des prix a eu lieu dans un contexte de réduction de la production mondiale estimée à 597 millions de tonnes (soit 16 millions de tonnes de moins qu'en 1999). Elle est principalement imputable aux pays exportateurs, surtout la Chine, où les politiques publiques d'expansion de la production ont été abandonnées et en Inde, où les pluies de la mousson ont été mal distribuées. La production a également chuté au Viet Nam, au Pakistan, en Argentine, en Australie et aux États-Unis, qui comme l'Inde et la Chine sont les principaux fournisseurs de riz sur les marchés. Par contre, la plupart des importateurs traditionnels ont rentré d'abondantes récoltes en l'an 2000 y compris le Bangladesh, l'Indonésie, les Philippines et Sri Lanka.

Les besoins d'importation réduits de ces pays ont pesé lourdement sur le marché international en l'an 2000 et les échanges mondiaux de riz ont diminué de 9 pour cent pour s'établir à 22,6 millions de tonnes. En effet le recul de la production dans les principaux pays exportateurs de riz n'a pas entravé les échanges car les disponibilités pour l'exportation sont restées importantes en l'an 2000 du fait des récoltes exceptionnelles rentrées les années précédentes, qui avaient gonflé les stocks de riz. Pour l'essentiel, la contraction des échanges a été supportée par l'Inde et le Viet Nam et dans une moindre mesure par l'Argentine et l'Australie qui ont enregistré des réductions importantes des exportations. Par ailleurs, des politiques de prix compétitives ont aidé la Chine à stimuler les ventes et à s'octroyer une grosse part du marché. La plupart des autres exportateurs ont réussi à maintenir leurs expéditions à un niveau proche de celui de l'année précédente, même si cela a nécessité souvent un soutien renouvelé des pouvoirs publics. Le déclin des importations mondiales de riz est pour l'essentiel dû à la réduction des expéditions à destination du

Bangladesh, de l'Indonésie et du Sri Lanka, mais aussi des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, surtout le Brésil. L'étendue de la contraction a été limitée par l'accroissement des expéditions vers les pays d'Afrique et du Proche Orient.

Malgré les prévisions annonçant un recul ultérieur de la production mondiale de riz, les cours internationaux ont continué à baisser pendant les trois premiers trimestres de 2001. Cette faiblesse est due fondamentalement à des motifs identiques à ceux de l'année précédente, car la demande d'importations a continué à se contracter.

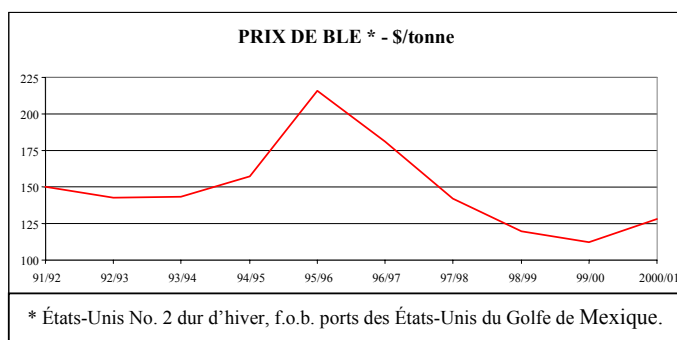
En septembre, l'on prévoyait une production mondiale de paddy en 2001 de 587 millions de tonnes, soit 9 millions de tonnes de moins que lors de la campagne précédente. Une fois encore, selon les prévisions l'essentiel de la contraction viendra de la Chine, du fait de la politique des pouvoirs publics visant à réduire les stocks importants de riz. La production devrait aussi chuter au Brésil, en Égypte, en Indonésie, au Japon, au Pakistan et au Sri Lanka. Par contre une reprise est attendue en Inde, qui cette année a bénéficié de pluies abondantes et bien réparties pour la mousson, ainsi qu'en Australie et aux États-Unis.

En Septembre, les perspectives concernant les échanges mondiaux de riz en 2001 laissent envisager un léger recul (22,4 millions de tonnes). Contrairement à la situation de l'an 2000, les exportations de la Chine devraient diminuer du fait du renforcement des prix intérieurs enregistrés pendant l'année en cours. Les ventes provenant d'Argentine, du Pakistan, de l'Uruguay et des États-Unis devraient aussi reculer. Par contre, l'Australie, l'Inde, le Myanmar, la Thaïlande et le Viet Nam devraient développer leurs ventes, à la suite des efforts effectués pour renforcer leur compétitivité.

L'utilisation devrait vraisemblablement dépasser la production en raison du faible niveau des prix à l'intérieur de la plupart des pays et les stocks en fin de campagne devraient avoir diminué pour la deuxième année consécutive. Cela pourrait marquer un tournant pour les cours mondiaux, susceptibles de grimper à nouveau en 2002. Toutefois, les résultats définitifs de la production, dans les pays de l'hémisphère Nord qui rentrent actuellement leurs récoltes, seront décisifs.

Blé

Les cours internationaux du blé ont augmenté légèrement en 2000/01, en raison de la diminution de la production mondiale et de la réduction des quantités exportables disponibles.



La production mondiale de blé en l'an 2000 a chuté pour la deuxième année consécutive. Cela est dû essentiellement aux mauvaises conditions météorologiques, surtout à la grave sécheresse qui a frappé dans certaines régions d'Europe et d'Afrique du Nord ainsi que plusieurs pays d'Asie, notamment la Chine, où des semis limités ont également influé sur la production. L'utilisation mondiale de blé au cours de la campagne commerciale 2000/01 devrait augmenter légèrement par rapport à la campagne précédente. C'est le renforcement de la consommation alimentaire, due pour l'essentiel à la croissance démographique, qui devrait être responsable principalement de cette expansion. En effet, l'utilisation pour l'alimentation animale

devrait diminuer surtout en Asie et en Amérique du Nord. Dans la CE, une récolte exceptionnelle et une offre importante de blé de qualité inférieure ont favorisé une utilisation record pour l'alimentation animale.

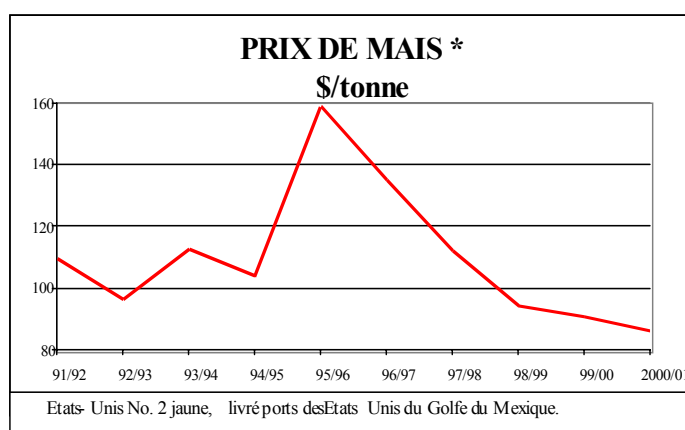
Les échanges mondiaux de blé ont diminué en 2000/01 (juillet/juin) après le niveau exceptionnel atteint en 1999/2000. Toutefois, le déclin s'est manifesté pour l'essentiel dans les pays développés, surtout en Fédération de Russie où une importante récolte a été rentrée. La diminution des importations de blé dans les pays en développement, en tant que groupe, a été moins prononcée et a été due surtout aux récoltes exceptionnelles obtenues au Pakistan et en Inde, qui sont normalement de gros importateurs de blé. Du point de vue des principaux pays exportateurs, les débouchés ont diminué pendant la campagne commerciale 2000/01 car la demande mondiale a reculé et qu'un certain nombre d'exportateurs non traditionnels ont fait leur apparition sur le marché.

L'ensemble des stocks mondiaux, pour les campagnes s'achevant en 2001 devraient diminuer pour la deuxième année consécutive. Une forte baisse a eu lieu en Chine, à la suite de la contraction de la production en l'an 2000 et de la démarche visant à réduire les stocks pour une utilisation intérieure (plutôt que d'importer en grandes quantités). En Inde, au contraire, du fait d'une récolte exceptionnelle de blé pour la deuxième année consécutive, tous les entrepôts sont remplis au maximum.

Au cours de la campagne commerciale 2001/02, la production de blé devrait diminuer en 2001 et s'établir à son niveau le plus bas depuis 1995. Au niveau régional, la production devrait reculer dans presque toute l'Amérique du Nord et en Asie. Le déclin prévu de la production mondiale et une légère hausse de la consommation devraient se traduire par une diminution ultérieure des stocks. L'essentiel de la baisse devrait avoir lieu en Chine et en Inde, mais on prévoit aussi une diminution des stocks dans les principaux pays exportateurs de blé, du fait de la diminution de la production. Les échanges mondiaux devraient, selon les prévisions, augmenter légèrement en 2001/02. Ce sont les importations des pays en développement qui devraient enregistrer l'expansion la plus forte, à la suite du renforcement de la demande en Asie. Dans l'ensemble, le recul de la production mondiale de blé et une diminution des stocks dans les principaux pays exportateurs devraient stimuler une hausse des prix en 2001/02.

Céréales secondaires

Les cours mondiaux des céréales secondaires ont diminué encore en 2000/01 par rapport à la campagne précédente. La moyenne annuelle du prix des exportations du maïs américain ont diminué de 5 dollars É.-U., pour s'établir à 86 dollars É.-U./tonne, alors qu'en Argentine les prix ont baissé de 10 dollars É.-U. pour se fixer à 78 dollars É.-U. .



Les dernières estimations relatives à la production mondiale de céréales secondaires en l'an 2000 indiquent une chute pour la deuxième année consécutive, légèrement en-dessous du volume moyen des cinq dernières années. Le déclin était pour l'essentiel imputable aux récoltes endommagées du fait des conditions

météorologiques dans certaines régions d'Asie et d'Europe. Une campagne frappée par la sécheresse a gravement réduit la production de maïs en Chine, deuxième producteur mondial après les États-Unis. La sécheresse persistante dans presque toute l'Europe orientale a été particulièrement négative pour le maïs, alors que les cultures d'orge ont aussi été touchées dans certains de ces pays. Par contre, des récoltes exceptionnelles de céréales secondaires ont été enregistrées en Argentine, au Brésil et en Afrique du Sud, les principaux producteurs de maïs de l'hémisphère Sud, et aux États-Unis, qui a produit sa troisième plus forte récolte de maïs.

L'utilisation mondiale de céréales secondaires en 2000/01 devrait selon les estimations actuelles avoir légèrement dépassé le niveau de 1999/00, des accroissements ayant été enregistrés dans l'utilisation pour l'alimentation du bétail et pour la consommation humaine. On prévoit une plus forte utilisation de céréales secondaires pour le bétail en Asie, surtout en Chine (continentale) où malgré une récolte réduite en l'an 2000 et de fortes exportations ont eu lieu au cours de la première partie de la campagne, et les approvisionnements intérieurs en maïs sont considérés comme suffisants pour permettre la croissance continue du secteur des céréales fourragères en Chine. Les réductions de l'utilisation des céréales secondaires pourraient être très prononcées dans les pays les plus touchés par la sécheresse en l'an 2000, surtout les pays d'Europe centrale et orientale et le Proche-Orient.

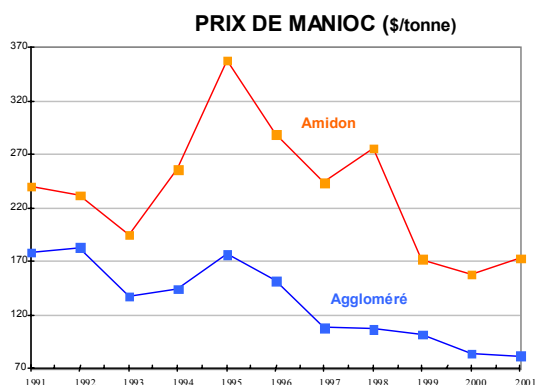
En 2000/0, les prélèvements sur les stocks mondiaux devraient atteindre quelque 27 millions de tonnes. La majeure partie de ce volume est imputable à la Chine où la chute brutale des stocks de maïs a été provoquée par une forte réduction de la production en l'an 2000 et par de fortes exportations qui se sont poursuivies en 2001. Pour l'essentiel, on prévoit que le reste de la diminution des stocks mondiaux aura lieu en Europe centrale et orientale, compte tenu de forts déficits de la production en l'an 2000. Toutefois, les stocks de clôture des céréales secondaires, dans les cinq principaux pays exportateurs, qui fournissent l'essentiel de l'offre mondiale sur les marchés internationaux s'inscrivent dans la fourchette des trois années précédentes.

Selon les estimations, les importations mondiales de céréales secondaires en 2000/01 (juillet/juin) sont maintenant évaluées à 107 millions de tonnes, soit quelque 4 millions de tonnes de plus que lors de la campagne précédente. Les importations ont progressé surtout en Afrique du Nord et en Europe orientale du fait de la diminution des récoltes.

L'offre mondiale de céréales secondaires devrait encore se contracter en 2001/02 malgré une augmentation prévue de la production mondiale, surtout pour le maïs et l'orge. On prévoit qu'en Chine la récolte sera supérieure aux résultats obtenus en moyenne récemment et une récolte exceptionnelle a été rentrée au Brésil en 2001, deux pays parmi les plus gros producteurs mondiaux. Toutefois, après avoir augmenté trois années d'affilée, l'offre devrait baisser nettement aux États-Unis, principal pays exportateur de céréales secondaires. L'utilisation mondiale devrait à nouveau dépasser la production, pour la troisième année consécutive et les stocks mondiaux de report devraient reculer, principalement du fait du maïs et de l'orge.

Manioc

Les cours internationaux des agglomérés de manioc ont reculé tous les ans depuis 1996. En l'an 2000, ils se sont établis à 84 dollars É.-U./tonne soit 18 pour cent de moins qu'en 1999. Cette chute reflète principalement la pression baissière exercée par une politique céréalière concurrentielle dans la CE, principal marché d'importations, et la faiblesse de l'euro par rapport au dollar É.-U. Le prix de la farine de soja, associée aux agglomérés de manioc, dans les aliments composés pour le bétail en remplacement des céréales fourragères, a augmenté de 25 pour cent en l'an 2000 par rapport à 1999, favorisant une ultérieure dépression du prix des agglomérés de manioc. Les cours de l'amidon et de la farine de manioc ont aussi chuté de 8 pour cent pour s'établir à 158 dollars É.-U./tonne.



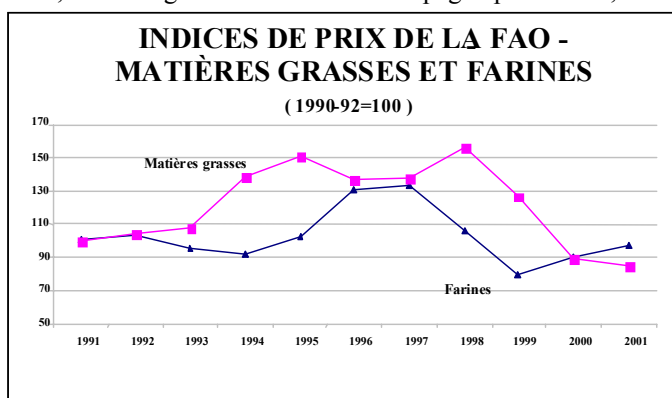
Les échanges internationaux de produits secs dérivés du manioc ont été légèrement inférieurs en l'an 2000 au volume de 1999 (6,9 millions de tonnes en équivalent agglomérés de manioc) traduisant une demande réduite pour les ingrédients nécessaires à l'alimentation des porcs dans la CE mais aussi un recul de la compétitivité des produits à base de manioc pour l'alimentation animale par rapport aux céréales fourragères produites au sein de la CE. Bien que les achats de produits à base de manioc par les pays d'Extrême-Orient aient augmenté de manière très nette, stimulés par une baisse de 8 pour cent des cours mondiaux, cela n'a pas suffi à compenser le recul dans la CE. Par exemple, les importations ont été multipliées par plus de 5, en Indonésie, pour atteindre un demi-million de tonnes. Des achats plus importants ont également été effectués par le Japon, la République de Corée, la Malaisie et Singapour, alors que la Chine a maintenu ses importations à environ 1 million de tonnes. La Thaïlande a continué à dominer le marché avec une part de plus de 90 pour cent des exportations mondiales. En l'an 2000, ce pays a accru ses exportations de 100 000 tonnes par rapport à 1999, soutenu par des expéditions plus importantes d'amidon et de farine de manioc à destination des pays d'Asie. Par contre, les ventes provenant d'Indonésie ont nettement reculé, alors que les expéditions provenant du Viet Nam et d'autres pays exportateurs d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes sont restés inchangés depuis 1999.

La production mondiale de manioc en l'an 2000 a augmenté d'environ 3 millions de tonnes pour atteindre 176 millions de tonnes soit deux pour cent de plus qu'en 1999, ce qui traduit un accroissement qui devrait être concentré en Afrique, en Amérique latine et aux Caraïbes, qui a plus que compensé une réduction en Asie. Dans cette région, le déclin a traduit un faible niveau de prix intérieurs et d'exportation dans les principaux pays exportateurs, surtout la Thaïlande et l'Indonésie, qui ont encouragé l'abandon de la culture du manioc.

Les cours internationaux des cossettes et agglomérés en dollars, ont continué à chuter pendant presque tout 2001, du fait de la faiblesse de la demande d'importations dans la CE et de l'euro par rapport au dollar. Par contre, les prix thaïlandais à l'exportation de l'amidon et de la farine de manioc ont remonté à partir des niveaux relativement bas de la campagne précédente. Selon les premières estimations, les échanges de produits tirés du manioc devraient s'établir à 7,3 millions de tonnes (en poids de produit de cossettes et d'agglomérés), soit 6 pour cent de plus qu'en l'an 2000. On estime qu'environ 65 pour cent des échanges totaux devraient se faire sous la forme de cossettes et d'agglomérés et le restant sous la forme d'amidon et de farines. Les importations de la Communauté devraient reculer d'un million de tonnes par rapport à la campagne précédente, du fait de la faiblesse de la demande d'importations par les Pays-Bas et l'Espagne, où les préoccupations liées aux maladies animales ont contribué à une chute de la production de viande. La contraction sur le marché de la CE devrait être plus que compensée par des achats plus vastes par des pays du Proche-Orient, notamment la Chine, stimulée par des prix mondiaux plus attractifs pour les cossettes et les agglomérés.

Graines oléagineuses, huiles et matières grasses, farines et tourteaux

La production mondiale pour les sept principaux pays producteurs de graines oléagineuses en 2000/01 (octobre/septembre) a augmenté d'environ 5 millions de tonnes depuis 1999/00 atteignant approximativement 310 millions de tonnes. Cet accroissement était dû pour l'essentiel à la progression de la production de graines de soja, car la production de certaines des principales graines oléagineuses, celles à rendement élevé en huile, a soit stagné au niveau de la campagne précédente, soit diminué.



Compte tenu de ce scénario, les prix de la plupart des huiles et des matières grasses a été sous pression pendant presque toute la campagne, comme l'indique l'Indice des prix de la FAO pour les huiles et les matières grasses (1990-92=100) qui a reculé de 11 points par rapport à la campagne précédente (82 points). Notamment pendant la première partie de la campagne, la dépression des prix s'explique par une offre excédentaire due à d'importants stocks de report et à une récolte exceptionnelle de soja aux États-Unis et en Amérique du Sud. Toutefois, au cours du dernier trimestre de la campagne, les prix de la plupart des principales huiles et matières grasses ont commencé à reprendre, et à renverser en fin de compte la tendance à la baisse enclenchée au cours de la campagne 1998/99. L'évolution des prix était due pour l'essentiel i) à des préoccupations relatives aux rendements des récoltes pour la campagne 2001/02 dans certains des principaux pays producteurs de l'hémisphère Nord, ii) à des stocks en baisse, et iii) au ralentissement de la croissance pour la production d'huile de palme en Malaisie et en Indonésie, les deux principaux producteurs de ces produits.

Pour ce qui est des tourteaux et des farines, la situation était différente car la demande a dépassé l'offre, malgré de grosses disponibilités de soja. Cela s'est traduit par un raffermissement des prix qui s'est traduit dans l'Indice des prix de la FAO pour les tourteaux et les farines, qui a gagné 7 points par rapport à la moyenne de la campagne précédente, et a atteint 96 points. La demande a été particulièrement stimulée au cours de la campagne par l'interdiction dans la CE d'utiliser des farines animales dans l'alimentation du bétail, (marché qui traditionnellement représente plus de 40 pour cent des importations mondiales de tourteaux et de farines). En outre, des revenus soutenus et la croissance de la population dans différentes régions du monde ont contribué à l'accroissement de la demande. C'est la farine de soja, qui a surtout bénéficié de cette tendance en raison des abondantes quantités disponibles, qui ont plus que compensé le recul des disponibilités d'autres farines, notamment de colza et de tournesol.

La production mondiale de graines oléagineuses devrait encore progresser en 2001/02, mais celle de graines de colza et de tournesol, à rendement élevé, devrait diminuer pour la deuxième campagne consécutive. Dans ce contexte, la production totale d'huiles et de matières grasses en 2001/02 pourrait manquer de débouchés. En outre, la réduction prévue de la progression de la production de semences de graines de colza et de tournesol et d'huile de palme devrait ralentir. En outre, les stocks pour 2001/02 sont nettement inférieurs par rapport aux campagnes précédentes. Cette tension des approvisionnements mondiaux d'huiles et de matières grasses devrait se traduire par une reprise durable des prix. Contrairement à ce qui a eu lieu, en grande partie au cours des trois campagnes précédentes au cours desquelles une situation excédentaire a dominé les fondamentaux du marché, ce qui a provoqué un effondrement des prix.

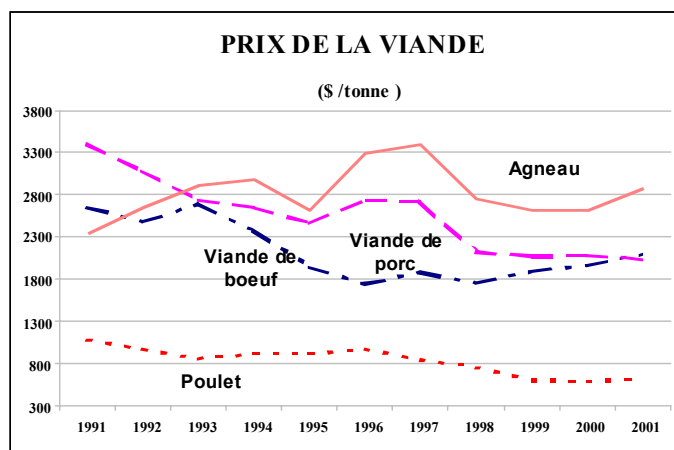
Pour ce qui est des farines et des tourteaux d'oléagineux, en 2001/02, la croissance de la demande devrait être dépassée par l'expansion de l'offre, du fait de l'accroissement prévu des broyages du soja, également pour l'obtention de l'huile, qui créera d'importantes quantités disponibles de farines compte tenu du volume de la consommation. Le déséquilibre de l'offre et de la demande mondiales devrait entraver la hausse des prix dans ce secteur. De ce fait, et contrairement aux deux campagnes précédentes, les farines et les tourteaux d'oléagineux devraient perdre leur position dominante pour les prix, dans le secteur des oléagineux, au profit des huiles et des matières grasses.

Produits de l'élevage

L'évolution des marchés mondiaux de la viande est en net contraste avec celle des marchés mondiaux des produits laitiers. Les marchés de la viande ont continué à subir le contrecoup des réactions négatives des consommateurs aux épidémies qui ont frappé le bétail. Les accroissements récents du prix de la viande sont dus pour l'essentiel au renforcement des prix de la viande de volaille, les consommateurs préférant les "viandes blanches" au bœuf. Les prix des produits laitiers, par ailleurs ont considérablement augmenté et devraient rester élevés car la demande d'importations, surtout dans les pays en développement, continue à progresser.

Viande et produits carnés

Depuis le début de 2001, l'Indice des prix de la viande de la FAO a progressé de près de 5 pour cent, principalement stimulé par le bond impressionnant de 11 pour cent de l'indice des prix de la viande de volaille. Cette orientation devrait se maintenir à court terme, les maladies du bétail demeurant un sujet de vives préoccupations, la viande de bœuf est délaissée au profit d'autres viandes, celle de poulet notamment. En outre, une détérioration de la situation économique mondiale pourrait aussi susciter un ralentissement ultérieur de la consommation de viande et provoquer une orientation vers des morceaux moins chers et vers la volaille, un phénomène déjà relevé dans certains pays importateurs.



L'économie mondiale de la viande en l'an 2000 était caractérisée par le ralentissement de la croissance de la production et par une fréquence accrue des perturbations sur les marchés et des modifications des échanges dues aux épidémies qui ont frappé les troupeaux dans les principaux pays exportateurs. Cela a été notamment le cas en Europe, où l'on a assisté à un nombre accru de cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) dans les pays membres de la CE considérés auparavant comme exempts de la maladie. La compétitivité dépend aussi d'importantes fluctuations des taux de change et des réductions de l'aide alimentaire et des subventions à l'exportation.

La production mondiale de viande a augmenté de 2 pour cent pour s'établir à 233,4 millions de tonnes, les pays en développement augmentant ultérieurement leur part pour parvenir à 55 pour cent du total. Les progrès les plus décisifs ont été enregistrés en Asie et en Amérique du Sud, en partie du fait du faible niveau constant des prix des aliments pour le bétail et du renforcement de la croissance économique qui a stimulé la demande pour les produits de l'élevage. Ainsi la consommation de viande par habitant dans les deux régions, a augmenté de 3 pour cent pour s'établir respectivement à 27 kg et à 66,7 kg. Dans l'ensemble, la consommation de viande par habitant dans les pays en développement a augmenté de 2 pour cent pour atteindre près de 28 kg, alors que dans les zones développées, elle a chuté de près de 2 pour cent pour s'établir à 77,3 kg.

Le bond de 9 pour cent des échanges mondiaux de viande enregistrés en 1999, provoqués par une forte reprise économique en Asie, l'utilisation de programmes d'exportations tels que les expéditions d'aides alimentaires en viande en Russie, et les subventions élevées accordées aux exportations de la CE n'a pas été renouvelé en l'an 2000. Les échanges de viande, toutefois ont augmenté de plus de 2 pour cent pour s'établir à 16,9 millions de tonnes, l'essentiel de l'accroissement étant dû à la viande de volaille. Les maladies des animaux et les problèmes de sécurité alimentaire ont eu une incidence minimale au cours du premier semestre de l'an 2000, exception faite des épidémies de fièvre aphteuse au Japon et en République de Corée. Toutefois, l'émergence et la propagation de la fièvre aphteuse, associée à une détection plus fréquente de cas d'ESB, ont conduit à une désorganisation du marché, à un accroissement de la demande de viandes autres que la viande de bœuf et à des hausses de prix, pour la viande de volaille.

Alors qu'on assiste à un développement progressif de la demande de viande de bœuf en 2001 sur le marché international de la viande, les inquiétudes relatives aux maladies des animaux continuent à faire planer une certaine incertitude à propos des échanges de viande et des perspectives des prix. Les échanges mondiaux de viande devraient augmenter de moins de un pour cent par rapport au volume estimé de l'année précédente. Toutefois, même cette progression marginale et la remontée des prix de la viande en 2001, pourrait être remise en question par le premier cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) en Asie, annoncé début septembre 2001 au Japon, premier importateur mondial de viande. Les consommateurs de la région pourraient de ce fait éviter très nettement la viande de bœuf, ce qui se répercuterait de manière négative sur la demande mondiale d'importations et sur les cours mondiaux.

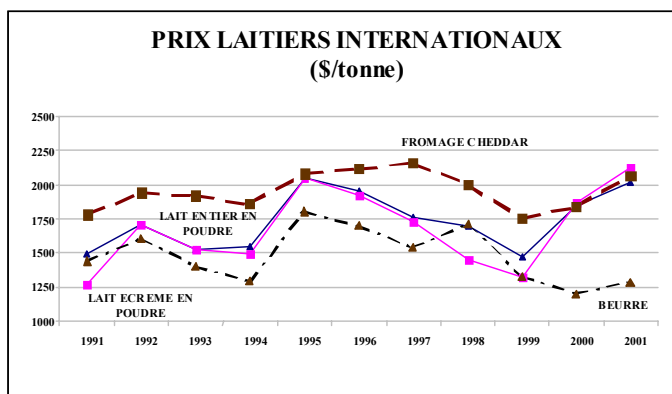
La production de viande en 2001 devrait augmenter de moins de 2 pour cent, le recul de 1 pour cent dans la production de viande de bœuf étant compensé par une croissance de 3 et de 2,2 pour cent respectivement dans le secteur de la viande de volaille et de porc. Avec la progression la plus lente de ces 15 dernières années, les échanges internationaux de viande sont en train de connaître une accélération de la composition des échanges de viande, en faveur du poulet, et une variation des fournisseurs de viande, les pays en développement ayant augmenté les exportations de presque 8 pour cent en 2001, alors que les pays développés les réduisaient de plus de 2 pour cent.

Lait et produits laitiers

Les cours internationaux ont beaucoup augmenté en l'an 2000, l'Indice FAO des prix pour les produits laitiers ayant progressé de 25 pour cent. Depuis lors les prix ont quelque peu reculé, bien que l'indice soit encore substantiellement supérieur au niveau moyen des trois dernières années. L'augmentation des cours mondiaux est due à une forte demande d'importations en Asie du Sud-Est, en Chine, en Amérique centrale, en Afrique du Nord et au Proche-Orient surtout pour le lait en poudre. Pour ce qui est de l'offre, la diminution de la production dans certains pays exportateurs et les politiques adoptées dans d'autres, ont limité les quantités disponibles pour les échanges extérieurs.

La production mondiale de lait a augmenté de 1 pour cent en l'an 2000. En Océanie, la production a fortement progressé en Nouvelle-Zélande tout comme en Australie. Aux États-Unis, la production de lait a augmenté de trois pour cent, les agriculteurs réagissant de manière positive aux prix favorables sortie exploitation. Par contre, en Europe orientale, la sécheresse pendant l'été a réduit la production d'un certain nombre de pays. La production de lait, en Fédération de Russie et en Ukraine a également diminué du fait de la tentative de rentabilisation du secteur laitier. La production, dans un certain nombre de pays (Union

européenne, Canada, Japon, Suisse) est soumise à des politiques restrictives et, de ce fait, changent peu d'une année sur l'autre.



Dans les pays en développement, la croissance de la production de lait s'est poursuivie en Asie et en Amérique latine. La production de lait a augmenté dans un certain nombre de pays, y compris le Brésil, l'Inde, le Pakistan et la Chine.

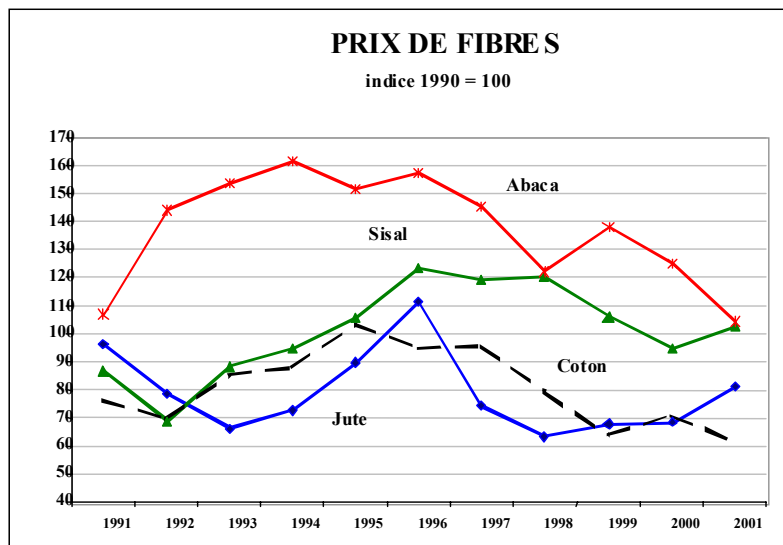
En 2001, en Océanie, la production de lait pour la campagne 2001/02 en Nouvelle-Zélande, devrait dépasser de 3 pour cent la précédente, du fait des bonnes conditions de pâturages et des cours internationaux élevés. Dans le cas de l'Australie, la sécheresse et la chaleur au cours de la campagne précédente pourrait affecter de manière négative les pâturages pour la campagne 2001/02 et réduire ainsi la croissance de la production de lait. Aux États-Unis, on n'envisage aucune augmentation de la production de lait en 2001. En Europe orientale, la production de lait devrait dépasser celle de l'an 2000 et pourrait aussi progresser en Fédération de Russie et en Ukraine.

En Inde, la production de lait au cours de la campagne commerciale 2001/2002 pourrait augmenter jusqu'à 82 millions de tonnes selon les estimations. Une croissance est aussi envisagée en Chine et au Pakistan. Dans les pays du sud de l'Amérique latine, les pays ont connu des conditions climatiques très différentes au cours de la première partie de 2001. En Argentine, la production de lait était de 5 pour cent inférieure à celle de la même période en l'an 2000, du fait de températures élevées et par endroits d'inondations. Par contre, le Chili a connu des conditions météorologiques excellentes pour le développement des pâturages et la production d'ensilage. De même, l'Uruguay a connu des conditions favorables. Au Venezuela et dans certaines régions du Brésil un été sec a freiné la croissance des pâturages et partant la production de lait.

Les importations de produits laitiers par les pays de l'Asie du Sud-Est ont augmenté en l'an 2000, la croissance économique de cette région ayant soutenu la demande d'importations. De même, on a assisté à une augmentation des importations de produits laitiers dans les pays producteurs de pétrole du Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Ailleurs, les achats des pays d'Amérique centrale sont également en hausse. La demande d'importations devrait se maintenir en 2001.

Matières premières agricoles

Les cours internationaux des fibres naturelles ont poursuivi leur recul car la demande d'importations reste morose et la production n'a pas été réduite pour faire face à la chute des prix. Les cours du caoutchouc se sont maintenus, mais toute possibilité d'augmentation des prix reste limitée car l'offre peut se développer très facilement et elle est tributaire de la croissance de l'économie mondiale. La croissance économique dans les principaux pays consommateurs est également un facteur essentiel pour le marché des cuirs et peaux. Les prix ne devraient pas se renforcer tant que l'on ignore le moment de la reprise de l'activité économique mondiale.



Coton

Les cours internationaux du coton, mesurés par l'Index Cotlook A, ont progressivement baissé jusqu'à moins de 100 cents/kg en juillet 2001 (niveau le plus bas depuis 1993 marquant une contraction de 30 pour cent par rapport à l'année dernière). Les prévisions d'une offre excédentaire par rapport à la demande et le ralentissement de la croissance de l'économie mondiale ont largement influé sur la chute des prix en 2001/02.

La production mondiale de coton devrait atteindre 20,3 millions de tonnes en 2001/02, soit un accroissement de 6 pour cent par rapport aux 19,7 millions de tonnes de la dernière campagne. Alors que des récoltes exceptionnelles sont attendues dans plusieurs des principaux pays producteurs, notamment l'Australie, le Brésil, la Chine, l'Égypte, le Turkménistan et l'Ouzbékistan, la production additionnelle devrait provenir essentiellement des États-Unis où l'on prévoit une progression nette d'environ 460 000 tonnes, du fait d'une expansion de la superficie ensemencée qui est passée de 5,3 millions à 5,7 millions d'hectares. Les conditions météorologiques favorables et le choix de plus en plus fréquent du coton biotech ont aussi contribué à l'accroissement de la production dans de nombreux pays producteurs de coton en 2001/02.

Les échanges mondiaux de coton en 2001/02 devraient augmenter de 8 pour cent par rapport à la dernière campagne pour s'établir à 6,1 millions de tonnes. Les cours mondiaux, les plus faibles en absolu depuis des années, ont favorisé pour l'instant l'accroissement des importations au cours de la présente campagne, ce qui s'est traduit par des engagements plus importants d'exportations par rapport à 1999/00 et 2000/01. Les États-Unis devraient exporter 1,85 millions de tonnes en 2001/02, soit environ 400 000 tonnes de plus que lors de la campagne précédente. Les pays d'Asie continuent à être les principaux importateurs de coton. Les importations y sont estimées à 2,1 millions de tonnes, soit plus d'un tiers du volume mondial. La Turquie devrait rester l'un des principaux pays importateurs sur le marché mondial en 2001/02. Ses importations totales devraient atteindre 360 000 tonnes. La Chine, qui est traditionnellement un pays importateur, devrait en 2001/02 devenir un pays exportateur net.

La demande mondiale devrait atteindre 19,9 millions de tonnes en 2001/02, soit un peu plus que l'année précédente. Après une forte augmentation de la consommation en 1999/00, la consommation est restée relativement stable en 2000/01 et pendant l'année en cours. Comme la production mondiale devrait dépasser 20,3 millions de tonnes, l'offre excédentaire prévue par rapport à la demande devrait permettre, selon les prévisions, un renforcement des stocks (8,7 millions de tonnes), soit une augmentation de 5 pour cent par rapport à la campagne précédente.

Bien que le cours mondiaux aient légèrement repris en octobre 2001, on ne prévoit aucune hausse importante des prix à court terme. La Chine continue à exporter du coton et les États-Unis devraient cette année

développer leurs exportations. En outre, le ralentissement de l'économie mondiale devrait empêcher un accroissement de la demande dans un proche avenir. A plus long terme, les mouvements des prix pourraient être influencés par deux facteurs: l'adoption rapide du coton transgénique et le développement significatif de la superficie consacrée au coton au Brésil et en Turquie. L'adoption de coton biotech concernait en 2001, 16 pour cent de la superficie mondiale totale, ce qui a une forte incidence sur la réduction des coûts de production. Dans certaines de ces nouvelles zones les coûts de production devraient être inférieurs aux cours actuels des marchés mondiaux. Ces deux facteurs pourraient jouer un rôle important dans l'orientation future des prix au cours des années à venir.

Jute, kénaf et fibres apparentées

La bonne récolte de la campagne 2001/02 (juillet-juin) a conduit à une chute des cours d'exportation du jute brut à la suite de la reprise enregistrée pendant la dernière partie de la campagne précédente. Les prix des fibres de qualité BWD ont chuté à 310 dollars É.-U./tonne en septembre 2001 dans les ports du Bangladesh, contre 385 dollars É.-U./tonne en juin. A ce niveau les prix sont restés bien au-dessous du plancher de 420 dollars É.-U. de la fourchette des prix indicatifs, convenue lors de la dernière réunion du Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées en décembre 2000.

La production mondiale globale de jute, de kénaf et de fibres apparentées devrait avoir regagné 12 pour cent pour atteindre plus de 2,8 millions de tonnes en 2001/2002 traduisant une nette reprise au Bangladesh et en Inde, les deux principaux pays producteurs. L'Inde, qui se place au premier rang, a enregistré une progression de 11 pour cent de la production qui a atteint environ 1,8 millions de tonnes et le Bangladesh, de 18 pour cent, pour se placer environ à 800 000 tonnes. Selon les estimations, la production s'est maintenue au niveau des années précédentes dans les autres gros pays producteurs.

Les exportations mondiales de jute brut, de kénaf et de fibres apparentées ont continué à baisser de 460 000 tonnes en 1997/98, à environ 300 000 tonnes en 2000/2001. Cela tient à une réduction des importations en Chine, au niveau d'environ 5 000 tonnes en l'an 2000, après le record de 166 000 tonnes en 1997. L'Inde, qui a dépassé le Pakistan comme premier importateur mondial en 1999 (160 000 tonnes) a maintenu sa position en l'an 2000, malgré une réduction du volume de 130 000 tonnes. Le Pakistan a importé environ 70 000 tonnes, soit pratiquement la même quantité que l'année précédente. La Thaïlande, toutefois, a augmenté ses importations qui ont atteint environ 20 000 tonnes, contre seulement 1000 tonnes l'année précédente. Les importations de la CE, de l'Afrique, de l'Amérique latine et des régions du Proche-Orient ont considérablement diminué au cours de l'année.

La valeur mondiale des exportations de fibres de jute et de produits dérivés devrait avoir chuté à environ 425 millions de dollars É.-U. en l'an 2000, contre 663 millions de dollars É.-U. en 1996.

Les stocks de report de jute brut, dans les principaux pays producteurs, ont reculé au cours des trois dernières campagnes mais restent encore supérieurs aux 450 000 tonnes de la fin de la campagne de 2000/2001. A ce niveau, ils représentaient plus de 20 pour cent des besoins annuels des usines dans les principaux pays producteurs, contre 43 pour cent en 1997/98, dernière année de stocks élevés.

La production mondiale de jute, de kénaf et de fibres apparentées devrait chuter en 2002/2003 si le faible niveau actuel des cours du jute brut se maintient jusqu'aux semis en mars-avril 2002. Les stocks de report des principaux pays producteurs devraient rester élevés à la fin de la présente campagne limitant ainsi toutes les augmentations de prix.

Les prix du polypropylène, la matière première entrant dans la composition des produits synthétiques en concurrence avec le jute, sont restés stables, à environ 775 dollars É.-U./ tonne, au cours des deux premiers trimestres de 2001, après avoir progressé fortement pour atteindre ce niveau en l'an 2000, et cela a renforcé la compétitivité des prix du jute.

Fibres dures

Les prix du sisal africain, qui avaient augmenté en début d'année, ont faibli au cours du troisième trimestre de 2001 du fait d'une contraction de la demande. Le prix d'exportation de la fibre 3L qui a grimpé à 880 dollars É.-U. /tonne, c.a.f. dans les ports européens, en juillet 2001, a chuté à 800 dollars É.-U. en octobre et celui de la fibre UG est passé de 700 dollars É.-U. à 650 dollars É.-U. au cours de cette même période. Le prix de la fibre n°3 du Brésil a reculé légèrement de 360 dollars É.-U. en juillet, à 340 dollars É.-U. en octobre 2001.

La production mondiale de sisal et d'hénéquen devrait globalement avoir progressé d'environ 6 pour cent pour se placer à quelque 322 000 tonnes en 2001. Une nette reprise de la production au Kenya et une progression ultérieure au Brésil sont à la base de cette augmentation. Au Kenya, la reprise pourrait aider le pays à retrouver son niveau normal en 2001, la production ayant été touchée par la sécheresse l'année précédente.

Les exportations mondiales de fibres de sisal et de hénéquen ont gagné environ 6 pour cent et se sont placées à 75 000 tonnes en 2001 à la suite d'un léger mieux en l'an 2000. Les expéditions en provenance du Kenya, de la Tanzanie et du Brésil se sont développés, mais Madagascar s'est trouvé dans l'impossibilité de maintenir ses livraisons sur le marché mondial. Les exportations de produits manufacturés à base de sisal et de hénéquen ont continué à progresser.

Le recul des prix d'exportation de l'abaca, amorcé en décembre 1999, s'est poursuivi jusqu'au troisième trimestre de 2001, du fait de la faiblesse de la demande face à la progression de la production. Le prix de la fibre JK, f.o.b. port de Manille, a baissé jusqu'à 102 dollars É.-U. la botte de 125 kg en août 2001 par rapport à une moyenne de 112 dollars É.-U. en l'an 2000 et celui de la fibre S2 s'est établi à 118 dollars É.-U. contre 160 dollars au cours de la même période.

La production d'abaca, en expansion constante depuis 1997, devrait avoir augmenté d'environ 8 000 tonnes pour se placer approximativement à 90 000 tonnes en 2001, les deux principaux producteurs, les Philippines et l'Équateur ayant participé à ce mouvement.

Les exportations mondiales de fibre d'abaca devraient avoir augmenté pour la troisième année consécutive en 2001 et avoir dépassé 35 000 tonnes, surtout du fait d'un accroissement des exportations en provenance des Philippines. Les exportations totales de produits à base d'abaca, y compris les cordages et la pulpe, ont augmenté légèrement pour atteindre 43 800 tonnes (en équivalent fibre) en 2001, presque exclusivement du fait des Philippines. Les pays de l'Union européenne continuent à être la principale destination des exportations de fibre, suivis par les États-Unis et le Japon. Les États-Unis ont dominé le marché, pour la pulpe.

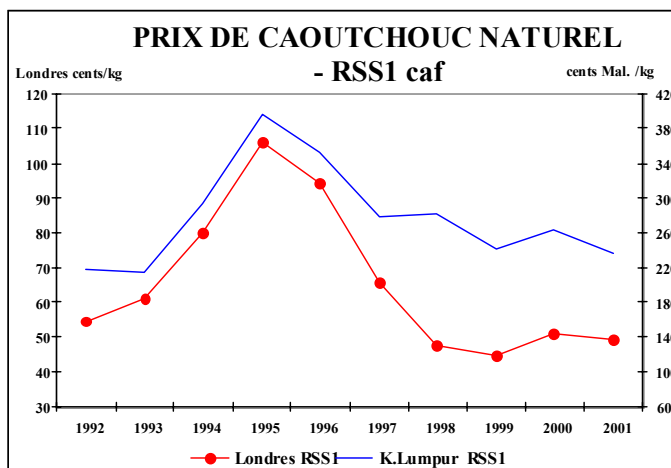
Les prix de la fibre de coco ont baissé fortement en 2001. Au Sri Lanka, le prix intérieur pratiqué pour la fibre à matelas, qui était de 2 900 Rs en octobre 2001, était d'environ la moitié par rapport au niveau observé le même mois, l'année précédente.

Une tendance à la hausse de la production au cours de la dernière décennie devrait se poursuivre pendant tout 2001 et l'on devrait parvenir à un niveau record, de plus de 320 000 tonnes, principalement du fait de l'accroissement de la production de fibre brune en Inde; la production de fibre blanche s'est stabilisée aux environs de 120 000 tonnes, en 2001. Une reprise de la production de fibre brune au Sri Lanka en l'an 2000 devrait se poursuivre pendant tout 2001. La production mondiale de filé de coco devrait encore progresser en 2001 pour atteindre un niveau exceptionnel de plus de 250 000 tonnes.

Les exportations de fibre et de filé de coco ont récupéré par rapport au niveau de l'an 2000 et cette reprise, alimentée par un renforcement de la demande dans les pays de l'Union européenne devrait se poursuivre pendant tout 2001. Les exportations de produits à base de coco, notamment les tapis et les paillasons, ont progressé depuis 1998 et devraient vraisemblablement se placer aux alentours de 45 000 tonnes, en 2001.

Caoutchouc naturel

Les cours du caoutchouc naturel, dans les principales bourses, ont été relativement stables en 2001. Le prix du caoutchouc RSS1 a oscillé de 47 à 57 pence/kg sur le marché de Londres, pendant les huit premiers mois de 2001, et de 2,2 à 2,4 ringgit/kg sur le marché malaisien pendant la même période. Ces deux prix étaient légèrement inférieurs à ceux des prix moyens obtenus l'an dernier.



La production mondiale devrait passer de 6,81 millions de tonnes en l'an 2000 à 7,15 millions de tonnes en 2001. En Thaïlande, premier pays producteur du monde, la hausse significative enregistrée en l'an 2000 s'est poursuivie et l'on estime que la production totale devrait atteindre 2,42 millions de tonnes, soit environ 3 pour cent de plus que l'an dernier. Au Viet Nam, la production a continué son ascension et devrait s'établir à 280 000 tonne, soit une hausse de 4 pour cent par rapport au niveau exceptionnel de l'an 2000. En Indonésie, une production de 1,61 million de tonnes est attendue contre 1,56 million de tonnes l'année précédente. En Malaisie, toutefois, la production devrait baisser de 9 pour cent en 2001, les agriculteurs préférant d'autres cultures, notamment le palmier à huile. Dans d'autres importants pays producteurs, comme la Chine et l'Inde, la situation de la production ne devrait pas évoluer alors que le recul de la production en Côte d'Ivoire, devrait être compensé par une progression au Liberia.

La consommation de caoutchouc naturel devrait s'établir à environ 7,25 millions de tonnes en 2001, niveau légèrement inférieur à celui de l'an 2000 (7,34 millions de tonnes). Près de la moitié du caoutchouc naturel utilisé dans le monde sert à la fabrication de pneus. La demande de véhicules à moteur, et partant de pneus, est fortement tributaire de la croissance économique. Son ralentissement pourrait affecter la demande de caoutchouc naturel aux États-Unis, au Canada, au Japon et en Europe occidentale où elle devrait baisser. Elle était toutefois ferme dans plusieurs pays d'Europe orientale jusqu'en septembre 2001. La Chine devrait continuer à connaître un fort mouvement d'expansion (l'on prévoit une consommation totale de 1,17 millions de tonnes) et se placer ainsi en tête des pays consommateurs de caoutchouc naturel en 2001.

En l'an 2000, les exportations mondiales brutes se montaient à 4,97 millions de tonnes, soit une progression de plus de 6 pour cent par rapport à l'année précédente et cette tendance s'est confirmée au cours du premier semestre de 2001. De janvier à avril 2001, les exportations mondiales totales ont été de 1,70 million de tonnes, environ 4 pour cent de plus qu'à la même période en l'an 2000. L'Indonésie, le Viet Nam et la Thaïlande sont responsables pour l'essentiel de cet accroissement. Les exportations en provenance de Thaïlande, pendant les quatre premiers mois de 2001, ont dépassé de plus de 8 pour cent celles de la même période, en l'an 2000. Au contraire, les exportations en provenance de Malaisie ont continué à reculer. Ce pays, qui était le plus grand exportateur mondial au début des années 90, n'était plus qu'au quatrième rang en l'an 2000. Après avoir importé plus d'un million de tonnes par an pendant six années consécutives, les États-Unis, principal importateur mondial de caoutchouc naturel, ont vu leurs importations chuter de manière significative de janvier à mai 2001, par rapport à la même période l'année précédente, du fait surtout de la faiblesse de l'économie. En Chine, les importations ont atteint 328 000 tonnes, de janvier à mai, soit une

hausse de 16 pour cent par rapport à la même période en l'an 2000. Toutefois, compte tenu de la faiblesse de la demande dans les autres principaux pays importateurs, comme le Japon et l'UE, au cours des derniers mois, les échanges mondiaux en 2001 devraient être inférieurs à ceux de l'an 2000.

A court terme, les prix mondiaux du caoutchouc devraient fluctuer autour du niveau actuel ou baisser. La détérioration des perspectives mondiales de croissance peut conduire à une contraction de la demande de caoutchouc naturel. De même, la baisse des cours du pétrole rend le caoutchouc synthétique plus compétitif, diminuant ainsi l'utilisation de caoutchouc naturel. Les cours devraient donc, à brève échéance baisser. Les prévisions font état d'une reprise de l'économie mondiale en 2002, mais une remontée substantielle des prix est improbable, car selon toutes probabilités les approvisionnements devraient augmenter en raison de saignées plus intensives et des capacités de production accrues des nouveaux pays producteurs.

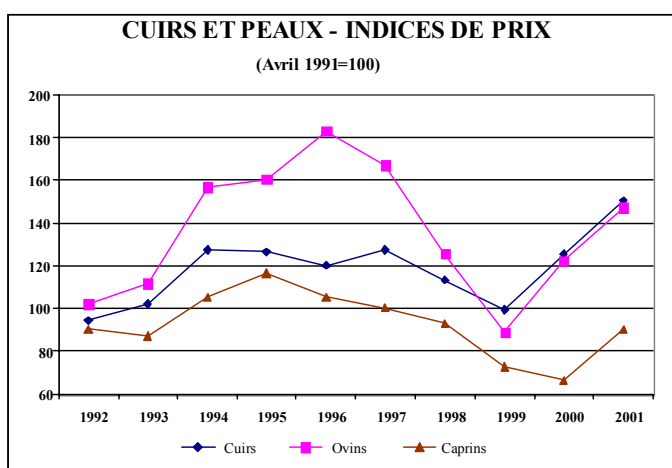
Cuir et peaux

Les cours internationaux de la plupart des cuirs et peaux se sont renforcés pendant le premier semestre de 2001. A partir de juillet 2001, la demande a diminué et de ce fait les cours des cuirs et des peaux verts ont commencé à chuter, mais ils sont restés en moyenne à des niveaux plus élevés qu'au cours de l'année précédente. Les perspectives à court terme semblent incertaines car la demande de cuirs et de produits à base de cuir pourrait subir l'effet d'un ralentissement de la croissance économique dans la plupart des pays consommateurs.

La production mondiale de cuirs et peaux de bovins, qui a atteint un niveau historique en l'an 2000, avec 5,8 millions de tonnes, a baissé en 2001, du fait d'une contraction de la production dans les principaux pays développés, due à une réduction des abattages. Le renforcement de la production, dans les pays en développement, n'a pas été suffisante pour compenser cette réduction.

La production s'est stabilisée aux États-Unis en l'an 2000, et selon les premières informations un niveau plus bas d'abattage du fait de la diminution du cheptel devrait entraîner un déclin de la production, en 2001 et 2002.

Dans la CE, la production de peaux de bovins devrait baisser nettement en 2001, et dans une moindre mesure en 2002, car les préoccupations liées à la sécurité alimentaire ont fait chuter la demande de bœuf surtout en Allemagne et en Italie. Les approvisionnements en cuirs et peaux devraient diminuer aussi au Royaume-Uni, en Irlande et, dans une moindre mesure, dans quelques autres pays où les troupeaux bovins ont été touchés par l'ESB et encore plus gravement par l'épidémie de fièvre aphteuse.



Les exportations mondiales de cuirs de bovins ont augmenté en l'an 2000 et la tendance à la baisse enregistrée l'année précédente s'est poursuivie. Cet accroissement d'environ 2 pour cent indique un accroissement des exportations, à partir des pays européens, soutenu par une demande plus forte pour des

cuirs de bonne qualité. Toutefois, cela n'a pas suffi à couvrir la hausse de la demande d'importations, comme l'indique l'augmentation des prix enregistrée fin 1999 et en l'an 2000. Les exportations en provenance des États-Unis, principal fournisseur des marchés mondiaux, à continué à chuter en 2001 et cette tendance baissière devrait se maintenir en 2002, du fait d'une production plus faible. Les exportations des pays en développement ont augmenté en l'an 2000 et en 2001, soutenues principalement par l'accroissement des exportations de certains pays d'Extrême-Orient. Cette croissance devrait se poursuivre en 2002, mais plus lentement que les années précédentes.

En l'an 2000, les importations mondiales de peaux et de cuirs ont augmenté d'environ 2,5 pour cent, stimulées par l'accroissement de la demande en Chine, en République de Corée et en Italie. L'Italie est maintenant le plus grand importateur mondial de cuirs de bovins et ses achats ont augmenté en l'an 2000, soutenus par un renforcement de la demande d'exportations de cuir de qualité supérieure et de produits à base de cuir. La Chine et la République de Corée ont représenté plus de 30 pour cent des importations mondiales de cuirs et peaux de bovins en l'an 2000. La Chine, deuxième importateur de cuirs de bovins, a augmenté ses importations en 2001 et elles devraient encore progresser en 2002, la demande de cuirs de qualité supérieure dépassant de loin l'offre disponible dans le pays.

La production mondiale de peaux d'ovins et de caprins a augmenté légèrement en l'an 2000 du fait surtout d'une augmentation de l'abattage effectué sur des troupeaux plus importants en Chine, qui a plus que compensé les réductions en Europe orientale et en Fédération de Russie. L'accroissement de la production a été largement suivi par un renforcement de la transformation dans les pays producteurs et le volume des échanges est resté dans l'ensemble stationnaire.

TROISIÈME PARTIE

QUESTIONS RELATIVES AUX MARCHÉS DES PRODUITS AGRICOLES

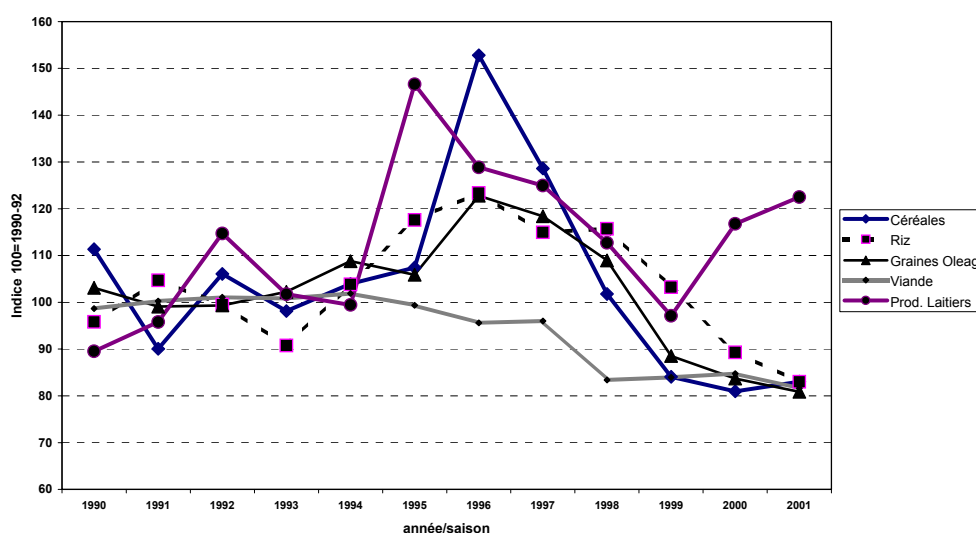
QUESTIONS RELATIVES AUX MARCHÉS DES PRODUITS AGRICOLES

Évolution des prix des produits alimentaires de base

Introduction

Le fait le plus marquant relevé sur les marchés internationaux des produits alimentaires de base au cours de la dernière décennie est la flambée des prix, de la plupart des produits, à la moitié des années 90 (voir figure 3.6)². Bien que la tendance baissière ait été renversée pour les produits laitiers à partir de 1999, les prix des céréales, de la viande et des oléagineux demeurent déprimés à des niveaux qui n'avaient pas été enregistrés pendant presque deux décennies. En effet, comme cela a été mesuré par les indices pertinents de la FAO, les modifications annuelles moyennes des cours internationaux depuis 1995, étaient de -8,8 pour cent pour les principales céréales, de -6,6 pour cent pour le riz, de -6,6 pour cent pour les oléagineux, de -3,4 pour cent pour les produits carnés et de -3,5 pour cent pour les produits laitiers.³

Figure 3.1. Indices des prix annuels de la FAO pour les principaux groupes de produits destinés à l'alimentation humaine et animale



Une telle uniformité dans l'évolution des cours pendant les années 90⁴ indique la normalisation des fondamentaux sur lesquels reposent les marchés de divers produits alimentaires de base, ainsi que les

² Le rapide examen de l'évolution des prix au cours de la dernière décennie contenu dans la présente section utilise les indices de la FAO pour les cours internationaux représentatifs concernant les groupes de produits alimentaires de base. La méthode de calcul des indices et la composition exacte de groupes de produits est mentionné sur le site suivant de la FAO (<http://www.fao.org/es/ESC/esce/escb/monitor/price.htm>).

³ L'évaluation des taux de croissance repose sur la méthode de régression et toutes les estimations des taux de croissance, sauf ceux relatifs aux produits laitiers, étaient significatifs du point de vue statistique, et traduisaient la modification récente de la tendance sur ce marché.

⁴ Une étude a aussi été effectuée pour déterminer s'il existait de fortes variations des prix, d'une campagne à l'autre, pour les produits alimentaires de base (selon les évaluations données par les indices des prix pertinents de la FAO) au cours de la même période. L'instabilité était mesurée en calculant des coefficients de variabilité (CV) pour chaque campagne en utilisant des données mensuelles pour chaque groupe de produit séparément, pour la période 1990-2001. Par la suite, ces estimations (12 pour chaque groupe de produits) ont été utilisées avec une méthode de régression pour vérifier s'il y avait une tendance significative des valeurs du CV au cours de la période. Un accroissement intéressant du point de vue statistique, de l'instabilité saisonnière, n'a été découvert

rapports étroits existant entre ces marchés. Certaines évolutions n'ont concerné que certains marchés, mais elles ont toutefois exercé des pressions qui tendaient à influencer les marchés dans la même direction ou bien elles n'ont pas été suffisamment fortes pour contrecarrer celles qui agissaient sur les marchés dans la même direction.

Marchés des céréales

Au cours de la dernière décennie, le blé et les céréales secondaires ont enregistré à l'échelle mondiale plusieurs évolutions importantes et certaines se sont répercutées clairement sur les prix internationaux. Comme indiqué ci-après, les modifications de la répartition des échanges (c'est-à-dire la modification de la liste des principaux pays importateurs et exportateurs) et l'évolution du marché national des céréales aux États-Unis et en Chine ont eu des effets très nets en général sur le secteur mondial des céréales, et en particulier sur les cours des céréales, presque tous déprimés.

Avant les années 90, les oscillations les plus marquées d'une année à l'autre (ou au cours d'une même année) étaient provoquées par la présence ou l'absence de deux acheteurs dominants, et cependant imprévisibles, sur les marchés mondiaux, à savoir l'ex- Union soviétique et la Chine. L'éclatement de l'Union soviétique n'a pas seulement éliminé le plus gros importateur mondial de céréales de la scène internationale, mais a aussi entraîné un accroissement significatif du volume des céréales invendues (et partant des stocks importants) dans la plupart des principaux pays exportateurs, accumulé après 1995 car d'autres acheteurs n'ont pas comblé le vide. De 1990 à 1995, les principaux exportateurs, ont eu souvent recours aux rabais et aux subventions à l'exportations afin de réduire leurs stocks volumineux.

En 1995, toutefois, ils avaient déjà commencé à réformer leurs politiques internes afin de résoudre les problèmes chroniques de surproduction. Après la flambée des prix de 1995/96, due à une chute significative de la production mondiale de céréales, à la suite de problèmes météorologiques dans les principaux pays exportateurs, les subventions à l'exportations n'ont plus été nécessaires, et une nette diminution des stocks des principaux pays exportateurs ont laissé espérer le maintien de cours fermes, facteur qui a encouragé les agriculteurs à produire davantage de céréales l'année suivante. Parallèlement, un certain nombre de pays producteurs, importateurs nets, comme le Pakistan et l'Inde ont aussi adopté des politiques qui ont permis d'encourager la production. En l'an 2000, l'Inde et le Pakistan ont rentré des récoltes exceptionnelles. Ces deux pays sont donc passés d'une situation d'importateurs nets à celle d'exportateurs nets, en pratiquant souvent des prix relativement faibles, qui ont fait chuter les cours sur les marchés mondiaux.

Dans ce contexte, et conformément aux engagements pris dans le Cycle d'Uruguay, aux États-Unis la loi agricole de 1995, connue sous le nom de Federal Agricultural Improvement and Reform (FAIR) Act est entrée en vigueur en avril 1996. Alors que le FAIR Act visait à supprimer (ou à desserrer) le lien entre les paiements de soutien et les prix agricoles, en remplaçant les paiements différentiels par des paiements compensatoires directs, le soutien constant accordé aux agriculteurs américains sous la forme d'aide d'urgence, en plus des paiements compensatoires, a suffi à inciter les agriculteurs à poursuivre la culture des céréales, même si les signaux envoyés par le marché (à savoir les prix) n'étaient pas encourageants.

Pendant ce temps, la Chine, l'un des principaux importateurs de blé, a poursuivi sa politique d'accroissement de la production intérieure et a continué à réduire sa dépendance vis-à-vis des importations. La politique céréalière de la Chine, depuis la moitié des années 90, a encouragé une production plus élevée d'une année sur l'autre, de sorte que vers la fin des années 90, le pays n'avait besoin d'importer que de petites quantités de céréales. A la suite d'un intervalle de brève durée, à la moitié des années 90, la production de maïs en Chine a commencé à dépasser la demande intérieure et cela a donné lieu à une période de boom des exportations. Toutefois, compte tenu du poids financier élevé des stocks croissants et de sa demande d'adhésion à l'OMC, la Chine a commencé à réformer son économie céréalière, en réduisant les incitations à

que pour les oléagineux et la viande, ce qui implique que les autres produits n'ont pas été affectés, du point de vue statistique par l'instabilité des prix.

la production et ses stocks importants.⁵ Ces modifications ont provoqué un recul des semis dès l'an 2000. En outre, des problèmes météorologiques ont aussi touché la production en 2001, qui a reculé bien en-dessous des besoins de consommation. Toutefois, le déficit a été largement couvert par le déblocage des stocks, sans avoir recours aux importations. En outre, la Chine a continué à exporter du maïs, bien que le déclin de la production de cette céréale ait été même plus important. Le fait que la Chine ne figure plus parmi les principaux importateurs de blé et qu'elle continue à vendre du maïs sur les marchés mondiaux a exercé une pression baissière sur les cours internationaux.

Marché du riz

La forte augmentation du prix du riz, de 1994 à 1996, correspond à une nette progression des demandes d'importation des pays dont les récoltes ont été gravement déficitaires au cours de cette période, notamment le Bangladesh, la Chine, l'Indonésie et surtout le Japon qui est arrivé en tête des pays importateurs en 1994. De ce fait, le volume mondial des échanges a augmenté considérablement et en 1995 il a dépassé le point de repère de 20 millions de tonnes, pour la première fois. Le resserrement du marché international du riz a remis à l'ordre du jour les préoccupations relatives à la sécurité alimentaire parmi les gros pays producteurs/consommateurs de riz et a encouragé les pouvoirs publics à adopter des politiques de développement de la production. Cette nouvelle situation, ainsi que de bonnes conditions de végétation, ont provoqué par la suite l'accroissement de la production mondiale de riz, qui a atteint un nouveau record en 1999.

Pour nombre des pays qui s'étaient engagés dans des politiques de soutien de la production, la progression enregistrée au cours de la deuxième moitié de la décennie a plus que dépassé la croissance des besoins nationaux, ce qui a provoqué la création d'excédents importants qui ont dû être reportés sur les années successives. C'est pourquoi, les stocks mondiaux de riz ont nettement augmenté, surtout à la fermeture des campagnes de 1998 et 1999. Plusieurs des pays qui étaient parmi les principaux importateurs en 1993-96 ont vu baisser leurs importations ou sont parvenus à l'auto-suffisance et certains même, ont retrouvé une situation de pays exportateur net. En Chine, par exemple, les achats qui avaient grimpé en flèche en 1995, à la suite d'une très mauvaise récolte en 1994/95, ont nettement évolué en 1997, le pays étant revenu sur le marché en tant qu'exportateur. En 1998, les exportations ont grimpé jusqu'à 3,8 millions de tonnes et sont restées depuis aux alentours de 3 millions de tonnes, même en l'an 2000 alors que la production avait diminué, car il a été possible de prélever sur les stocks très importants.

Figure 3.2. Indice mensuel des prix internationaux du riz de la FAO



⁵ Des renseignements plus précis sur l'évolution en Chine, notamment pour ce qui est du volume des stocks figurent dans le numéro de février 2001 de *Perspectives alimentaires*.

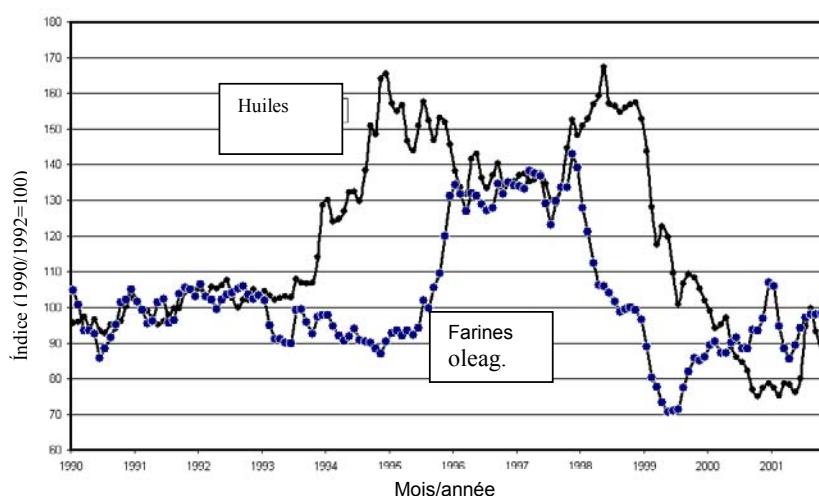
Alors que le recul de la demande mondiale d'importations et la pression des grandes quantités disponibles pour l'exportation ont eu un net effet de dépression sur le prix dans la dernière partie des années 90, le niveau élevé de protection qui caractérise le secteur du riz a empêché la répercussion totale de la chute des prix sur les marchés intérieurs des principaux pays producteurs. Au contraire, les pouvoirs publics ont continué à protéger leur secteur national du recul des cours internationaux, en réduisant la compétitivité sur les importations ou en favorisant les exportations, soit par le biais d'accords entre gouvernements, d'accords de troc ou de programmes de crédit, mesures qui dans l'ensemble ont eu tendance à exacerber la chute des prix en l'an 2000. Dans une certaine mesure, les engagements pris au titre de l'Accord sur l'agriculture du Cycle d'Uruguay ont empêché des pays comme l'Inde, la République de Corée, le Japon ou la CE de disposer de leurs excédents sur les marchés mondiaux, autrement que sous la forme de ventes commerciales ou d'aide alimentaire. Ces contraintes ne s'appliquent pas à d'autres importants acteurs du marché du riz comme la Chine, le Myanmar ou le Vietnam qui ne sont pas membres de l'OMC. Toutefois, il n'existe pas de preuve formelle permettant d'avancer que ces pays ont subventionné leurs exportations.

Certains signes toutefois laissent prévoir une prochaine remontée des prix. Depuis l'an 2000, la production mondiale de riz n'a pas permis de satisfaire la consommation mondiale et des prélèvements sur les stocks ont dû être effectués dans un certain nombre de pays, surtout en Chine. En outre, un certain nombre de pays, plus exposés à la concurrence internationale (Argentine, Uruguay) ont réagi à la faiblesse des cours en limitant les semis. Dans d'autres, les pouvoirs publics ont accordé moins de soutien à la production surtout en Chine, mais aussi en Égypte, au Japon, en République de Corée, au Pakistan et au Viet Nam. Enfin, la sécheresse qui sévit actuellement dans divers pays pourrait aussi favoriser le raffermissement des prix.

Marchés des produits oléagineux

Au cours des années 90, l'évolution des prix dans le secteur des oléagineux a suivi un mouvement habituel à la fois complexe et diversifié (voir figure 3.3). Dans l'ensemble, des périodes de stabilité des prix ont alterné avec des périodes d'oscillations plus marquées. Jusqu'à la fin de 1992 et à nouveau de 1996 à la moitié de 1999, les prix des huiles et des farines - liés du fait du broyage - ont évolué plus ou moins parallèlement. Par contre, on signale deux périodes exceptionnelles 1993-1995 et 1999-2000 où les indices des prix de l'huile et de la farine ont évolué dans des directions opposées. Les fondamentaux du marché sur lesquels reposent l'évolution des prix au cours de ces deux périodes sont mentionnés ci-après.

Figure 3.3. Indices mensuels de la FAO pour les cours internationaux des huiles et des farines



Au cours de la deuxième moitié de 1993, les cours internationaux de l'huile ont commencé à progresser du fait du déficit des approvisionnements mondiaux en huile et de la diminutions des stocks. Les cours

internationaux des farines d'oléagineux, par contre, ont faibli, surtout du fait d'une demande d'importations atone. Cette situation s'est poursuivie au cours de l'année suivante, lorsque une ultérieure contraction de l'offre et des niveaux nettement réduits des stocks ont conduit à d'autres hausses très nettes du prix de l'huile, alors que les prix de la farine sont restés bas, car la demande d'importations a été limitée dans la CE où les modifications des politiques agricoles ont favorisé l'utilisation des céréales par rapport aux farines d'oléagineux dans les rations destinées à l'alimentation animale, et en Europe orientale et dans la CEI où la demande intérieure de farines et les importations de farines d'oléagineux ont encore diminué du fait d'une faible croissance économique et de la pénurie de devises. Les prix de l'huile ont encore diminué en 1995, car de meilleures récoltes et des rendements élevés en huile, ont mis fin à l'insuffisance de l'offre mondiale et les stocks des pays importateurs ont été reconstitués. Parallèlement, les prix des farines ont commencé à grimper du fait de divers facteurs, notamment un recul de la production mondiale de soja, une forte demande mondiale pour les produits de l'élevage et un accroissement de la demande provoqué par un rapport plus favorable farine/céréales à la suite du net accroissement des prix des céréales fourragères en 1995.

Vers le début de 1998, les prix des farines et par la suite aussi de l'huile, ont subi une forte pression à la baisse. Cela était principalement le résultat d'une forte reprise de la production mondiale de soja et d'autres oléagineux (en partie due aux politiques de soutien agricoles appliquées dans certains pays), associée à un ralentissement de l'expansion de la consommation mondiale d'huile et de farines. Dans le cas des huiles, les prix ont continué à chuter nettement en 1999 et en l'an 2000, principalement pour deux raisons : de nouvelles bonnes récoltes provenant de plantes à rendement élevé en huile et la reprise complète de la production d'huile tropicale après les effets négatifs de El Niño en 1997-98 - conduisant à un net accroissement des stocks dans les principaux pays exportateurs. Au départ, même les prix des farines ont continué à chuter car la production mondiale et les stocks mondiaux de farines oléagineuses ont augmenté, et parce que la concurrence des céréales fourragères a encore progressé du fait d'un recul important des prix. Toutefois, contrairement aux prix de l'huile, à partir de la moitié de 1999, les cours internationaux des tourteaux et des farines ont remonté, l'expansion de la production mondiale de farines oléagineuses ayant pris fin, l'offre de farine de soja étant actuellement inférieure à la demande, ce qui inverse la tendance observée depuis la fin de 1997.

Marchés des produits de l'élevage

Viande

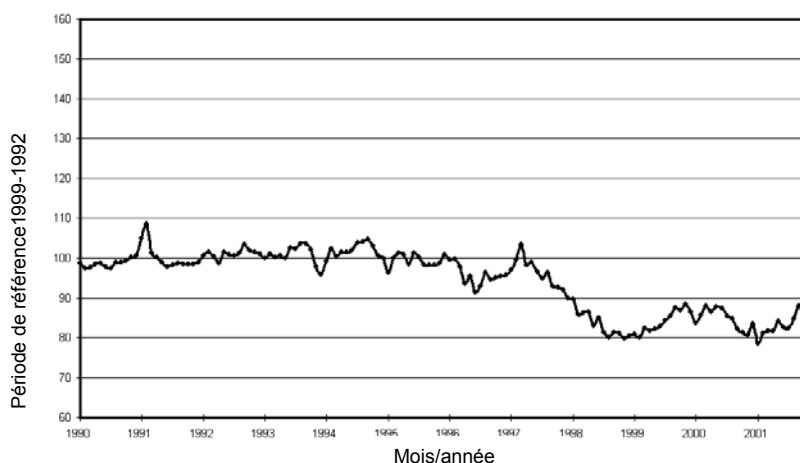
Les cours internationaux de la viande ont enregistré un net recul en 1997-98 (voir figure 3.4). De nombreux facteurs sont intervenus dans ce sens, notamment : l'incidence des cycles de production pour les animaux, surtout pour le bœuf ; les modifications des échanges pour la viande du fait des modifications de la demande ; la forte concentration des importations internationales de viande, rendant les marchés internationaux sensibles aux chocs ayant lieu dans chacun des principaux pays importateurs.

L'analyse des prix du secteur de la viande, par rapport à ceux des cultures végétales, est rendue encore plus difficile par la nature hétérogène des produits carnés qui pénètrent actuellement sur les marchés internationaux. Il est donc difficile de déterminer les cours internationaux représentatifs ce qui, associé à des échanges internationaux en rapide évolution, fait qu'un indice général de la viande perd rapidement sa signification du fait de l'évolution des marchés. Compte tenu de ces avertissements, la figure 3.4 indique que les prix de la viande n'ont pas souvent suivi le même cours que ceux des produits alimentaires de base.

Un élément important de l'Indice des prix de la viande de la FAO est le prix des produits à base de bœuf. Partant, la chute des cours du bœuf depuis le milieu des années 90 a fortement contribué à une baisse d'ensemble de l'indice. La suppression de troupeaux aux États-Unis, principal pays importateur de viande de bœuf, qui a commencé en 1996 du fait du net accroissements des prix des céréales fourragères et ensuite des farines d'oléagineux, ont entraîné une diminution des demandes d'importation et ont donc contribué au recul des cours internationaux du bœuf. Parallèlement, l'atonie de l'économie japonaise, deuxième pays importateur, a conduit les consommateurs à préférer des morceaux de bœuf importés, moins chers (surlonge, poitrine, paleron...) ajoutant une ultérieure pression à la baisse sur les prix moyens de la viande de bœuf.

Cette tendance baissière s'est inversée en principe en 1999 du fait de la reprise des marchés asiatiques de la reconstitution des troupeaux aux États-Unis, qui ont été de courte durée, maintenant à nouveau les cours internationaux à un faible niveau favorisé par la suite, par la résurgence des épidémies d'ESB en Europe.

Figure 3.4. Indice mensuel de la FAO pour les cours internationaux de la viande



Après 1997, une nouvelle pression baissière sur les cours internationaux de la viande a été provoquée par la crise financière en Russie, principal importateur mondial de viande et destinataire de plus d'un quart des échanges mondiaux de viande de volaille et l'on a enregistré un net recul des cours internationaux de la viande de volaille. En outre, les dévaluations monétaires, en Thaïlande et au Brésil, deux des principaux exportateurs de viande de volaille, ont favorisé la pression à la baisse des cours de la volaille. Toutefois, la stabilisation progressive de l'économie russe et les épidémies animales à la fin de l'an 2000 en 2001, qui ont une incidence sur les disponibilités en viande de bœuf et de porc, pourraient se traduire par une nette remontée des prix de la volaille. De même, en Europe, principal marché d'importation des produits ovins, les prix de l'agneau, qui ont grimpé en flèche en 1996 et 1997, du fait des préoccupations des consommateurs liées à l'ESB, ont enregistré un net renforcement en 2001.

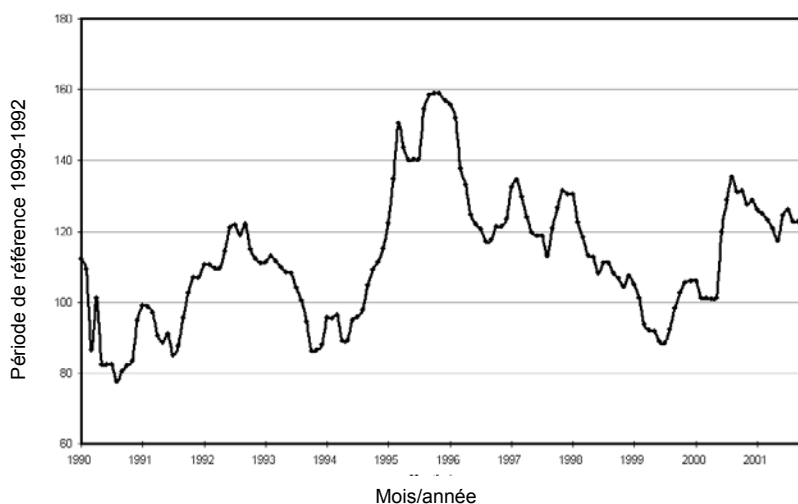
Le marché mondial de la viande de porc est relativement restreint, les échanges constituant environ 3 pour cent de la production mondiale. En outre, ce marché est très concentré - les deux-tiers du commerce mondial reposant seulement sur trois marchés d'import et d'export - ce qui accentue la vulnérabilité aux chocs enregistrés dans les pays. Cette situation a été clairement illustrée en 1998 lorsque la production a augmenté dans les pays exportateurs au moment de la crise financière en Russie - principal marché d'importation de viande, entraînant un effondrement de la demande d'importations de viande de porc, et une chute des prix dans la CE et aux États-Unis, au niveau le plus bas des 30 dernières années. Les prix de la viande de porc sont depuis restés faibles, du fait probablement de la restructuration du secteur de la viande de porc aux États-Unis et dans la CE, les prix exceptionnellement bas obligeant les petits producteurs à délaisser leurs activités. Les entreprises de plus grandes dimensions ont des coûts de production marginaux réduits et leur rayon d'action plus vaste leur permet de vendre moins cher.

Au Japon, une certaine préférence des consommateurs pour des morceaux bon marché, pourrait aussi exercer une pression à la baisse sur les prix.

Produits laitiers

Au cours de la dernière décennie, les cours internationaux des produits laitiers ont connu des variations considérables (voir figure 3.5). Pendant cette période, la demande d'importations a progressé d'environ un tiers, passant de 5,5 pour cent à 7 pour cent de la production mondiale de lait. Toutefois, malgré une augmentation de la demande mondiale, la quantité de lait échangée, par rapport à la production totale, est restée relativement faible. Pour ce qui est des exportations, le marché international des produits laitiers est caractérisé par un nombre limité de pays exportateurs. Alors que le nombre de pays importateurs est plus élevé, un certain nombre de pays représente une part substantielle des importations. De ce fait, des modifications relativement faibles de l'offre et de la demande des principaux pays exportateurs et importateurs ont suffi à modifier substantiellement les cours internationaux. Ainsi, à la fin des années 90, les ajustements économiques en Asie et la dévaluation du rouble russe et du real brésilien ont été des facteurs importants de la chute des prix enregistrée au cours de cette période. La hausse plus récente des prix des produits laitiers reflète une amélioration des conditions économiques dans certains des principaux pays importateurs ; pour les pays producteurs de pétrole, un accroissement des revenus permettant de financer les importations ; des conditions internes du marché dans la CE favorables à une réduction des excédents de produits laitiers destinés à l'exportation dans la CE; et l'engagement de réduire le volume et la valeur des exportations subventionnées conformément à l'Accord sur l'agriculture du Cycle d'Uruguay.

Figure 3.5. Indice mensuel de la FAO des prix internationaux des produits laitiers



Conclusions

La flambée des cours internationaux de la plupart des produits alimentaires de base observés à la moitié des années 90 était due essentiellement à des conditions météorologiques défavorables qui ont réduit la production dans certaines parties du globe et ont entraîné des baisses substantielles des stocks de report pour les produits concernés. Les retombées qui ont suivi étaient dues en partie aux rapports étroits existant entre les différents marchés des produits (par exemple l'accroissement du prix des céréales fourragères touchant à la fois le secteur des farines pour le bétail et de l'élevage). Une influence généralisée des phénomènes météorologiques sur la production n'est pas très fréquente, mais elle n'est pas non plus exceptionnelle. En outre, avec la diminution des stocks mondiaux de certains des principaux produits alimentaires, surtout dans les pays exportateurs les plus importants, l'incidence sur la sécurité alimentaire des pays vulnérables peut

être très préoccupante car les instruments financiers destinés à faire face à de tels déficits peuvent ne pas être la meilleure façon de régler l'absence concrète de disponibilités alimentaires.

Les modifications des résultats économiques obtenus dans des pays situés dans diverses régions du globe et les réponses de politiques interne ont compliqué l'évaluation de l'évolution au cours de la dernière moitié de la décennie. Les effets de la hausse des prix, associés à une croissance relativement faible de l'économie dans plusieurs parties du monde ont affaibli les cours internationaux des produits alimentaires à partir de la moitié des années 90, phénomène qui a été facilité par une intégration croissante sur les marchés mondiaux, des pays même les plus éloignés. Avec l'accroissement de la pression exercée pour réduire les stocks accumulés à l'intérieur de certains pays et les politiques prises dans d'autres pour atténuer les effets de la diminution des revenus, la pression à la baisse sur les cours internationaux s'est poursuivie au début du nouveau millénaire.

Il convient également de noter que l'on a assisté au cours de cette période au début de la mise en œuvre de l'Accord sur l'agriculture du Cycle d'Uruguay. Les membres ont généralement respecté leurs engagements mais cela n'a pas conduit toutefois à des modifications substantielles des politiques, car l'évolution susmentionnée dans les fondamentaux du marché, n'a pas permis de déterminer facilement la contribution spécifique de l'Accord.

Les cours du pétrole et les prix des produits agricoles

Introduction

La question de savoir si les variations des cours du pétrole ont un effet significatif à l'échelle internationale sur les marchés et les prix des produits agricoles, a été débattue dans un certain nombre d'instances internationales, et récemment au cours des réunions des groupes intergouvernementaux de la FAO sur les fibres naturelles. Toutefois, il n'a pas été possible de tirer des conclusions définitives sur le fait de savoir si les prix du pétrole agissent sur les prix des autres produits et dans l'affirmative, de savoir si cette action est positive ou négative. Il paraît vraisemblable que si ces liens existent, ils varient d'un produit à l'autre et d'un pays à l'autre. Il convient également de s'arrêter sur la dynamique de ces rapports : compte tenu de la tendance séculaire à la baisse des prix de nombreux produits, il se pourrait que les variations des cours du pétrole n'agissent qu'à court terme. Ces observations n'ont pratiquement pas fait l'objet d'une analyse économique et il n'est pas possible d'établir de manière tangible l'existence ou non de ces liens. Le présent chapitre analyse la nature des rapports possibles entre les cours du pétrole et les prix des produits agricoles, et présente les résultats de certaines analyses économétriques préliminaires qui se penchent sur l'existence et la signification de ces effets pour ce qui est des fibres.

Les prix moyens du pétrole sont à présent (octobre 2001) légèrement supérieurs à 20 dollars É.-U. le baril, soit environ 30 pour cent de moins qu'il y a un an. Le choc des prix du pétrole de l'an 2000 semble avoir été de courte durée. Après avoir atteint cette année-là plus de 30 dollars É.-U. le baril en septembre et en novembre, les prix ont chuté progressivement pour s'établir à une moyenne de 28 dollars É.-U., en l'an 2000 et de 25 dollars É.-U. en 2001. La situation internationale actuelle rend les prévisions particulièrement complexes, toutefois les prix devraient atteindre en moyenne 18-19 dollars É.-U. le baril, à long terme. Il faudrait toutefois rappeler, que le prix final du pétrole ne dépend pas seulement de l'offre et de la demande, mais aussi des taxes nationales et des subventions. Par exemple, dans la CE, les taxes représentent deux-tiers du prix de détail du pétrole. Des modifications compensatoires des taxes nationales pourraient renforcer les mouvements internationaux des cours du pétrole, en maintenant la demande malgré la hausse des cours.

Les conséquences macroéconomiques liées aux chocs des cours du pétrole ont été souvent évoquées. Les hausses de prix peuvent être favorables aux pays exportateurs, mais on estime en général que les effets sur la production mondiale et la demande globale sont dans l'ensemble négatifs. Les pays industrialisés ont réussi à rationaliser l'utilisation de l'énergie, pour faire face d'une part aux prix plus élevés du pétrole, mais aussi pour respecter l'environnement, et de ce fait les chocs des cours du pétrole sont moins graves que par le passé. Les pays en développement importateurs de pétrole subissent des répercussions plus graves car ils ont tendance à utiliser davantage d'énergie par unité de production - jusqu'à deux fois plus - et ce mouvement s'est encore accentué avec l'industrialisation. Le coût des importations de pétrole représente donc en général une part importante de la balance des paiements. Parallèlement, les recettes d'exportation de nombreux produits agricoles ont eu tendance à baisser du fait de la chute des prix, ce qui a accentué l'effet négatif du gonflement de la facture pétrolière. S'il existe un lien entre le prix du pétrole et les prix des produits agricoles, l'incidence des variations des cours du pétrole sur la balance des paiements des pays en développement importateurs de pétrole peut être renforcée ou atténuée par les modifications relatives des prix. La nature du rapport existant entre le prix du pétrole et le prix de certains produits agricoles sera examiné ci-après.

Liens économiques entre les cours du pétrole et les prix des produits agricoles

Les mécanismes économiques par lesquels les variations des prix du pétrole sont transmises aux prix des produits agricoles seront examinés dans la présente section. Ils sont nombreux et complexes et, comme cela a déjà été mentionné, il y a tout lieu de penser qu'ils varient d'un produit à l'autre et d'un pays à l'autre. Il est donc difficile, a priori, d'avoir une vision globale de la nature de ces liens et de ces incidences.

Comme pour les autres produits, les coûts de production et partant les profits découlant des produits agricoles dépendent du prix du pétrole. L'impact devrait dépendre de l'importance de l'utilisation du pétrole dans la production d'un certain produit mais, quoi qu'il en soit, l'accroissement des cours du pétrole devrait, à plus ou moins brève échéance se traduire par une hausse des prix des produits agricoles.

L'effet le plus controversé des variations des cours du pétrole concerne les répercussions sur la croissance économique des pays importateurs de pétrole, notamment les pays industrialisés qui sont les principaux débouchés pour les produits agricoles. Une hausse des cours du pétrole devrait conduire à un ralentissement du taux de croissance et partant de la demande de tous les produits. Ainsi les stocks de produits augmentent et les prix fléchissent. L'incidence sur la croissance économique devrait être plus importante pour les pays importateurs de pétrole, pour les raisons qui viennent d'être avancées, mais les effets de réduction sur les prix des produits devrait être moindres grave car ces pays ont en général un rôle moins déterminant comme importateurs de produits. Il se peut toutefois que la réduction de la demande interne conduise à un accroissement des excédents exportables et renforce une tendance baissière des prix.

Pour les pays exportateurs de pétrole, les effets d'une hausse des cours sur la demande sont évidemment diamétralement opposés. L'augmentation des revenus favorise la croissance de la demande d'importations de produits agricoles, et selon toutes probabilités cela entraînera un relèvement des prix de certains produits. Tout au moins, les variations des cours du pétrole devraient avoir une incidence sur les échanges. Pour qu'il y ait réellement une incidence sur le prix des produits, il faut que le pays exportateur de pétrole joue un rôle déterminant en tant qu'importateur d'un produit déterminé et cela dépend aussi des liens entre les revenus et la demande d'importations. Les modifications du volume des importations de certains pays exportateurs de pétrole, surtout au Proche-Orient et dans la zone de l'ex Union-soviétique, peut agir très nettement sur les variations de prix de certains produits. Dans le cas du thé, par exemple, la Fédération de Russie, qui est le plus gros importateur mondial et les marchés du Proche-Orient sont aussi représentatifs. Le volume des importations sur ces marchés est déterminé par les variations de revenus et agit fortement sur les cours internationaux du thé, à court terme.

Il est fort probable qu'un lien direct s'établisse entre les cours du pétrole et les prix des produits agricoles lorsque des produits synthétiques à base de pétrole concurrencent les produits naturels. Les marchés des matières premières agricoles en sont le meilleur exemple, les fibres naturelles et le caoutchouc étant concurrencés par des produits synthétiques. Évidemment, la substitution repose sur la compétitivité globale des produits de remplacement, pour une certaine utilisation, et il ne faut pas seulement tenir compte de simples considérations sur les prix mais aussi des caractéristiques respectives des produits pour l'usage envisagé. Un lien beaucoup plus complexe de substitution, lié aux cours du pétrole, a lieu avec le sucre au Brésil, pour la production d'éthanol. La hausse des prix du pétrole a favorisé une utilisation de plus en plus importantes de sucre pour sa fabrication, ce qui pourrait exercer une pression à la hausse sur les prix intérieurs du sucre. Toutefois, les retombées sur les cours mondiaux du sucre, dépendront de l'offre disponible de sucre au Brésil. Des résultats divergents sont envisageables, la hausse des cours du pétrole et du sucre provoquant un développement de la capacité productive, mouvement qui se maintiendra, du moins à court terme, même avec le recul des prix.

L'impact global des cours du pétrole sur les prix des produits agricoles dépend, le cas échéant de l'équilibre entre diverses influences. Les effets découlant de la possibilité de remplacer des produits naturels par des produits synthétiques ou d'agir sur les coûts de production, devrait vraisemblablement être positif. L'influence des variations de revenus sur la demande de produits est par contre moins évidente. En général, les modifications du niveau d'activité économique découlant des variations des cours du pétrole devrait entraîner les cours des produits agricoles dans la direction opposée de celle des cours du pétrole. Toutefois, sur certains marchés, à savoir ceux des pays exportateurs de pétrole, les prix de certains produits agricoles pourraient suivre la même tendance. Ce dernier phénomène sera décisif par rapport au précédent pour les cours internationaux si les pays exportateurs de pétrole occupent une part importante du marché mondial du produit en question.

Évaluation de l'incidence des cours du pétrole : quelques exemples concrets

Dans la section précédente, on a examiné les modalités selon lesquelles les variations des cours du pétrole agissent sur les prix des produits agricoles. On peut toutefois se demander si ces liens existent en réalité et dans l'affirmative qu'elle est l'importance qu'ils revêtent. Compte tenu de la diversité des liens envisageables, il est probablement difficile d'obtenir des résultats précis dans la plupart des cas. Divers résultats tirés d'une analyse économétrique provisoire seront analysés ci-après. Des renseignements techniques supplémentaires ainsi que l'ensemble des données sont disponibles auprès du Service des matières premières et des produits tropicaux et horticoles de la Division des produits et du commerce international de la FAO. L'analyse étudie surtout la situation des fibres pour lesquelles les variations des cours du pétrole peuvent a priori avoir les effets les plus directs, en modifiant les prix respectifs des produits naturels et synthétiques.

L'analyse tente d'établir un rapport significatif du point de vue statistique entre les cours du pétrole et le prix des fibres.⁶ Deux approches économétriques sont utilisées : la première est une application de l'analyse de cointégration qui cherche à établir l'existence de rapports stables et équilibrés à long terme entre les cours du pétrole et ceux des fibres ; la seconde vise à s'assurer que les cours du pétrole permettent d'établir avec plus de précision les modèles économétriques structurels pour la détermination des cours internationaux des fibres.

L'analyse de cointégration s'intéresse surtout aux éventuels rapports à long terme entre les prix du pétrole et ceux des diverses fibres. Plus précisément elle vérifie s'il existe un rapport stable à long terme entre les prix, qui se rétablit selon toutes probabilités après un écart et étudie le processus de rétablissement du rapport sur le long terme. Du point de vue statistique, pour qu'un tel rapport existe deux conditions doivent être réunies. La première est que les prix examinés aient des caractéristiques similaires (par exemple évolution similaire). La deuxième est que les prix progressent parallèlement dans le temps, et sans s'écarter d'une manière systématique du mouvement à long terme. Diverses procédures statistiques sont disponibles pour évaluer ces situations. Toutefois, dans de nombreux cas, elles sont peu concluantes et fournissent des résultats vagues voire contradictoires.

Les résultats de l'analyse de cointégration sont mitigés. Tous les prix semblent présenter les mêmes propriétés statistiques, pour ce qui est de la tendance, ainsi la première condition semble être respectée. Toutefois, les résultats des vérifications sur l'existence à long terme d'un rapport entre les prix sont contradictoires. Ils varient selon les méthodes appliquées et en fonction des données utilisées (trimestrielles ou mensuelles). Le test de Johansen qui s'intéresse surtout à l'évaluation des rapports à long terme entre le prix du pétrole et le prix des fibres, ne décèle pas l'existence de rapport de ce type à long terme et partant ne relève aucune répercussion du prix du pétrole sur celui des fibres (y compris le polypropylène). Toutefois, d'après un autre test, il semblerait bien que le prix des fibres s'ajuste aux changements des cours du pétrole, afin de rétablir un rapport à long terme entre eux. ? En utilisant des données trimestrielles, ces résultats sont valables pour chacune des fibres examinées. Le coefficient d'ajustement, qui mesure l'adaptation des prix des fibres pour rétablir les rapports à long terme avec les prix du pétrole est très représentatif du point de vue statistique, bien que sa portée soit limitée ce qui indique que l'ajustement est relativement lent et que les variations des cours du pétrole ne se répercutent pas totalement sur les prix des fibres. Cependant, en répétant cette analyse avec des données mensuelles les résultats indiquent que seuls les prix du coton s'ajustent de cette façon aux cours du pétrole. Ainsi, alors qu'un rapport à long terme semble être établi, il apparaît qu'il

⁶ Les données trimestrielles et mensuelles sur les prix sont les suivantes : pétrole brut (dollar E.-U./baril, fob, Dubai) polypropylène (dollar E.-U./tonne, grade raphia, Europe occidentale) ; coton (dollar E.-U./100 livres, douze marchés, Etats-Unis), jute (dollar E.-U./tonne, Chittagong-Chalna, Bangladesh) ; sisal (dollar E.-U./tonne, Afrique de l'Est, Londres). Les données utilisées dans l'analyse trimestrielle partent de 1977 (Q 1) et vont jusqu'en l'an 2000 (Q4) soit un total de 96 points, alors que les séries mensuelles vont de janvier 1980 à décembre 1999, soit un total de 240 points. Les sources des données sur les prix sont les suivantes : Financial Times, pour le pétrole et le coton ; Public Ledger pour le jute ; Wigglesworth pour le sisal ; Economic and Chemical News pour le polypropylène. Toutes les données sur les quantités proviennent de la FAO. Les données sur les prix sont corrigées le cas échéant par l'indice des prix à la consommation des Etats-Unis et les cours du pétrole brut sont ajustés périodiquement. L'analyse utilise les logarithmes naturels des données.

n'y a qu'une répercussion partielle du prix du pétrole sur le prix du coton et l'ajustement des prix du coton aux variations des prix du pétrole est lent.

L'autre approche visant à établir si les prix du pétrole ont une réelle incidence sur les prix des fibres, utilise des modèles économétriques dynamiques simples, de détermination des prix des fibres. Ces modèles sont fréquemment utilisés dans l'analyse des marchés des produits. Chaque fibre est étudiée dans le contexte de son évolution récente et en tenant compte des niveaux de la demande et des stocks. Ces modèles ont été établis pour le coton, le jute et le sisal mais non pour le polypropylène, faute de données disponibles sur les quantités. Le sens de ces modèles est acceptable et les coefficients estimés sont significatifs du point de vue statistique. Un test pour savoir si les prix du pétrole ont un rôle sur la détermination du prix des fibres peut être fait en ajoutant les cours du pétrole à ces modèles, et en vérifiant si le coefficient des cours du pétrole est significatifs du point de vue statistique. Dans l'affirmative, cela implique que les cours du pétrole contribuent de manière décisive au mouvement des prix des fibres. Pour ce qui est du coton et du jute, il apparaît que les cours du pétrole ne permettent pas de mieux comprendre la signification des modèles. Toutefois, selon ces résultats, ils semblent être importants pour la détermination des prix du sisal.

Les cours du pétrole affectent-ils les prix des produits agricoles ?

Alors qu'en théorie il existe un certain nombre de rapports économiques par l'intermédiaire desquels les modifications des cours du pétrole peuvent agir sur les prix des produits agricoles, une observation directe ne confirme qu'en partie la conception selon laquelle ces incidences pourraient être déterminantes. Il ne s'agit bien sûr que d'une analyse économétrique provisoire, limitée à un petit nombre de produits ou groupes de produits mais c'est toutefois pour les fibres naturelles que les effets les plus directs et peut-être les plus déterminants peuvent être relevés. Certains effets significatifs sont indiqués, sans pour autant que la preuve en soit fournie. Dans l'ensemble, les résultats ne viennent pas soutenir la thèse selon laquelle les prix du pétrole ont une influence régulière et décisive sur le prix des fibres. Un certain nombre de motifs pourraient être avancés à cet effet.

Le lien entre les cours du pétrole et le prix des fibres repose sur l'hypothèse que les variations des prix du pétrole entraînent des changements dans les prix des fibres synthétiques et ce notamment par rapport aux fibres naturelles. Toutefois, il ne semble pas qu'il existe un lien étroit et stable entre les cours du pétrole et ceux du polypropylène, par exemple. Cela peut s'expliquer par les conditions de compétitivité du secteur. De ce fait, les changements des cours du pétrole ne se répercutent pas totalement dans les prix du polypropylène. Alors que le changement d'utilisation permet aux variations des prix du pétrole d'agir sur les prix des produits agricoles, la signification de ces effets sur les prix relatifs des produits naturels et synthétiques n'est pas à priori évidente car il faut tenir compte d'un facteur à plus vaste portée, la compétitivité. Ce dernier peut agir à plus d'un titre sur les tendances à long terme, pour les substitutions. Dans le cas du jute, par exemple, l'introduction des sacs et des poches en polypropylène a fortement entamé la part de marché des sacs et des poches en jute, non seulement du fait d'un prix plus avantageux, mais aussi parce qu'il offre souvent de meilleures performances, dans nombre de cas. Le polypropylène fait également concurrence au jute dans le domaine des doublures destinées aux tapis, bien qu'il ne s'agisse pas forcément d'une alternative moins chère. En outre, chaque substitution, due aux variations de prix ou du fait de l'amélioration des performances techniques peut être limitée par les possibilités techniques et économiques de choisir entre les diverses possibilités et les ajustements de coûts relatifs.

Il se peut aussi que les divers effets des modifications de prix envisageables puissent être annulés. Ainsi les effets positifs découlant d'une substitution peuvent être effacés par les effets négatifs dus aux prix du pétrole sur la demande globale des produits. Toutefois, comme cela a été souligné plus haut, le ralentissement de l'activité économique, dans les pays industrialisés, du fait de la flambée des prix du pétrole est de nos jours moins grave que par le passé. Les effets sur la demande devraient être limités, surtout si l'on examine la tendance des prix à plus long terme, du fait de la croissance de la production et des stocks, de la substitutions par des produits synthétiques et d'une modification des choix des consommateurs. Une forte incidence des prix du pétrole sur les prix des produits agricoles, par le biais de la demande de ces produits, pourrait vraisemblablement se développer. Pour certains produits pour lesquels les pays exportateurs de pétrole sont de gros importateurs (en termes de part de marché), l'incidence des modifications des revenus découlant du pétrole sur la demande et les prix pourrait être significative et mériterait certainement un examen chiffré.

Toutefois, d'après l'analyse provisoire du marché des fibres, il ressort qu'un lien significatif du point de vue statistique, entre les cours du pétrole et les prix des fibres, ne peut pas être pleinement établi. Si ces liens existent, ils sont précaires.

Crêtes tarifaires sur les marchés agricoles et formule de réduction tarifaire

Introduction

Au titre des dispositions relatives à l'accès aux marchés de l'Accord sur l'agriculture, les membres de l'OMC ont convenu de transformer leurs barrières non tarifaires sur les importations en droits de douane d'un montant équivalent. Cela a été fait par le biais du processus de "tarification"⁷. En outre, les pays en développement ont eu la possibilité d'adopter des consolidations à un taux plafond pour les droits de douane qui n'étaient pas au préalable consolidés. Les engagements de réduction du Cycle d'Uruguay ont établi que les pays développés devraient réduire leurs droits, notamment ceux découlant de la tarification, sur une base moyenne simple de 36 pour cent (24 pour cent pour les pays en développement) avec des réductions minimum de 15 pour cent (10 pour cent pour les pays en développement) par ligne tarifaire mise en place en modalités annuelles équivalente jusqu'à 2001 (2006 pour les pays en développement). Aucune obligation de réduction n'a été retenue pour les pays les moins avancés.

Le présent document analyse la situation actuelle d'accès aux marchés agricoles. Plus précisément, il indique les groupes de produits, du secteur agro-alimentaire, pour lesquels les crêtes tarifaires sont très fréquentes, et étudie de quelle manière la mise en place d'autres formules de réduction tarifaire pourrait ultérieurement affecter ces droits de douane. Les données utilisées sont celles de la base de données AMAD⁸ (Agricultural Market Access Database) et couvrent la période 1995-98. Pour certains pays, le cas échéant, les données de 1999 sont également prises en considération. Les pays de la base de données AMAD sont les pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), développés ou en développement, qui ont prévu des contingents tarifaires et les autres pays membres en développement qui ont établi des engagements de réduction tarifaire sur la base d'une ligne tarifaire, dans les listes du Cycle d'Uruguay.

L'incidence des crêtes tarifaires

On définit "crêtes tarifaires" les taux supérieurs de 20 pour cent à la base ad valorem⁹. Le tableau 1 montre que des droits de douane consolidés et des droits effectivement appliqués élevés sont encore fréquents sur les marchés agricoles mondiaux, même après l'entrée en vigueur de l'Accord sur l'agriculture du Cycle d'Uruguay. En outre, des lignes tarifaires très protégées, consolidées et effectivement appliquées, sont encore fréquentes pour de nombreux groupes de produits. Dans les pays développés, les crêtes tarifaires les plus élevées concernent les secteurs des oléagineux, des produits laitiers, de la viande et du blé alors que dans les pays en développement elles affectent les secteurs de la viande, des oléagineux et des céréales secondaires. Il convient de rappeler, toutefois, que cette analyse effectuée sur la base des droits de douane de la nation la plus favorisée (NPF) ne tient pas compte de l'accès aux marchés préférentiels qui sont fréquemment étendus aux pays en développement et aux pays les moins avancés.

⁷ La formule de tarification reposait sur l'écart entre les prix de référence internes et mondiaux au cours de la période 1986-88. $T = (P_w - P_d) / P_w * 100$; T est le droit de douane équivalent ad valorem et P_w et P_d sont respectivement le prix mondial de référence et le prix interne. Il convient de noter qu'un double régime tarifaire a été établi pour les produits soumis à la tarification, alors que des droits de douane inférieurs sont appliqués dans les limites du contingent.

⁸ AMAD est le fruit de la coopération entre divers organismes : Agriculture and Agri-Food (Canada) ; Direction générale de l'agriculture de la Commission européenne ; Direction de l'OCDE pour l'alimentation, l'agriculture et les pêches ; CNUCED ; unité de base de données de TRAINS ; service de recherche économique du Ministère de l'agriculture des Etats-Unis ; et Division des produits et du commerce international de la FAO. La base de données AMAD est accessible à tous sur Internet (<http://www.amad.net>) et fournit actuellement des renseignements sur la protection tarifaire et les conditions d'accès aux marchés pour les produits agricoles de 16 pays développés (les 15 pays de l'UE ne comptant qu'un seul pays) et 30 pays en développement.

⁹ Il n'existe pas de définition type des crêtes tarifaires. Compte tenu des grandes variations de prix des produits agricoles, 20 pour cent peut être considéré comme un seuil peu élevé; toutefois, une étude précédente de l'OMC/CNUCED avait retenu un seuil de 12 pour cent. On ne tient aucun compte du fait que des droits de douane consolidés faibles associés à un droit de sauvegarde spécial, puissent en fin de compte aboutir à des droits plus élevés que la crête tarifaire, telle qu'elle a été définie dans le présent document. Voir CNUCED (2000).

**Tableau 3.1. Crêtes tarifaires dans certains pays développés et en développement, 1995-98
(pourcentages)**

Groupe de produits	Crête tarifaire moyenne				Nombre moyen de lignes tarifaires au dessus de la crête tarifaire de 20%	Pourcentage de pays avec des crêtes tarifaires			
	Taux consolidé		Taux effectivement appliqué			Pays développés	Pays en développement	Pays développés	Pays en développement
	Pays développés	Pays en développement	Pays développés	Pays en développement					
Viande bovine	192	83	123	49	18	13	65	60	
Viande ovine	134	81	111	69	20	13	45	40	
Viande porcine	168	73	100	44	31	21	60	50	
Viande de volaille	140	73	129	50	34	30	65	55	
Autres viandes	90	53	49	37	9	8	45	45	
Produits laitiers	153	79	119	35	69	35	75	70	
Céréales secondaires	124	81	93	44	18	22	60	55	
Riz	123	61	71	35	16	7	50	60	
Blé	139	75	127	41	11	11	60	60	
Farines oléagineuses	31	68	23	41	4	5	15	25	
Graines oléagineuses	208	77	179	52	19	9	50	30	
Huiles végétales	107	57	90	39	15	32	70	50	
Sucre	83	70	75	36	14	11	70	70	
Fruits et légumes	120	51	110	33	161	176	70	55	
Cacao	117	43	86	26	15	7	60	60	
Café	70	54	20	32	1	5	15	40	
Thé	95	77	23	50	2	3	15	40	
Tabac	70	84	61	56	8	10	50	55	
Coton	30	62	29	45	3	2	10	5	
Fibres dures	55	100	53	32	3	3	10	5	
Cuir et peaux	48	58	32	36	15	7	10	15	

Source : AMAD et FAO. Ne comprend que les pays figurant dans la base de données AMAD.

En général, les crêtes tarifaires effectivement appliquées sont nettement inférieures aux crêtes tarifaires consolidées, à la fois dans les pays développés et dans les pays en développement. Pour certains produits, le gros des échanges a lieu au titre de niveaux relativement faibles de droits effectivement appliqués. Un examen détaillé des conditions des échanges pour chaque groupe de produit, toutefois, va au-delà des limites du présent document, puisque l'objectif fixé est de souligner les niveaux des crêtes tarifaires, dans divers groupes de produits, qui pourraient être réduits lors d'ultérieures négociations commerciales.

Le processus de tarification qui, dans le cadre du Cycle d'Uruguay, a réglementé l'utilisation de mesures non tarifaires a souvent abouti à des droits de douane plus élevés que ceux en vigueur avant l'entrée en vigueur du Cycle. Cela a permis le maintien et même la hausse des crêtes tarifaires effectivement appliquées. Dans les pays développés, l'application de clauses spéciales de sauvegarde dans le secteur agricole a aussi entraîné des droits supplémentaires dans les secteurs de la viande de bœuf, du sucre, de la volaille et des produits laitiers (CNUCED, 2000).

Formules de réduction tarifaire et profils tarifaires

Diverses formules de réduction tarifaire ont été proposées au cours des divers cycles de négociations multilatérales. La présente section examine les effets pouvant découler de l'application d'autres formules de réductions tarifaires, aux niveaux de crêtes tarifaires consolidées. L'objectif consiste à établir comment l'application d'autres formules pourrait agir sur le profil tarifaire des produits agricoles, y compris la prédominance des crêtes tarifaires. Les formules de réduction tarifaire utilisées dans la présente étude ont été choisies sur la base des propositions de réductions tarifaires présentées lors des cycles précédents de négociations du GATT, et qui ont déjà été élaborées et analysés de manière systématique (Waino et al, 2000 ; Laird, 1999¹⁰). Toutes ces formules n'ont pas été appliquées, mais certaines d'entre elles, comme la formule suisse, ont été fortement controversées dans les milieux universitaires et professionnels, au cours de la période postérieure au Cycle d'Uruguay.

Les diverses formules de réductions tarifaires qui ont été analysées ou appliquées dans le ¹¹cadre des précédents cycles de négociations sont énumérées au tableau 3.2. Il s'agit, notamment, des réductions tarifaires linéaires moyennes convenues dans l'Accord sur l'agriculture (36 pour cent des pays développés et 24 pour cent des pays en développement), des réductions linéaires de 50 pour cent appliquées aux biens de production dans les négociations du Cycle Kennedy ; quatre formules proposées au cours du Tokyo Round, y compris des réductions linéaires de 40 pour cent, et la solution de moyen terme, la formule suisse, finalement adoptée pendant le cycle en cours. Pour harmoniser des formules, comme la formule suisse, il faut des réductions proportionnellement plus fortes sur les droits les plus élevés. Toutefois, le résultat dépend essentiellement de la valeur du coefficient de la formule - le droit maximum autorisé- et cela pourrait évidemment être négocié dans n'importe quel cycle commercial. Dans le Tokyo Round, il a été fixé à 16 pour cent, mais seulement pour les biens de production.

Tableau 3.2. Formule de réduction tarifaire (t_0 est le droit originaire et t_1 le droit révisé)

Formule de réduction	Cycle du GATT	Formule mathématique
Réduction linéaire du Cycle d'Uruguay	Uruguay	$t_1 = t_0 * (1 - 0,36)$ ou $t_1 = t_0 * (1 - 0,24)$
Réduction linéaire de 50%	Kennedy	$t_1 = t_0 * (0,5)$
Réduction linéaire de 40%	Tokyo	$t_1 = t_0 * (1 - 0,4)$
Réductions linéaires plus réduction sélective en une phase	Tokyo	Si $t_0 > 40\%$, $t_1 = 20\%$; sinon $t_1 = t_0 * (0,5)$
Réductions itérative	Tokyo	Si $t_0 > 50\%$, $t_1 = 0,5 (1 - 0,5)$; appliqué trois fois Sinon $t_1 = t_0 (1 - t_0)$; appliqué trois fois
Réductions linéaires avec harmonisation	Tokyo	$t_1 = t_0 * (0,3) + 3,5\%$
Formule suisse	Tokyo	$t_1 = (a * t_0) / (a + t_0)$; a est un paramètre = 0,16

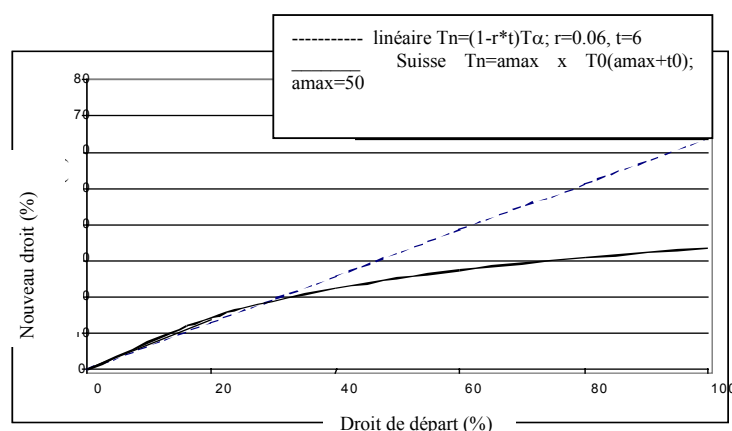
Source : Ministère de l'agriculture des États-Unis et S. Laird

La figure 3.6 établit une comparaison entre la méthode linéaire et la méthode suisse, pour ce qui est des réductions tarifaires. Pour les droits de douane de départ inférieurs à 25 pour cent, la formule suisse, avec un coefficient de 0,5 donne environ le même résultat que la réduction linéaire de 36 pour cent prévue dans l'Accord sur l'agriculture. Toutefois, pour des droits de douane de départ plus élevés, la formule suisse entraîne en gros des réductions plus importantes, ainsi elle paraît plus efficace pour réduire les crêtes tarifaires et la progressivité des droits de douane, sans diminuer considérablement des droits de douane déjà bas.

¹⁰ Les écarts entre les résultats des études susmentionnées et les résultats de la présente étude peuvent s'expliquer par des différences dans les regroupements de pays, dans le critère choisi pour le regroupement des produits et du fait que la présente analyse met seulement l'accent sur les lignes tarifaires supérieures au niveau de 20 pour cent.

¹¹ Bien que l'Accord sur l'agriculture donne aux pays membres une certaine latitude pour répartir les réductions tarifaires entre les différentes lignes tarifaires (pourvu qu'un minimum de 15 pour cent (pays développés) /10 pour cent (pays en développement) soit appliqué à chaque ligne, l'analyse pose que des réductions linéaires de 36 pour cent ou 24 pour cent seraient appliquées à chaque ligne tarifaire.

Figure 3.6. Exemples de réductions tarifaires, en fonction de l'application de deux formules de réduction tarifaire



Bien que dans les négociations en cours aucune proposition précise n'ait été adoptée jusqu'à présent, les propositions de négociations actuelles sont identiques à celles simulées dans la présente étude. Les propositions actuelles de réductions tarifaires comportent même des demandes et des offres de réductions tarifaires par produit, cas par cas (par ex : Suisse, Japon, Norvège) et des négociations sectorielles, zéro pour zéro, pour certains produits (par ex : Canada, États-Unis). Toutefois, la plupart des propositions de réduction reposent sur des formules appliquées à une vaste gamme de produits. Ces formules de réductions tarifaires vont de la reprise des modalités de réduction tarifaire du Cycle d'Uruguay (par ex : Communauté européenne, Pologne) à l'application d'une formule d'harmonisation pour éliminer les crêtes tarifaires et la progressivité des droits de douane (par ex : Groupe de Cairns, CARICOM, Groupe africain).

Le tableau 3.3 donne les taux de droits obtenus après application des formules mentionnées au tableau 3.2. Les trois premières colonnes indiquent les effets des réductions tarifaires linéaires de 36 pour cent ou de 24 pour cent (Cycle d'Uruguay), de 50 pour cent (Kennedy Round) et de 40 pour cent (Tokyo Round). La dernière colonne du tableau 3.3 montre les effets de l'application de la formule suisse avec un coefficient (tarif maximum autorisé) de 16 pour cent, comme convenu dans le Tokyo Round.

Le point peut-être le plus étonnant de cette étude est qu'une reprise des réductions mises en place au titre du Cycle d'Uruguay laisseraient des crêtes tarifaires importantes dans tous les groupes de produits, à la fois dans les pays développés et dans les pays en développement. L'application de réductions linéaires plus agressives, comme celles proposées pour les biens de production dans le Kennedy Round (50 pour cent) et le Tokyo Round (40 pour cent) pourraient déboucher sur des niveaux inférieurs de protection, bien que des crêtes tarifaires consolidées importantes pourraient encore persister dans la plupart des secteurs agricoles. Cela indique que les réductions linéaires, même à des niveaux plus élevés que ceux mis en place dans le Cycle d'Uruguay, ne permettraient pas d'éliminer les crêtes tarifaires. Seule l'application de formules d'harmonisation, comme les formules itératives de réduction ou la formule suisse pourraient concrètement réduire les crêtes tarifaires, à la fois dans les pays développés et en développement.

Il convient toutefois de noter que les résultats de l'application de la formule suisse dépendent du coefficient de la formule, qui devrait être défini. Comme susmentionné, les résultats du tableau 3.3 reposent sur l'application de la formule suisse dans le Tokyo Round où le coefficient était établi à 0,16. Ainsi, tous les droits de douane supérieurs à 16 pour cent, sont ramenés au-dessous de ce niveau. Il s'agit peut-être d'un exemple limite, dans le cas des produits agricoles, mais il montre qu'une telle formule convient à l'élimination des crêtes tarifaires, telles qu'elles ont été définies, et que cela réduit les droits à une fourchette étroite, sans nécessairement imposer des réductions importantes des droits au-dessous du coefficient de la formule. Les résultats présentés ici renforcent donc les propositions qui tendent à la réduction des crêtes tarifaires, et indiquent que l'application des formules d'harmonisation sont le moyen le plus efficace de parvenir à cet objectif.

Tableau 3.3. Droits de douane découlant de l'application des formules de réduction à certains groupes de produits, ayant des crêtes tarifaires, dans les pays développés et en développement (pourcentage moyen)

Groupe de produits	Formule de réduction des droits													
	Formule du Cycle de Uruguay		Formule du Kennedy Round		Réductions de 40% linéaires		Réductions linéaires plus une réduction en une étape		Réduction itérative		Réductions linéaires avec harmonisation		suisse	
	Pays développés Pays en développement		Pays développés Pays en développement		Pays développés Pays en développement		Pays développés Pays en développement		Pays développés Pays en développement		Pays développés Pays en développement		Pays développés Pays en développement	
Viande bovine	123	63	96	42	103	50	19	18	15	15	61	29	13	12
Viande porcine	107	55	84	36	86	44	19	18	15	15	54	25	13	12
Viande de volailles	89	55	70	36	73	44	18	18	15	15	45	25	13	12
Produits laitiers	100	60	78	40	86	48	20	19	15	15	50	27	14	13
Viande ovine	86	61	67	40	80	49	18	16	15	14	44	28	13	12
Autres viandes	58	41	45	27	54	32	18	17	14	14	30	20	12	12
Céréales secondaires	79	61	62	40	74	48	19	19	15	15	41	28	13	13
Riz	79	47	61	31	74	37	19	18	15	15	40	22	13	12
Blé	89	57	69	37	83	45	19	18	15	15	45	26	14	12
Farines oléagineuses	20	52	15	34	18	41	15	19	14	15	13	24	10	13
Graines oléagineuses	133	59	104	39	125	46	20	19	15	15	66	27	14	12
Huiles végétales	69	43	54	28	64	34	18	17	15	14	36	20	12	12
Sucre	53	53	41	35	50	42	19	18	15	15	28	24	13	12
Fruits et légumes	77	39	60	25	72	30	19	18	15	14	39	19	13	12
Cacao	75	33	58	22	70	26	18	16	15	14	39	16	13	11
Café	44	41	35	27	42	32	15	16	13	14	24	20	11	11
Thé	61	58	48	38	57	46	15	17	13	14	32	27	12	12
Tabac	45	61	35	40	42	48	18	16	15	14	25	28	12	12
Coton	19	47	15	31	17	37	15	16	14	14	12	22	10	12
Fibres dures	35	76	27	50	32	60	20	20	15	15	20	34	12	14
Cuir et peaux	31	44	24	29	29	35	20	18	15	14	28	21	12	12

Ne concerne que sur les pays figurant dans la base de données AMAD (30 pays en développement et 16 pays développés)
Tous les droits en équivalent ad valorem

Source : AMAD et FAO

Références

Laird, S. (1999). “ Multilateral approaches to Market Access Negotiations” in Rodriguez,M.,P.Low and B. Kotschwar, eds. *Trade Rules in the Making Challenges in Regional and Multilateral Negotiation*, Organization of American States, Brookings Institution Press, Washington DC, 1999.

CNUCED (2000). The Post-Uruguay Round Tariff Environment for Developing Country Exports : Tariff Peaks and Tariff Escalation, (TD/B/COM.1/14Rev.1), Janvier 2000, CNUCED, Genève.

Wainio, J., P.Gibson and D.Whitley (2000). Evaluating Alternative Formulas for Reducing Agricultural Tariffs, Economic Research Service, USDA, Washington DC, 2000.

Évolution récente des déficits et des excédents, relative aux produits alimentaires de base en Afrique

Les échanges peuvent favoriser considérablement la croissance économique et la sécurité alimentaire dans les pays en développement. En Afrique, la plupart des pays sont tributaires des exportations de produits de base comme le café, le cacao, le coton, le tabac, le thé, le cuivre, etc. pour obtenir les devises étrangères nécessaires au financement des programmes de développement, importer les produits alimentaires qui n'existent pas dans le pays ou couvrir les déficits de la production alimentaire interne. Toutefois, l'expérience a montré que le fait de s'appuyer sur l'exploitation d'un ou deux produits de base, comme font la plupart des pays, comporte des risques élevés, car les cours des marchés mondiaux sont soumis à de fortes oscillations. Afin de réduire l'incidence de l'instabilité des prix, il convient donc d'élargir le nombre des produits exportés et de trouver de nouveaux débouchés. Les échanges inter-africains sont relativement réduits par rapport aux échanges de la région avec le reste du monde. En l'an 2000, les échanges internes, ont atteint en Afrique 11 milliards de dollars É.-U. contre 145 milliards pour les échanges avec le reste du globe, soit une part de seulement 7,6 pour cent. Les échanges inter-régionaux peuvent renforcer les complémentarités économiques entre pays voisins et favoriser ultérieurement la croissance dans l'agriculture comme dans les secteurs connexes. Les échanges inter-africains pourraient notamment être encouragés dans le domaine des produits alimentaires tels que les céréales, les huiles comestibles, l'élevage et les produits de l'élevage.

Le présent chapitre a pour objet d'examiner l'évolution récente des excédents et des déficits pour les principaux produits alimentaires facilement commercialisables en Afrique, pour chaque sous-région, afin d'étudier les possibilités d'échanges inter-africains. Les tendances relatives aux importations de riz et de blé, produits pour lesquels l'Afrique est un importateur net, seront examinés ; celles d'autres produits alimentaires comme les huiles végétales, les produits animaux et le sucre, seront aussi brièvement mentionnées.

Déficits et excédents pour les céréales secondaires¹² en 1999/2000 et 2000/2001

Le maïs, et dans une moindre mesure le sorgho et le mil, sont les principales cultures vivrières échangées en Afrique. Les racines et les tubercules ainsi que les plantains et les bananes, qui sont des produits de base importants dans certains pays, sont peu commercialisés sur les marchés internationaux (et même en Afrique) en raison du coût élevé des transports, par rapport à leur valeur unitaire. Le Tableau 3.4 fait état des estimations des excédents et des déficits céréaliers en 1999/00 et 2000/01, qui sont les deux dernières années commerciales pour lesquelles des données complètes sont disponibles. En 1999/00, toutes les sous régions étaient déficitaires, alors qu'en 2000/01 l'Afrique australe a enregistré un excédent de 651 000 tonnes, dû seulement à trois pays (Afrique du Sud, Malawi et Zambie). Toutefois, au cours de l'année commerciale 2001/02¹³, cette sous-région devrait probablement être déficitaire du fait du net recul de la production céréalière, dans la plupart des pays, y compris dans le principal pays producteur et exportateur de la région, l'Afrique du Sud. Le plus gros déficit est enregistré en Afrique du Nord (région non productrice) alors que le plus petit est relevé en Afrique centrale (petit producteur tributaire surtout des racines et tubercules). Cependant des excédents sont mentionnés dans un certain nombre de pays en 1999/00 (Éthiopie, Soudan, Ouganda en Afrique de l'Est ; Bénin, Tchad, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Mauritanie, Nigeria, Togo en Afrique de l'Ouest ; Madagascar, Malawi, Mozambique en Afrique australe). En Afrique, trois pays seulement, à savoir le Malawi, l'Afrique du Sud et la Zambie, ont connu des excédents en 2000/01.

En Afrique de l'Est, le déficit a augmenté de 70 pour cent, (de 1,4 millions de tonnes en 1999/00 à 2,4 millions de tonnes en 2000/01) du fait principalement d'une grave sécheresse. Le Kenya a été le pays le plus frappé, et il est responsable de la part la plus importante du déficit total (56 pour cent) en 2000/01.

¹² Au plan international on considère que le maïs, le mil et le sorgho sont considérés comme des céréales secondaires.

¹³ L'Afrique du Sud a déjà entamé la nouvelle année commerciale, qui a débuté le 1er avril 2001 et s'achèvera le 31 mars 2002.

**Tableau 3.4. Afrique. Excédents et déficits pour les céréales secondaires¹, en 1999/00-2000/01
(milliers de tonnes)**

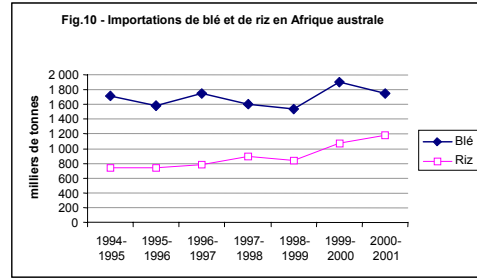
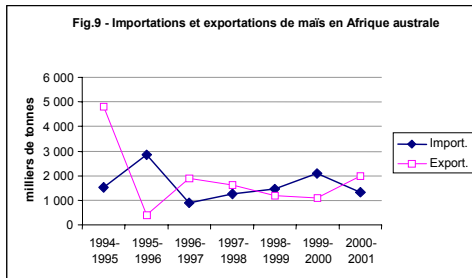
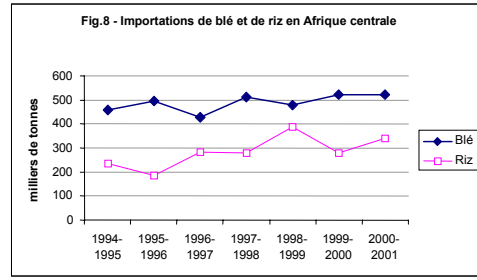
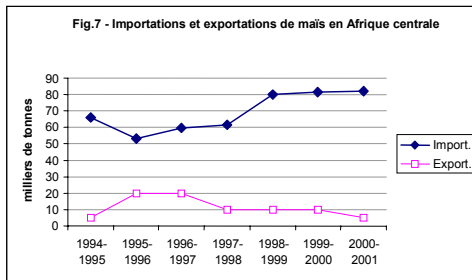
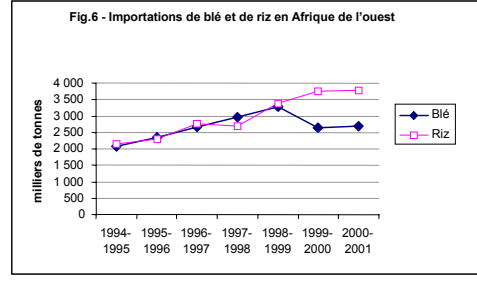
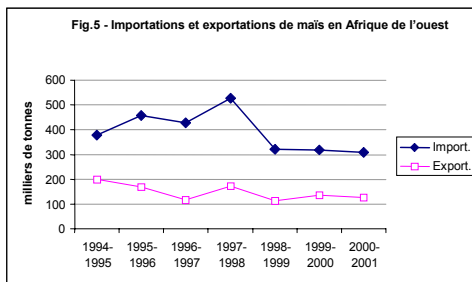
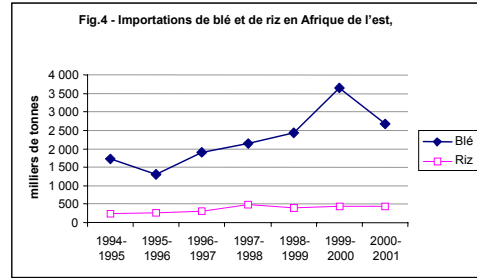
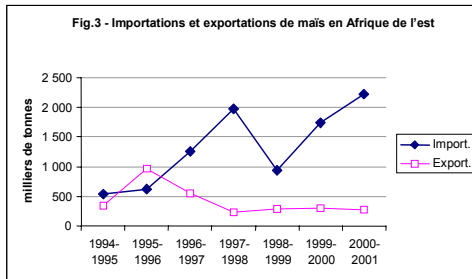
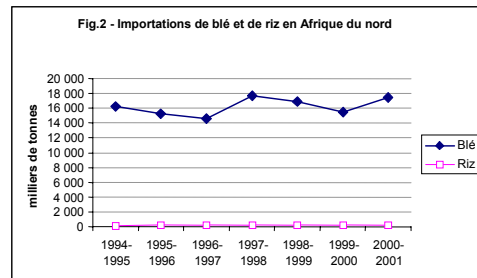
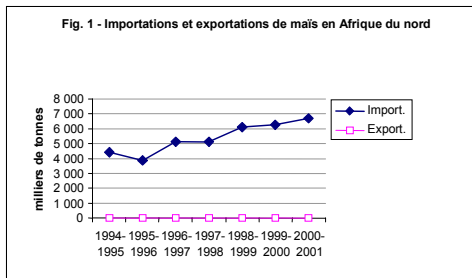
	1999/2000	2000/2001		1999/2000	2000/2001
Afrique du Nord	-7 661	-9 689	Afrique de l'Ouest	-275	-593
Algérie	-1 501	-1 806	<i>Pays côtiers</i>	-5	-166
Égypte	-3 310	-4 220	Bénin	25	-3
Libye	-650	-710	Ghana	15	-45
Maroc	-1 600	-2 100	Nigeria	10	-70
Tunisie	-600	-853	Togo	10	-
			Côte d'Ivoire	5	-8
Afrique de l'Est	-1 425	-2 425	Guinée	0	-
Éthiopie	153	-70	Liberia	-10	-10
Soudan	93	-90	Sierra Leone	-60	-30
Ouganda	80	-50	<i>Pays du Sahel</i>	-135	-427
Burundi	-40	-81	Mali	50	-
Comores	0	-	Tchad	18	-15
Djibouti	0	-3	Mauritanie	2	-15
Érythrée	-140	-90	Gambie	0	-
Kenya	-800	-1 364	Guinée-Bissau	-5	-15
Rwanda	-185	-150	Burkina Faso	-15	-80
Somalie	-60	-71	Cap-Vert	-30	-35
Seychelles	-6	-6	Niger	-70	-230
Tanzanie	-520	-450	Sénégal	-85	-37
Afrique australe	-1 003	651	Afrique centrale	-78	-82
Malawi	400	300	Cameroun	0	-10
Mozambique	150	-50	Guinée équatoriale	0	-
Madagascar	5	-30	Gabon	-2	-2
Angola	-215	-394	Sao Tomé	-2	-2
Botswana	-185	-185	Rép. centre africaine	-4	-3
Lesotho	-155	-190	Rép. du Congo	-10	-5
Namibie	-84	-60	Rép. dém du Congo.	-60	-60
Afrique du Sud	-77	1 250			
Swaziland	-22	-40			
Zambie	-370	50			
Zimbabwe	-450	-			

¹Maïs, sorgho et mil.

Évolution des importations et des exportations de maïs

Dans presque toute l'Afrique, les échanges de céréales secondaires sont presque exclusivement des échanges de maïs. On signale toutefois les échanges de sorgho et de mil dans les pays du Sahel, mais ils sont peu significatifs à l'échelle de l'Afrique. En Afrique de l'Est, le Soudan est le seul gros producteur de sorgho et il exporte des quantités importantes les années de bonnes récoltes, pour l'essentiel à destination du Proche-Orient. Nous n'examinerons donc en détail que les échanges de maïs. Les graphiques ci-après montrent les orientations des importations et des exportations de maïs, au cours de la période 1994/95 - 2000/01.

Importations et exportations 1994/95-2000/01



Importations de maïs

L'Afrique du Nord est le plus gros importateur de maïs et les livraisons indiquent une forte tendance à la hausse (fig.1). Les importations ont atteint en moyenne plus de 5 millions de tonnes par an au cours d'une période de 7 ans (1994/95 - 2000/01). L'Afrique du Nord pourrait représenter un marché important pour le maïs de l'Afrique sub-saharienne, si de gros excédents exportables étaient disponibles et concurrentiels sur le marché mondial.

En Afrique de l'Est, une tendance à la hausse des importations de maïs est évidente (fig.3). Ces importations sont principalement le fait du Kenya qui a importé en moyenne 745 000 tonnes par an pendant 7 ans, alors que la moyenne régionale était de 1,33 millions de tonnes. Le recul des importations en 1998/99 s'explique par une récolte exceptionnelle dans le pays cette année - là. La Tanzanie arrive loin derrière (moyenne de 224 000 tonnes) suivie par le Rwanda (moyenne de 169 000 tonnes). En Afrique de l'Ouest, les importations de maïs semblent s'être stabilisées à environ 300 000 tonnes par an depuis 1998/99 (fig.5). Les pays du Sahel sont les principaux importateurs (moyenne sur sept ans : 240 000 tonnes contre 150 000 tonnes pour les pays côtiers). Cela est assez surprenant car la production de sorgho et de mil dans le Sahel s'est établie à des niveaux record ou supérieurs à la moyenne, depuis 1996. En Afrique centrale, (fig. 7) les importations de maïs ont progressé mais les quantités concernées sont relativement réduites. En Afrique australe (fig.9), l'orientation est moins nette, mais traduit en gros la répartition saisonnière des précipitations. Par exemple, les importations élevées de maïs en 1995/96 s'expliquent du fait de la grave sécheresse de 1994/95. Comme susmentionné, le net recul de la production de maïs dans divers pays en 2000/01 devrait se traduire par une hausse nette des importations de maïs dans la sous-région au cours de l'année commerciale 2001/02.

Exportations de maïs

En Afrique de l'Est, la tendance est à la baisse (fig.3), les exportations ayant reculé à partir d'un niveau exceptionnel d'environ 1 million de tonnes à partir de 1995/96 à une moyenne annuelle d'environ 280 000 tonnes depuis 1997/98. L'Ouganda a été le seul pays à régulièrement exporter du maïs au cours de cette période, même si les quantités ont diminué. Les exportations de maïs s'effectuent surtout dans la sous-région, mais des problèmes de commercialisation ont lieu pour les producteurs d'excédents lorsque les pays voisins subviennent à leurs propres besoins en cas de bonnes récoltes, la tendance étant alors à l'interdiction des importations. En Afrique de l'Ouest, une tendance à la baisse est également évidente (fig.5) bien qu'au cours des trois dernières années la moyenne ait oscillé autour de 125 000 tonnes. Les principaux exportateurs (les quantités sont relativement réduites) sont le Nigeria, le Bénin et le Mali. En Afrique centrale, le Cameroun est le seul pays à exporter de petites quantités de maïs (en moyenne 10 000 tonnes par an au cours de la période de sept ans). En Afrique australe les fortes exportations de maïs (presque 5 millions de tonnes) en 1994/95 ont été suivies par un net recul (à environ 400 000 tonnes) en 1995/96 du fait de la sécheresse. Une reprise modeste a été relevée en 1996/97, suivie d'une tendance baissière jusqu'en 1999/00. Cette tendance devrait reprendre en 2001/02, après une progression relativement faible en 2000/01, en raison principalement de la sécheresse de mi-campagne qui a touché les récoltes dans plusieurs pays. Les principaux pays exportateurs ont été l'Afrique du Sud et le Zimbabwe (ce dernier jusqu'en 1999/00).

Tendances pour les importations de blé et de riz

Les figures 2,4,6,8, et 10 indiquent les tendances des importations de riz et de blé. Tous les pays africains sont des importateurs nets de blé et, exception faite de l'Égypte, également de riz. C'est en Afrique de l'Est que les importations de blé ont semble-t-il progressé le plus rapidement puisqu'elles ont au moins été multipliées par trois de 1995/96 à 1999/00. En Afrique de l'Ouest, les importations de riz ont rattrapé les importations de blé, depuis 1998/99 (fig.6).

Évolution des déficits et des excédents pour d'autres produits alimentaires commercialisés

Les autres principaux produits alimentaires commercialisés couramment en Afrique sont notamment les huiles alimentaires, les produits de l'élevage (viande et produits laitiers) et le sucre.

Huiles alimentaires

Dans l'ensemble, l'Afrique est un importateur net d'huiles alimentaires. Les déficits ont augmenté régulièrement au cours des années 90. Ils ont pratiquement doublé, passant de 2,2 millions de tonnes en 1991 à environ 3,8 millions de tonnes, en l'an 2000. Les principaux pays déficitaires sont situés en Afrique du Nord, région qui représente près de 60 pour cent du déficit total. Toutefois, l'Éthiopie, le Kenya, la Tanzanie, l'Afrique du Sud, le Nigeria et le Sénégal, dans la région sub-saharienne, sont aussi de gros importateurs. Les déficits varient considérablement d'une année à l'autre, du fait de la production intérieure et d'autres facteurs. Les principales huiles importées en Afrique sont (par ordre décroissant) l'huile de palme, l'huile de soja et l'huile de tournesol.

Les seules sous-régions susceptibles d'être exportatrices nettes, sont l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale. L'Afrique de l'Ouest toutefois semble être devenue une région importatrice nette depuis la moitié des années 90, et la situation de l'Afrique centrale repose sur un seul exportateur, le Cameroun (huile de palme).

En Afrique de l'Ouest, les principaux exportateurs nets sont la Côte d'Ivoire (huile de noix de coco, huile de palme, huile de palmiste) et le Ghana (huile de palme). Les excédents de la Côte d'Ivoire ont diminué progressivement au milieu des années 90 mais se sont stabilisés ces dernières années. Les petits exportateurs nets sont le Mali (huile d'arachides) et le Bénin (huile de palme, huile de palmiste). Le Sénégal était un exportateur net, mais il est devenu un importateur net au début des années 90.

Produits laitiers

L'Afrique dans son ensemble, les diverses sous-régions et tous les pays ont toujours été déficitaires pour les produits laitiers au cours de la dernière décennie (en moyenne environ 5 millions de tonnes par an, ces dernières années). Le déficit équivaut à 20 pour cent de la production régionale de lait. L'Afrique du Nord représente approximativement 50 pour cent du déficit ; l'Algérie arrive en tête avec 40 pour cent du déficit total pour l'Afrique. En Afrique sub-saharienne, le principal pays importateur est le Nigeria qui représente 20 pour cent du déficit total de l'Afrique. D'autres pays de la région comme l'Égypte, la Libye, le Maroc, la Tunisie, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, Maurice et le Botswana ont enregistré des déficits annuels de plus de 100 000 tonnes, au cours des dernières années.

Produits carnés

Il existe un déficit constant et croissant pour la viande en Afrique. Selon les estimations il est passé de 370 000 tonnes au début des années 90 à 655 000 tonnes l'an 2000. Les importations ont permis de couvrir la consommation globale qui a progressé de 5 à 7 pour cent au cours de la même période. Cependant, alors que la moyenne annuelle pour la production de viande a gagné 2 pour cent au cours de la décennie et que les importations de viande ont progressé de 4 pour cent, la consommation de viande par habitant continue à baisser. Au cours de la décennie, elle a glissé de 14,6 à environ 14 kg/ habitant en l'an 2000. Alors que certains pays de la région sont de gros exportateurs d'animaux sur pieds, la présence d'épizooties a entravé les échanges et la région dans son ensemble est devenue importatrice nette de bétail au cours de la décennie. Les échanges d'ovins sur pieds ont continué à fournir des ressources nettes en devises ; toutefois la croissance des expéditions des exportateurs de la région, dans la Corne d'Afrique, a été entravée par les épidémies de fièvre de la vallée du Rift.

Alors que les exportations de viande n'ont progressé que légèrement au cours de la décennie, les importations ont augmenté à un rythme plus élevé principalement du fait de la demande croissante en Afrique du Sud et en Égypte, deux des plus gros importateurs de la région. En fait, les déficits en viande de ces deux pays représentent près des deux-tiers du déficit régional. Rares sont les pays, à l'exception des pays traditionnellement exportateurs de viande comme le Zimbabwe et le Soudan, ayant récemment enregistré des excédents. D'autres pays exportateurs importants, comme le Botswana et la Namibie ont connu une érosion de leur position excédentaire, la sécheresse ayant freiné l'élevage et les exportations. Il semble possible de favoriser des échanges à l'intérieur du continent, mais la nature même des produits carnés et les

infrastructures dont ils ont besoin, du fait de leur nature périssable, créent des contraintes qui freinent le développement rapide des échanges pour ces produits. Les échanges d'animaux sur pieds pourraient sembler-t-il se développer surtout à partir de la Corne d'Afrique vers le Moyen-Orient ; toutefois les épidémies fréquentes représentent actuellement un obstacle.

Sucre

L'Afrique est un importateur net de sucre. Le déficit a atteint en moyenne presque 2 millions de tonnes par an au cours des années 90 et a dépassé depuis 1997 les 2 millions de tonnes. Seulement 8 des 53 pays africains sont des producteurs nets d'excédents (Afrique du Sud, Maurice, Swaziland, Zimbabwe, Soudan, Zambie, Malawi et République du Congo) exportés pour l'essentiel comme sucre brut au titre d'accords de commerce préférentiels. Les cinq plus grands pays déficitaires importateurs, ont été le Nigeria, l'Égypte, le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, qui sont les principaux importateurs de sucre blanc raffiné. Les statistiques commerciales indiquent que 22 pays africains ont exporté du sucre mais que seulement sept d'entre eux disposaient d'excédents nets. Actuellement il existe un bon niveau d'échanges entre les pays d'Afrique, essentiellement entre pays voisins, les excédents passant dans les pays déficitaires.

En Afrique, dans le cadre du commerce interne, la réorientation des échanges, rendue possible par des accès préférentiels accordés aux exportations africaines, représente un problème pour le sucre. Les accès préférentiels vers les marchés de la CE et des États-Unis permettent d'obtenir des prix beaucoup plus élevés que sur les marchés libres, y compris en Afrique. Il est donc courant d'exporter du sucre vers les marchés de la CE et des États-Unis à titre préférentiel et d'importer du sucre aux tarifs relativement inférieurs des marchés mondiaux notamment en provenance d'Afrique. En effet, de nombreux pays d'Afrique ayant les plus gros déficits nets, importent du sucre blanc raffiné de la CE au coût du sucre africain et non africain, en profitant des restitutions à l'exportation.

Conclusion

A l'exception des huiles alimentaires, de la viande et du sucre, dont un petit groupe de pays sont des exportateurs nets, l'Afrique est en gros une région à déficit alimentaire, surtout pour les céréales vivrières, et elle est toujours tributaire des importations de produits alimentaires. Il existe d'importantes possibilités de développement des échanges entre les pays d'Afrique, mais les excédents exportables sont rares. Pour les céréales secondaires, principales céréales produites en Afrique, l'Afrique du Nord pourrait être un marché important pour les pays d'Afrique sub-saharienne, si des excédents suffisamment importants étaient disponibles et compétitifs sur les marchés mondiaux. Les principales entraves au développement des échanges internes en Afrique sont la faible productivité agricole, les mauvaises infrastructures de transport, le faible pouvoir d'achat et les barrières commerciales telles que les interdictions d'importations de produits alimentaires lorsque les pays ont rentré des récoltes exceptionnelles. Les questions commerciales sont examinées au sein des groupements régionaux économiques comme le COMESA, la SADC et la CEDEAO mais l'accroissement des investissements destinés aux infrastructures et à la recherche agricole reste le principal défi à relever par les gouvernements des divers pays.

Incidence des Accords du Cycle d'Uruguay sur le secteur agricole: les gagnants et les perdants

Introduction

Le Cycle d'Uruguay a joué un rôle déterminant dans l'évolution des politiques agricoles. Pour la première fois, la plupart des pays ont convenu d'adopter une série de principes et de règles visant à réduire les distorsions des échanges provoquées par les politiques agricoles. Le présent chapitre récapitule les principaux résultats de l'Accord sur l'agriculture et des autres accords du Cycle d'Uruguay ayant une incidence sur les questions agricoles ou de sécurité alimentaire, notamment l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS), l'Accord sur les obstacles techniques au commerce (OTC) et la *Décision sur les mesures concernant les effets négatifs possibles du programme de réforme sur les pays les moins avancés et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires*. Il met aussi en évidence les domaines dans lesquels des réformes ultérieures s'avèrent nécessaires et, après six ans de mise en œuvre, examine à la lumière des faits observés quels sont les gagnants et les perdants du processus de réforme.

Accord sur l'agriculture

Conformément à l'Accord sur l'agriculture, les politiques agricoles nationales ont été soumises à des règles multilatérales et à des disciplines ayant comme objectif à long terme d'établir "un système de commerce des produits agricoles qui soit équitable et axé sur le marché" par "des réductions progressives substantielles du soutien et de la protection de l'agriculture". Dans l'Accord sur l'agriculture, les membres de l'OMC ont pris des engagements contraignants pour améliorer l'accès aux marchés et réduire le soutien interne et les subventions à l'exportation ayant des effets de distorsion sur la production et les échanges.

L'Accord sur l'agriculture avait essentiellement pour objectif de réduire les excédents dus à l'accroissement du soutien et de la protection dans un certain nombre de pays développés au cours des années 80 et au début des années 90. Au cours de cette période de désordre des marchés mondiaux des produits, la compétitivité de certains des principaux exportateurs agricoles reposait sur la capacité des pouvoirs publics de subventionner la production et les exportations, et de limiter l'accès sur leurs marchés des produits moins chers. En acceptant de mettre un plafond à ces subventions et de les réduire tout comme les barrières à l'importation, les pays développés souhaitaient mettre un terme aux "guerres de subventions" qui épuisaient leurs budgets nationaux et faisaient chuter les cours mondiaux des produits.

La plupart des pays en développement, par ailleurs, ont pris part au Cycle d'Uruguay avec des secteurs agricoles sous-développés et en ne disposant pas de ressources suffisantes pour augmenter la productivité et la production, afin de pouvoir satisfaire leurs besoins de produits alimentaires et exploiter leurs potentiels productifs. Les agriculteurs étaient confrontés aux budgets des pays les plus riches du monde sur les marchés d'exportation et sur leurs marchés nationaux. Les consommateurs des pays en développement pouvaient certes "bénéficier" de la disponibilité des approvisionnements subventionnés, mais cette situation était instable et provisoire.

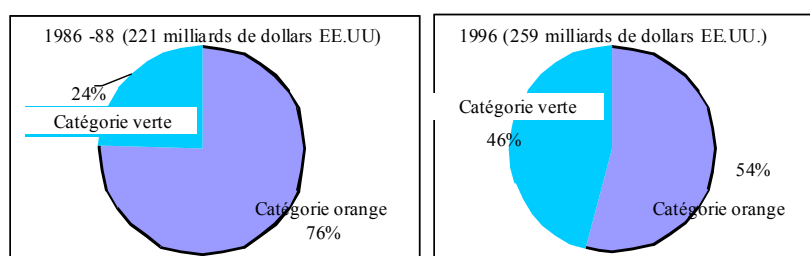
Avant la mise en œuvre de l'Accord sur l'agriculture, la plupart des études relatives à l'incidence de ces mesures sur les marchés mondiaux et les échanges, prévoient un développement du commerce pour les pays exportateurs en développement et un léger relèvement des cours mondiaux ainsi qu'un renforcement de la stabilité des produits. Des analyses ultérieures reposant sur l'évolution réelle des échanges, toutefois, n'ont pas pu établir une distinction entre l'incidence des modifications spécifiques dues à l'Accord sur l'agriculture et les autres facteurs agissant sur les échanges, comme les chocs macroéconomiques, les variations de l'offre dues aux conditions météorologiques, les luttes civiles, etc. De ce point de vue, il est important d'imaginer une autre hypothèse à savoir quelle aurait été l'évolution des politiques agricoles et des marchés mondiaux, sans l'entrée en vigueur de l'Accord

Incidence sur les politiques

• Mesures de soutien interne à l'agriculture

- *Engagements de réduction des soutiens internes.* L'Accord a classé les politiques de soutien interne en fonction de leurs effets potentiels de distorsion sur la production et les échanges et a supprimé et réduit les mesures favorisant les distorsions. Ces politiques sont connues sous le nom de politiques de la "catégorie orange".
- *Réélaboration des soutiens agricoles.* De nombreux pays développés ont apporté d'importantes modifications à leurs politiques agricoles avant et après la mise en œuvre de l'Accord sur l'agriculture. Par exemple, l'Union européenne, les États-Unis et le Canada ont tous abandonné - à divers degrés - les soutiens accordés aux prix sur les marchés, qui favorisent la production d'excédents pour préférer des paiements directs et d'autres mesures qui faussent moins les conditions des échanges, même si elles ne sont pas totalement neutres. La figure 1 illustre le passage à des soutiens de la "catégorie verte" comportant des effets de distorsion moindres.
- *Déséquilibres des limites du soutien.* Les limites supérieures convenues pour le soutien interne reposaient sur le niveau de soutien ayant des effets de distorsion réellement fourni par chaque pays au cours de la période de référence (1986-88). Les pays dans lesquels les mesures de soutien ayant des effets de distorsion étaient faibles ou inexistantes se sont vus appliquer un niveau de distorsion de minimis (5 pour cent de la valeur de la production pour les pays développés ; 10 pour cent pour les pays en développement). Comme dans les pays en développement les soutiens internes à effets de distorsion étaient limités avant l'entrée en vigueur de l'Accord, ces pays ne peuvent pas maintenant dépasser le niveau de minimis. La plupart des pays développés, sont par contre avaient des niveaux de soutien supérieurs au niveau de minimis, ce qui crée un déséquilibre dans la réglementation du soutien interne.

Figure 3.7. Répartition des fonds de la catégorie verte et de la catégorie orange, dans les pays de l'OCDE



- Le *soutien interne*, dans les pays développés reste élevé malgré les disciplines fixées par l'Accord sur l'agriculture. Les derniers chiffres fournis par l'OMC indiquent que l'ensemble du soutien relevant des catégories verte et orange, dans les pays de l'OCDE, étaient plus élevés en 1996, en termes nominaux, que lors de la période de base. Des données plus récentes provenant de l'OCDE, montrent que les transferts totaux destinés à l'agriculture dans ces pays se sont montés à 327 milliards de dollars É.-U. en l'an 2000, contre 298 milliards de dollars en 1986-88 et ont dépassé la valeur des échanges mondiaux des produits agricoles.¹⁴

¹⁴ L'estimation du soutien global (total support estimate) de l'OCDE est un concept plus vaste que le soutien à l'agriculture tel qu'il est conçu dans le cadre de l'OMC. Il englobe des transferts publics avec ou sans effets de distorsions destinés à l'agriculture (ce qui correspond, en gros, aux soutiens de la catégorie orange et de la catégorie verte pour l'OMC) ainsi que les répercussions de la protection aux frontières.

- **Subventions à l'exportation**

- *Engagements relatifs aux subventions à l'exportation* : Un plafond a été établi pour le niveau des subventions qui a été réduit à la fois en valeur et en volume. Il a été interdit aux pays qui ne subventionnaient pas les exportations au cours de la période de référence de le faire, à part certaines exceptions accordées aux pays en développement
- Les *subventions à l'exportation* ont été quelque peu réduites pour plusieurs produits, mais restent élevées, notamment pour les produits carnés et les produits laitiers, ainsi que pour les céréales. Les subventions d'exportation non seulement faussent la concurrence sur les marchés mondiaux mais déstabilisent aussi les cours mondiaux. Les pays tendent à utiliser davantage les subventions lorsque le niveau des cours mondiaux est peu élevé ce qui fait baisser encore les cours, mais elles tendent à diminuer lorsque les cours mondiaux sont élevés, au moment où les pays importateurs pourraient "profiter" d'approvisionnements subventionnés.

- **Accès aux marchés**

- *Engagements sur les droits de douane* : Les pays ont convenu de remplacer les barrières non tarifaires sur les importations par des droits de douane consolidés et souvent, de réduire ces droits. Il s'agit là d'un résultat important car les droits de douane sont plus transparents et prévisibles que les barrières non tarifaires, et les producteurs et les consommateurs peuvent percevoir les indices découlant des cours mondiaux et y réagir.
- *Les droits de douane pour les produits agricoles restent élevés et complexes* malgré ces améliorations, surtout pour les produits de la zone tempérée (produits horticoles, sucre, céréales, produits laitiers et viande). Les droits de douane appliqués aux produits agricoles varient considérablement à l'intérieur d'un même pays et d'un pays à l'autre, et la progressivité des droits de douane (augmentation des droits au fur et à mesure de la transformation d'un produit), qui protège l'industrie de transformation des pays importateurs) s'applique encore dans plusieurs lignes importantes de produits (par ex : café, cacao, graines oléagineuses, légumes, fruits et fruits à coques, cuirs et peaux).
- Les contingents tarifaires ont été créés pour faciliter le passage des mesures non tarifaires aux mesures tarifaires. Les pays qui ont opté pour ce mécanisme ont accepté de permettre l'accès à leur marchés sans droits de douane ou en appliquant des droits faibles ou nuls pour une certaine quantité des produits, alors que des quantités supérieures pourraient être affectées de droits plus élevés. Alors que les contingents tarifaires ont créé un certain nombre de nouvelles possibilités d'échanges, divers problèmes de mise en œuvre ont surgi. En outre, seulement 60-65 pour cent des échanges potentiels soumis aux contingents tarifaires ont réellement eu lieu.
- *La clause de sauvegarde spéciale (SGS)* a été mise à la disposition de pays qui ont converti leurs barrières non tarifaires en droits de douane, selon la procédure de la "tarification". La clause de sauvegarde spéciale permet à un importateur d'augmenter ses droits de douane au-dessus des taux consolidés face à une forte augmentation des importations ou à un net recul du prix des importations. La plupart des pays en développement n'ont pas eu recours à la tarification, préférant opter pour une procédure plus simple, à laquelle ne s'appliquent pas les mesures de sauvegarde spéciale. La plupart des pays développés, par contre, ont eu recours à la procédure de tarification et ont bénéficié du droit d'utiliser la clause de sauvegarde spéciale, surtout pour les produits de zone tempérée comme la viande, les céréales, les fruits et les légumes, les graines oléagineuses, les produits oléagineux et les produits laitiers.
- Dans le secteur agricole *les taux réels de protection en agriculture sont encore élevés et les modalités d'accès aux marchés ne se sont pas beaucoup améliorées*. Selon des statistiques récentes les taux de protection nominale dans les pays de l'OCDE ont quelque peu diminué mais restent

élevés dans l'ensemble. Les droits consolidés sont également élevés dans de nombreux pays en développement, bien que leurs taux effectifs soient généralement inférieurs. Un certain nombre de pays en développement ont relevé leurs droits effectifs ces dernières années - à l'intérieur de leurs taux consolidés - afin de protéger les producteurs internes des effets désastreux de cours mondiaux très faibles.

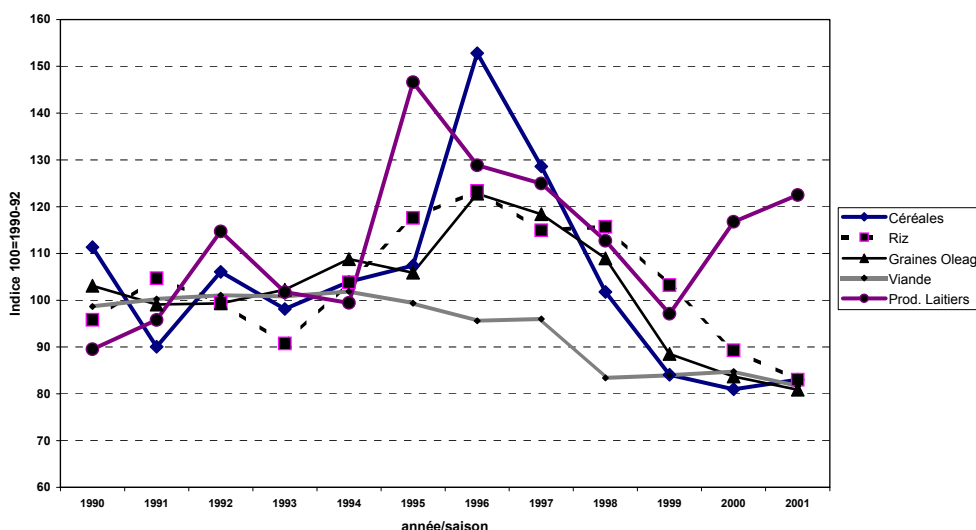
- **Traitement spécial et différencié**

- Deux modalités de traitement spécial et différencié, favorables aux pays en développement sont visées dans l'Accord sur l'agriculture. La première concerne les mesures transitoires qui prévoient des périodes de mise en œuvre plus longues et des engagements de réduction moindres, par exemple sur les réductions tarifaires. La deuxième porte sur l'exemption des mesures qui sont réglementées, comme les subventions à l'exportation pour couvrir les coûts du fret interne ou les subventions octroyées pour les intrants destinés aux agriculteurs qui ont de faibles revenus ou sont dotés de ressources limitées.
- Les pays en développement considèrent que les formes transitoires de traitement spécial et différencié sont mal adaptées et ont demandé des mesures moins superficielles qui leur permettent d'éradiquer le sous-développement de leur secteur agricole.

Incidence sur les échanges

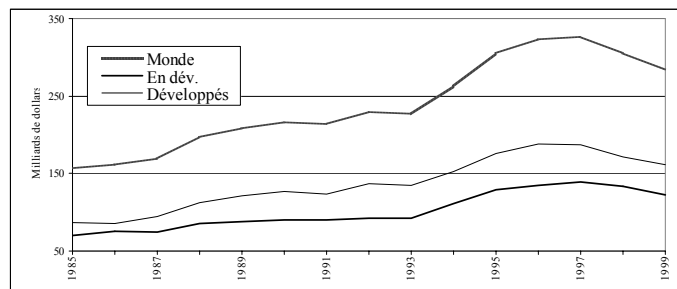
Comme susmentionné, l'Accord sur l'agriculture aurait dû selon les prévisions entraîner une légère hausse des cours mondiaux et renforcer leur stabilité pour les produits agricoles tout en améliorant les perspectives d'échange des exportateurs non subventionnés, y compris de nombreux pays en développement. Les modifications apportées aux politiques ayant été relativement superficielles, les incidences ont été de ce fait, peu importantes. En outre, d'autres facteurs ont submergé ces petites corrections et n'ont pas permis d'en observer clairement les effets.

Figure 3.8. Indice des prix de la FAO pour les principaux groupes de produits alimentaires et d'aliments pour le bétail



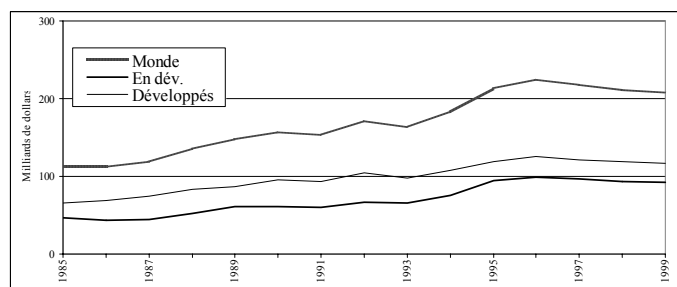
- *Les cours mondiaux du marché* : La figure 3.8 montre que les cours des produits alimentaires de base ont augmenté en flèche, à la moitié des années 90. Bien que la tendance à la baisse pour les produits laitiers se soit modifiée à partir de 1999, les prix des céréales, de la viande et des produits oléagineux continuant à être déprimés et se sont établis à des niveaux oubliés depuis près de deux décennies. Cette évolution ne correspond pas aux espoirs qui avaient été suscités par l'Accord sur l'agriculture et reflète en grande partie les conditions qui sous-tendent le marché, qui ont masqué les effets de la mise en œuvre de l'Accord sur l'agriculture. Toutefois, comme susmentionné, les mesures de soutien et de protection accordées au secteur agricole se poursuivent à des niveaux élevés, cachant ainsi aux producteurs les signaux donnés par les cours mondiaux et exerçant une pression ultérieure à la baisse sur les prix
- *Les recettes d'exportation pour le secteur agricole* (exception faite des produits de la pêche et des produits forestiers) ont augmenté de manière significative de 1993 à 1997, à la fois dans les pays en développement et développés (figure 3.9). Des prix plus élevés sur les marchés mondiaux sont responsables pour l'essentiel de cette croissance, surtout en 1995 et 1996, même si les volumes ont aussi augmenté. Le déclin des exportations, après 1997, a été largement imputable à la crise économique qui a provoqué l'effondrement de la demande dans un certain nombre de pays en développement et de pays en transition, qui étaient parmi les marchés où la croissance était la plus rapide pour les produits agricoles, à la moitié des années 90. Il est difficile de tirer des conclusions définitives relatives aux effets de l'Accord sur l'agriculture sur les marchés globaux mondiaux, mais la part du marché mondial des pays exportateurs "n'octroyant pas de subventions" a augmenté pour les céréales, le lait et la viande de bœuf, par exemple, ce qui laisse supposer un certain rééquilibrage du marché mondial.

Figure 3.9. Total des recettes d'exportations pour les produits agricoles



La valeur total des importations alimentaires a aussi nettement augmenté de 1993 à 1997, mais elle a diminué par la suite (figure 3.10). En comparant la période immédiatement antérieure à la mise en œuvre de l'Accord sur l'agriculture, à celle débutant en 1995, on note que les importations de produits alimentaires ont augmenté de 44 pour cent pour les pays en développement (dont 27 pour cent pour les PMA) et 21 pour cent pour les pays développés. Le coût des importations a diminué depuis la flambée des prix de la moitié des années 90, mais semble s'être fixé à un niveau plus élevé.

Figure 3.10. Importations totales de produits alimentaires



Décision de Marrakech

La *Décision sur les mesures concernant les effets négatifs possibles du programme de réforme sur les pays les moins avancés et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires*, qui fait partie intégrante du Cycle d'Uruguay, a été adoptée pour traiter du problèmes suivant :

“ Les Ministres reconnaissent que, pendant la mise en œuvre du programme de réforme conduisant à une libéralisation accrue du commerce des produits agricoles, les pays les moins avancés et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires risquent de subir des effets négatifs pour ce qui est de disposer d'approvisionnements adéquats en produits alimentaires de base provenant de sources extérieures suivant des modalités et à des conditions raisonnables, y compris d'avoir des difficultés à court terme à financer des niveaux normaux d'importations commerciales de produits alimentaires de base¹⁵.”

Pour pallier ces difficultés, la *Décision* a prévu quatre mécanismes de réponse : l'aide alimentaire, le financement à court terme de niveaux normaux d'importations commerciales, des conditions favorables pour le crédit agricole à l'exportation, et une aide technique et financière destinée à améliorer la productivité agricole.

A ce jour, la *Décision* n'est pas encore entrée en vigueur. La mise en place a pour l'instant été entravée par plusieurs facteurs et notamment par la nécessité d'une preuve indiscutable de la nécessité d'une aide (et du fait que l'aide était nécessaire à cause du processus de réforme engagé au titre du Cycle d'Uruguay) et la diversité des instruments qui, au titre de la *Décision*, doivent permettre de répondre à de tels besoins, sans préciser les responsabilités respectives de tous les agents concernés. Ainsi les PMA et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires, n'ont pas jusqu'à présent tiré un quelconque avantage de cette *Décision*, même au cours de la nette flambée des prix de 1995/96.

Les gagnants et les perdants

Comme susmentionné, il est difficile de déterminer les gagnants et les perdants du fait des modifications relativement limitées des politiques qui ont eu lieu et de la variété des facteurs agissant sur les marchés et les politiques qui ont touché les prix mondiaux des produits et des échanges depuis le début de l'Accord sur l'agriculture. Certaines conclusions peuvent être tirées en examinant les modifications découlant de l'Accord sur l'agriculture, indépendamment des facteurs qui ont influencé les marchés.

- Il n'y a eu, jusqu'à présent, que de petites réductions du niveau du soutien et de la protection fourni à la production et aux échanges par les pays de l'OCDE et dans de nombreux cas des facteurs sous-jacents des marchés ont masqué les effets de ces petits changements. Cependant, l'Accord sur l'agriculture a établi un cadre pour une réduction ultérieure du soutien et de la protection octroyée à l'agriculture, ayant des effets de distorsion sur ce secteur, qui devrait avoir des effets positifs pour les agriculteurs non subventionnés, dans les pays en développement et ailleurs.
- Bien que le coût des importations de produits alimentaires pour les pays à faible revenu et à déficit vivrier, ait augmenté rapidement au cours des premières années de mise en œuvre, avec la flambée des prix des produits, il a depuis reculé. La *Décision* de Marrakech a reconnu que certains pays pourraient être touchés de manière négative par le processus de réforme du fait des prix élevés des produits alimentaires et du coût des importations.
- Les exportateurs de produits en provenance de zones tempérées ont relevé une certaine amélioration de l'accès au marché (surtout par l'attribution des contingents tarifaires) et certaines règles pour les politiques intérieures de soutien et pour les subventions aux exportations (surtout pour les produits laitiers et la viande de bœuf). Toutefois, les progrès ont été limités.

¹⁵ Paragraphe 2 de la *Décision* de Marrakech.

- Les exportateurs bénéficiant d'un accord préférentiel ont assisté à l'érosion de la valeur de ces accords, car les droits de douane généraux ont baissé. Jusqu'à présent ce mouvement a été limité, mais il s'agit d'une question importante pour l'avenir car des réductions ultérieures des droits de douane généraux sont mises en place. Par ailleurs, les pays qui n'ont pas bénéficié de ces droits d'accès préférentiels aux principaux marchés, ont eu peu d'avantages.
- Certains pays en développement ont enregistré une hausse des importations (dans certains cas du fait des subventions accordées aux exportations) de divers produits, ce qui a semble-t-il affecté les secteurs internes en concurrence avec les importations. De nombreux pays en développement ont augmenté les droits de douane pour protéger leurs producteurs (dans la limite de leurs taux consolidés) pour réagir au net recul des prix de nombreux produits depuis les flambées de 1995-96. Faute d'autres mesures de sauvegarde appropriées, certains pays ont eu des difficultés à s'adapter à un régime reposant uniquement sur les droits de douane et nombre d'entre eux ont eu du mal à accepter d'ultérieures réductions du taux des droits de douane consolidés.

Accords SPS et OTC

L'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et l'Accord sur les obstacles techniques au commerce (OTC) confirment le droit des membres de l'OMC d'appliquer les mesures qui s'imposent pour protéger la vie et la santé des êtres humains, des animaux et des végétaux. Ils établissent une réglementation et des normes techniques relatives aux conditions à respecter pour l'alimentation, l'emballage, le marquage et l'étiquetage, ainsi que dans les zoos nationaux, et les mesures phytosanitaires visant à protéger la vie et la santé des animaux et des végétaux. Ces Accords définissent les règles pour établir les dispositions à l'intérieur des pays afin de ne pas entraver inutilement la circulation et les échanges. Les mesures SPS doivent reposer sur des principes scientifiques et ne doivent pas être maintenues sans preuves suffisantes. Les accords SPS et OTC encouragent l'harmonisation internationale par la création de normes internationales sanitaires et phytosanitaires comme le Codex Alimentarius, l'Office international des épizooties (OIE) et de la Convention internationale pour la protection des végétaux.

Les principaux défis, pour de nombreux pays, surtout en développement ou en transition sont les suivants (1) se conformer aux conditions requises par les pays importateurs du point de vue sanitaire, phytosanitaire et technique, (2) fournir une justification scientifique à leurs propres mesures sanitaires, phytosanitaires et techniques, et (3) participer de manière constructive au développement et à l'adoption de normes internationales. A cet effet, les capacités techniques et financières varient considérablement d'un pays à l'autre.

Le défi à relever pour les pays est encore plus lourd lorsque sont introduites de nouvelles normes sur l'évaluation des risques plus strictes que celles en vigueur, car le temps et les ressources nécessaires pour assurer la conformité à ces normes peuvent être considérables. Par ailleurs, le modèle d'évaluation des risques appliqué à l'Accord SPS, notamment, a eu pour effet d'éliminer les normes obsolètes, inefficaces ou arbitraires susceptibles de donner un sens artificiel de sécurité. La transition vers des normes reposant sur l'évaluation des risques a comporté des modifications importantes dans le domaine législatif, réglementaire et administratif de la plupart des pays, et a entraîné des coûts non négligeables.

L'harmonisation des mesures phytosanitaires, par la création de normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP) par la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) n'a vu le jour que récemment. Un certain nombre de concepts prévus par les NIMP ont été adoptés mais beaucoup de travail reste à faire notamment sur les normes relatives aux nuisibles, aux plantes et aux produits végétaux. La FAO, avec d'autres organismes internationaux et bilatéraux, s'est occupée du renforcement des capacités dans le domaine phytosanitaire, mais beaucoup reste à faire pour permettre aux pays de participer à part entière au commerce international et à la circulation des biens.

A quelques exceptions près, les différends soulevés par les Accords SPS et OTC sur les produits alimentaires et agricoles n'ont pas concerné les pays en développement, car rares sont ceux qui ont des normes plus strictes que celles fixées par les organismes internationaux de réglementation et de ce fait ils n'ont pas été

mis en cause par d'autres membres de l'OMC (la principale exception concerne la contestation de la part des États-Unis, du Canada et de l'Australie de diverses mesures adoptées en République de Corée). Peu de pays en développement (voire aucun) n'ont eu recours au mécanisme

officiel de règlement des différends et aux accords SPS/OTC pour mettre en cause les mesures appliquées par les pays importateurs considérées comme arbitraires ou non pertinentes¹⁶. Par ailleurs, les pays en développement se sont impliqués dans les comités SPS et OTC pour soulever les questions qui les concernent et de les résoudre selon le processus informel ou consultatif de l'OMC¹⁷.

Les accords SPS et OTC permettent d'assurer une aide financière et technique aux pays en développement. Toutefois, des actions concrètes n'ont pas encore été prises en ce sens. Le niveau de participation de ces pays, tant du point de vue du nombre que de l'efficacité, dans les organismes internationaux de réglementation reste encore un problème.

Accord ADPIC

Le point essentiel de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ASPIC) concernant l'agriculture est la nécessité de protéger par le biais de droits de propriété intellectuelle les variétés végétales, que ce soit en ayant recours à des brevets ou par l'adoption d'une législation pertinente efficace ou encore en amalgamant les deux modalités.

D'autres questions pertinentes, comme le droit des communautés locales et des peuples indigènes sur leurs connaissances traditionnelles et leurs usages, la souveraineté sur leurs ressources naturelles génétiques, la biosécurité et la sécurité alimentaire, qui sont visées par la Convention sur la diversité biologique, ne sont pas toutefois incluses dans les dispositions de l'Accord ADPIC.

De nombreux pays, notamment les pays en développement, ont dû affronter deux séries de difficultés dans ce domaine. D'une part, divers pays manquent des connaissances scientifiques et de l'expérience nécessaires pour innover ainsi que du réseau institutionnel permettant d'utiliser le système DPI comme outil de développement. L'Accord ADPIC suppose l'adoption d'une législation tenant compte de règles minimum, et de nombreux pays sont en train de s'y conformer. D'autres, par contre, surtout parmi les PMA, ne disposent pas encore d'une législation adaptée dans ce domaine. Par ailleurs, il existe une concentration de plus en plus forte de sociétés transnationales, notamment dans le secteur des semences et des biotechnologies. L'accès aux technologies et aux produits les plus protégés est soumis aux conditions d'octroi des licences dictées par un très petit nombre d'entreprises. L'expérience du pays est également nécessaire pour utiliser les dispositions contenues dans l'accord ADPIC sur les licences obligatoires afin d'éviter les situations d'urgence conduisant à l'insécurité alimentaire, dispositions qui ont déjà été récemment utilisées de manière constructive dans le secteur médical, à la fois en Afrique du Sud et au Canada.

Le Traité international sur les ressources phytosanitaires pour l'alimentation et l'agriculture a été adopté officiellement au cours de la Conférence de la FAO qui s'est tenue le 3 novembre 2001. Il s'agit d'un document juridique contraignant, qui prévoit la conservation et l'utilisation durable des RPGAA, ainsi que le partage juste et équitable des avantages en découlant, conformément à la Convention sur la diversité biologique. Il contient un certain nombre de points parmi lesquels la coopération, la complémentarité et la synergie avec l'OMC en général et l'accord ADPIC en particulier sont des éléments essentiels. A cet égard, le lien qui existe entre l'article 27.3. b de l'Accord ADPIC qui concerne les systèmes de droits de propriété intellectuelle particuliers aux variétés végétales et l'article 8 (Droits des agriculteurs) du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture revêt une importance toute particulière.

¹⁶ Le différend qui a opposé l'Inde, la Malaisie, le Pakistan, la Thaïlande et les Philippines aux États-Unis sur l'interdiction d'importer certaines crevettes et certains produits dérivés a abouti, mais il reposait sur l'Accord général et non sur les Accords SPS ou OTC.

¹⁷ Exemples : Les restrictions imposées par l'Australie aux importations de durians (Thaïlande) ; les restrictions du Japon sur les importations de plumes de canne à sucre et d'épis de maïs (Indonésie) ; l'interdiction du Mexique pour le riz usiné thaïlandais (Thaïlande) ; les restrictions de l'Australie pour les sauces contenant de l'acide benzoïque (Philippines).

Conclusions

- **Flambée des cours des produits**

Malgré la dépression actuelle de la plupart des cours des produits, un éventuel relèvement soudain des prix est une préoccupation réelle pour de nombreux pays importateurs nets de produits alimentaires du fait du caractère cyclique de nombreux marchés de produits, de l'affaiblissement ultérieur probable des stocks mondiaux et de l'expérience de la forte augmentation des coûts des importations au cours de la flambée des prix des céréales en 1995-96. Prévoyant que la libéralisation des échanges pourraient créer des problèmes transitoires pour certains pays en développement importateurs de produits alimentaires sous forme d'un accroissement du coût des importations, des mesures compensatoires ont été envisagées au titre de la *Décision de Marrakech sur les mesures concernant les effets négatifs possibles du programme de réforme sur les pays les moins avancés et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires*. L'absence d'action concrète en application de la Décision pendant la flambée des prix de 1995-96 (en effet l'aide alimentaire a diminué au cours de cette période) a conduit de nombreux pays en développement à réclamer des engagements plus concrets, et contraignants dans ce domaine. La FAO a récemment participé aux modalités pour rendre la Décision plus efficace, et notamment pour un fonds de roulement qui pourrait aider les pays désignés pendant les périodes de hausse des coûts des importations des produits alimentaires.

- **Dépression des cours des produits**

Exception faite de la hausse temporaire des prix de 1995-96, la plupart des cours se sont établis à des niveaux très faibles ces dernières années, du fait surtout de certaines évolutions des marchés n'ayant aucun lien avec l'Accord sur l'agriculture. Le faible niveau des cours mondiaux - qui sont en partie imputables aux politiques de soutien et de subvention des pays de l'OCDE - créent de graves difficultés aux agriculteurs des pays en développement qui doivent affronter la concurrence mondiale sur les marchés et à l'intérieur de leurs pays. Comme la plupart des pays en développement disposent maintenant seulement de simples droits de douane consolidés pour protéger leurs agriculteurs de l'augmentation des importations et/ou d'un recul brusque des prix d'importation, certaines modalités de sauvegarde agricole facile à appliquer leur seraient probablement utiles. A long terme, le faible niveau des prix favorise le sous-investissement dans le secteur agricole des pays en développement. Les consommateurs bénéficient de cette situation mais dans ces conditions, la durabilité à long terme de la production est en péril. Des investissements plus importants sont nécessaires pour faire face aux contraintes liées aux approvisionnements et pour encourager la compétitivité et la participation des pays en développement sur les marchés mondiaux.

- **Mesures SPS et OTC**

Du fait de l'abaissement des barrières d'accès sur les marchés, les pays en développement s'inquiètent que les mesures du SPS et de L'OTC puissent limiter leurs exportations. Leur préoccupation porte sur deux points : premièrement, ils ne disposent pas des capacités techniques et financières permettant de participer à part entière aux activités des organes internationaux de normalisation comme la Commission du Codex Alimentarius (CCA) et de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV), et deuxièmement ils ne peuvent pas, du point de vue de l'offre, satisfaire aux normes de plus en plus strictes adoptées par les pays industriels. A cet effet, la FAO a engagé diverses initiatives pour aider les pays en développement à renforcer leurs capacités et à participer de manière plus active au travail à la fois de la CCA et de la CIPV. Plus précisément, elle a proposé la création d'un organisme pour aider les pays les moins avancés du globe à améliorer la sécurité et la qualité de leur production vivrière. Cette mesure a été avancée lors de la troisième conférence des Nations Unies sur les PMA. Des propositions similaires sont en cours d'examen en vue de soutenir les pays en développement.

- **Droits de propriété intellectuelle**

Les pays en développement ont besoin d'une aide technique et financière dans le domaine des DPI, surtout pour les nouvelles variétés de plantes et de favoriser l'accès et le transfert de technologies, y compris les biotechnologies incluses, afin de bénéficier des obligations contractées dans le cadre de l'Accord ADPIC.

ANNEXES

TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Production de café¹			
	1996-98	1999	2000
	Moyenne		
	<i>milliers de tonnes</i>		
Total mondial	6 095	6 878	6 630
Brésil	1 699	1 941	1 920
Colombie	684	560	720
Guatemala	273	312	270
Mexique	308	387	270
Côte d'Ivoire	205	354	190
Éthiopie	179	210	221
Kenya	66	90	101
Ouganda	203	186	192
Indonésie	490	326	400
Viet Nam	391	699	700

¹ Café vert; campagne agricole commençant le l'année indiquée.

Exportations de café¹			
	1996-98	1999	2000
	Moyenne		
	<i>milliers de tonnes</i>		
Total mondial	4 737	5 113	5 334
Brésil	1 006	1 388	1 082
Colombie	655	600	551
Guatemala	235	281	291
Mexique	251	261	318
Côte d'Ivoire	219	132	355
Éthiopie	115	109	119
Kenya	78	67	79
Ouganda	229	230	151
Indonésie	356	304	312
Viet Nam	328	465	696

¹ Café vert uniquement.

Stocks de café¹			
	1996-98	1999	2000
	Moyenne		
	<i>milliers de tonnes</i>		
Pays producteurs²	1 768	1 408	1 322
Brésil	842	709	614
Colombie	290	192	126
Éthiopie	223	223	144
Ouganda	76	76	30
Pays consommateurs³	492	492	978
États-Unis	83	83	336
CE-15 ⁴	118	118	132
Japon	56	56	84
Autres pays	16	16	18

¹ Café vert uniquement. ² Stocks de ouverture de l'année de commercialisation. ³ Stocks de clôture de l'année civile (y compris les stocks détenus dans les ports francs) dans les pays membres importateurs de l'OIC. ⁴ A l'exclusion de la Grèce et de l'Irlande.

Importations de café¹			
	1996-98	1999	2000
	Moyenne		
	<i>milliers de tonnes</i>		
Total mondial²	4 475	4 755	4 818
États-Unis	1 217	1 367	1 430
Canada	137	138	139
CE-15	2 731	2 820	2 803
Pologne	117	106	106
Fédération de Russie	88	77	77
Algérie	82	71	71
Corée, Rép. de	60	65	65
Japon	365	397	419
Australie	48	54	55

¹ Café vert uniquement.
² Non compris les réexportations.

Prix de café¹				
	1996-98	1999	2000	2001*
	Moyenne			
	<i>cents/lb</i>			
Brésil Arabisa naturel ²	136,13	88,84	79,86	52,34
Colombie Arabisa doux ²	157,66	116,45	102,60	73,74
Autres Arabisa doux ³	148,83	103,90	87,07	63,18
Robustes ⁴	81,11	67,53	41,41	28,25
Prix composite de l'OIC	114,98	85,72	64,25	45,96

Source: OIC

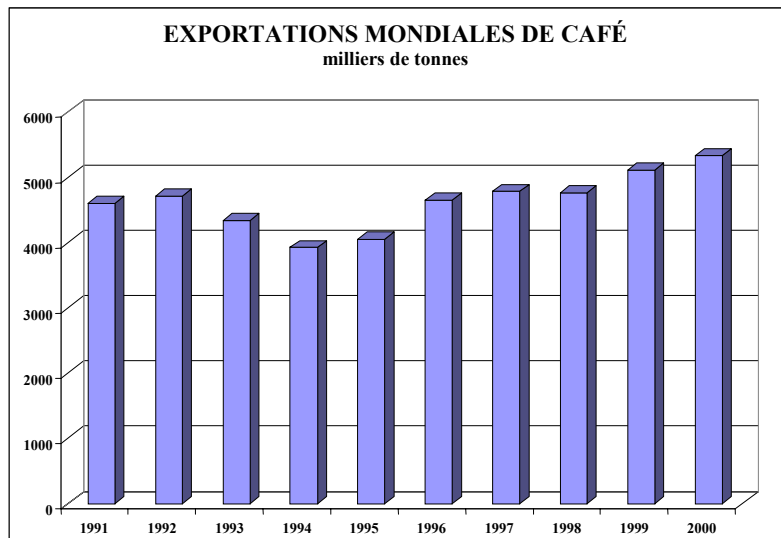
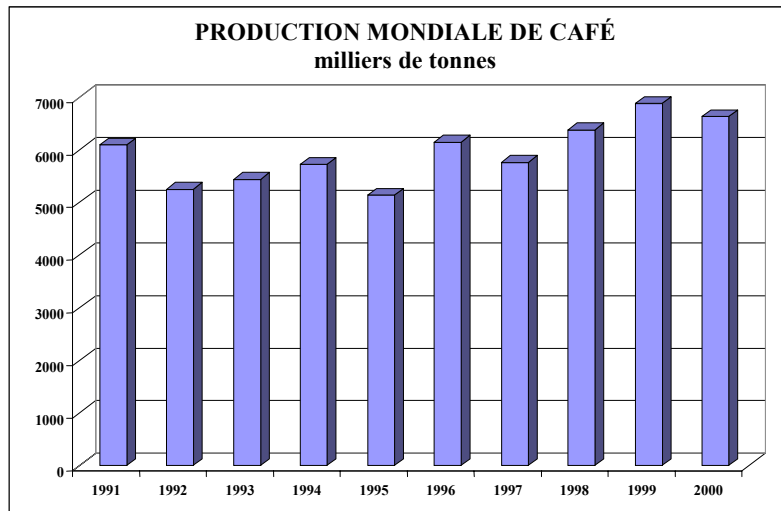
¹ Prix indicatif de l'OIC.

² Marché de New York.

³ Moyenne pondérée des marchés de New York et de Brême/ Hambourg.

⁴ Moyenne pondérée des marchés de New York et le Havre/ Marseille.

* Moyenne janvier-octobre.



Production de cacao			
	1996-98	1999/00	2000/01
	Moyenne		
	milliers de tonnes		
Total mondial	2 737	3 061	2 836
Brésil	164	124	138
Rép. dominicaine	49	35	45
Équateur	69	95	100
Cameroun	121	115	120
Côte d'Ivoire	1 128	1 400	1 170
Ghana	377	437	410
Nigeria	174	165	170
Indonésie	349	410	405
Malaisie	80	45	40

Exportations de cacao		
	1996-98	1999/00
	Moyenne	
	milliers de tonnes	
Total mondial¹	2 028	2 496
Brésil	8	2
Rép. dominicaine	38	29
Équateur	37	48
Cameroun	90	84
Côte d'Ivoire	991	1373
Ghana	313	360
Nigeria	145	143
Indonésie	280	339
Malaisie	25	10

¹ Réexportations non comprises

Stocks de cacao			
	1996-98	1999/00	2000/01
	Moyenne		
	milliers de tonnes		
Total mondial	1 288	1 332	1 132
Stock régulateur de l'OIC	26		

Source: OIC.

Importations de cacao¹		
	1996-98	1999/00
	Moyenne	
	milliers de tonnes	
Total mondial²	2 188	2 471
États-Unis	403	521
Canada	43	56
CE	1 215	1 226
Pologne	36	32
Rép. tchèque	12	10
Ex-URSS	134	149
Chine	28	29
Japon	48	48
Philippines	8	5
Singapour	87	99

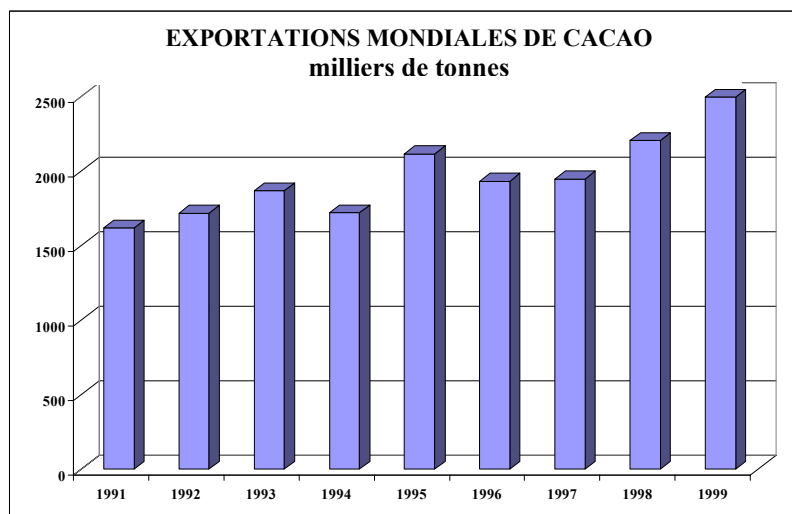
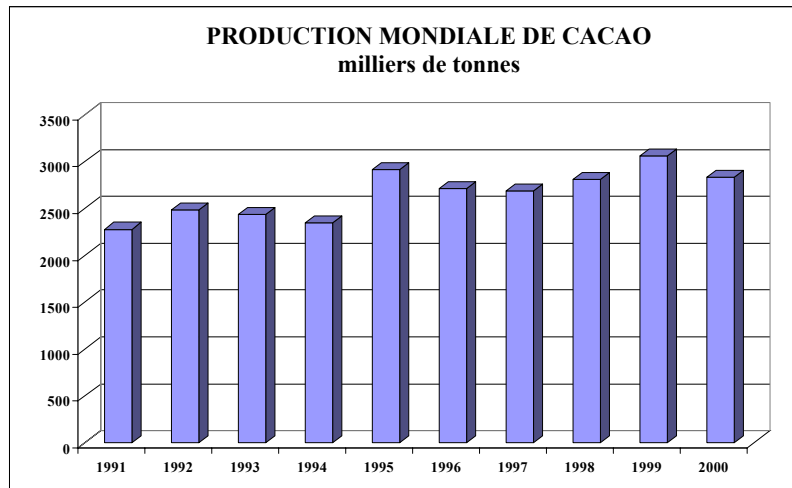
¹ Réexportations non comprises.

Broyages			
	1996-98	1999/00	2000/01
	Moyenne		
	milliers de tonnes		
Total mondial	2 747	2 964	3 008
CE	1 135	1 183	1 202
Ex URSS	80	93	104
Côte d'Ivoire	189	235	265
Ghana	67	70	70
Brésil	187	201	198
Colombie	38	37	38
Canada	43	56	50
États-Unis	400	439	440
Indonésie	74	85	75
Malaisie	100	115	110

Prix de cacao				
	1996-98	1999	2000	2001
	Moyennes			
OIC prix quotidiens				
dollars/tonne	1 583	1 140	888	1 058*
cents/livres	72	52	40	48*
Ghana, cours du disponible Londres				
£stg / tonne	1 032	744	619	780**
dollars / tonne	1 672	1 204	938	1 121**

* janvier-octobre. ** janvier-juin.

Réexportations de cacao		
	1996-98	1999/00
	Moyenne	
	milliers de tonnes	
Total mondial	208	255
CE	108	140
Estonie	52	56
États-Unis	20	21
Singapour	133	37



Production de thé			
	1996-98	1999	2000
	Moyenne		
	<i>milliers de tonnes</i>		
Total mondial	2 811	2 897	2 972
Bangladesh	54	47	52
Chine	647	699	700
Inde	820	806	846
Indonésie	162	165	159
Sri Lanka	272	284	308
Kenya	257	249	236
Malawi	41	39	42
Tanzanie	22	24	24
Argentine	53	57	57
Japon	88	89	89

Exportations de thé			
	1996-98	1999	2000
	Moyenne		
	<i>milliers de tonnes</i>		
Total mondial¹	1 208	1 253	1 315
Bangladesh	25	15	18
Chine	200	203	231
Inde	190	192	201
Indonésie	79	98	106
Sri Lanka	252	264	281
Kenya	235	242	217
Malawi	42	43	38
Tanzanie	20	21	23
Zimbabwe	12	15	17
Argentine	52	52	47

¹ Réexportations non comprises.

Prix du thé noir				
	1996-98	1999	2000	2001*
	Moyenne			
	<i>monnaie nationale/kg</i>			
Moyenne de la vente aux enchères				
Colombo (roupies)	119	115	135	142
Calcutta (roupies)	74	87	79	79
Cochin (roupies)	60	63	52	53
		<i>cents/kg¹</i>		
Colombo ²	200	163	176	160
Calcutta	194	201	176	169
Cochin	158	146	116	114
Mombasa	177	178	202	155
Prix composite de la FAO ³	189	174	180	159

¹ Convertis mensuellement sur la base des taux de change publiés par le FI.

² Y compris les droits de sortie.

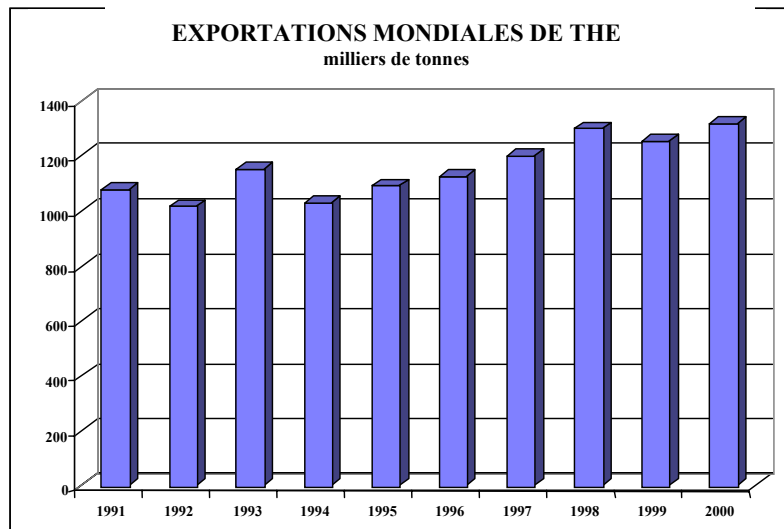
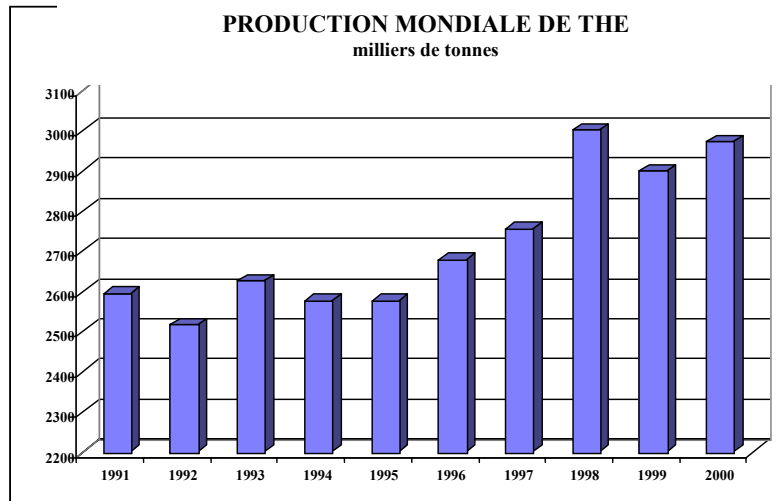
³ Moyenne pondérée des quatre séries mentionnées.

* janvier-octobre 2001.

Importations de thé			
	1996-98	1999	2000
	Moyenne		
	<i>milliers de tonnes</i>		
Total mondial¹	1 180	1 202	1 264
CE	227	209	203
Ex-URSS/CIS ²	193	224	223
États-Unis	89	100	88
Australie	16	14	15
Japon	49	49	58
Iran, Rép. Islamique	29	30	38
Syrie	18	20	20
Égypte	72	73	63
Maroc	35	35	42
Pakistan	108	108	111

¹ Réexportations non comprises.

² Y compris la Fédération de Russie.



Production de sucre				
	1996/97- 1998/99 Moyenne	1999/00	2000/01	2001/02*
<i>millions de tonnes, valeur brute</i>				
Total mondial	127,2	135,8	129,4	131,0
Inde	14,9	19,5	19,5	18,7
CEC	18,3	19,1	18,2	15,9
Brésil	17,1	19,8	17,3	19,1
Chine	8,5	8,2	7,2	8,3
États-Unis	7,1	8,2	7,7	7,5
Thaïlande	5,3	5,7	5,4	5,6
Mexique	5,1	5,1	4,9	5,0
Australie	5,5	5,5	4,4	4,8
Cuba	3,7	4,0	3,5	3,8
Pakistan	3,3	2,7	2,6	2,9
Afrique du Sud	2,5	2,5	2,8	2,8
Autres	36,0	35,5	36,0	36,7

* Prévisions

Exportations de sucre			
	1996-98 Moyenne	1999	2000
<i>millions de tonnes, valeur brute</i>			
Total mondial ¹	38,1	41,8	40,8
Brésil	6,9	12,5	8,8
CE ²	7,8	7,8	7,9
Australie	4,3	4,2	4,0
Thaïlande	3,7	3,4	3,9
Cuba	3,3	2,6	3,4
Afrique du Sud	1,0	1,1	1,3
Guatemala	1,1	1,1	1,2
Îles Maurice	0,6	0,5	0,4
Colombie	0,9	1,0	1,0
Mexique	0,9	0,5	0,3
Autres	7,7	7,1	8,5

¹ Année civile.² Y compris les échanges intracommunautaires.

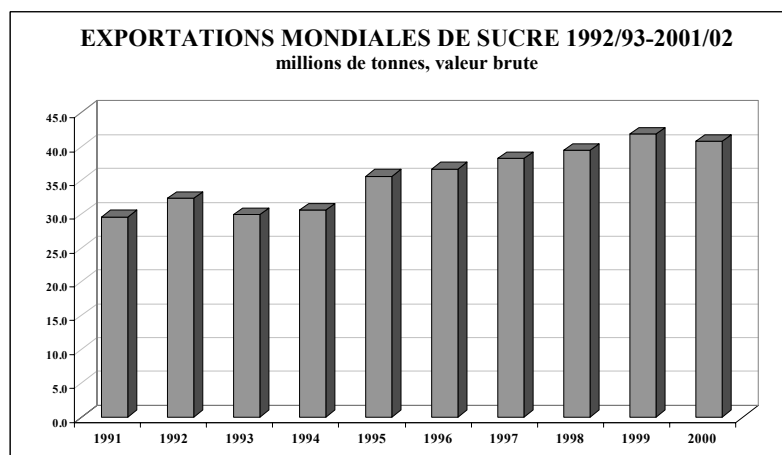
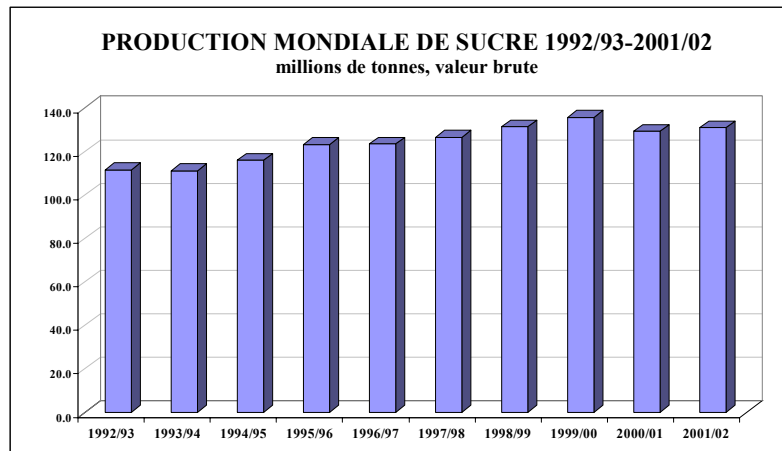
Stocks de clôture				
	1998/99 Moyenne	1999/00	2000/01	2001/02*
<i>millions de tonnes, valeur brute</i>				
Total mondial	50,5	60,6	59,3	57,5
CE	5,8	6,9	6,5	6,3
Inde	8,1	11,4	11,7	11,4
Brésil	4,1	5,0	3,6	3,1
Fédération de Russie	1,6	2,5	2,7	2,5
Chine	2,3	1,9	1,0	0,8
Indonésie	2,2	2,6	2,4	2,1
États-Unis	1,7	2,2	2,3	1,9
Autres	24,6	28,1	29,1	29,4

* Prévisions

Importations de sucre			
	1996-98 Moyenne	1999	2000
<i>millions de tonnes, valeur brute</i>			
Total mondial ¹	35,3	39,8	38,9
CE ²	4,0	4,3	4,7
Fédération de Russie	3,6	5,9	5,2
États-Unis	2,6	1,7	1,4
Japon	1,6	1,5	1,5
Corée, Rép., de	1,4	1,4	1,5
Chine	0,8	0,4	0,6
Canada	1,1	0,8	1,1
Malaisie	1,2	1,2	1,2
Iran, Rép. Islamique	1,0	1,2	1,0
Égypte	1,1	1,2	1,0
Autres	16,8	20,1	19,6

¹ Année civile.² Y compris les échanges intracommunautaires

Prix de sucre								
	1997	1998	1999	2000	2001 janv-mars	2001 avr-juin	2001 juil-sep	2001 oct-nov
<i>cents/lb (450 g)</i>								
Cours journalier, Accord international sur le sucre	11,37	8,92	6,27	8,18	9,82	9,12	8,22	7,17



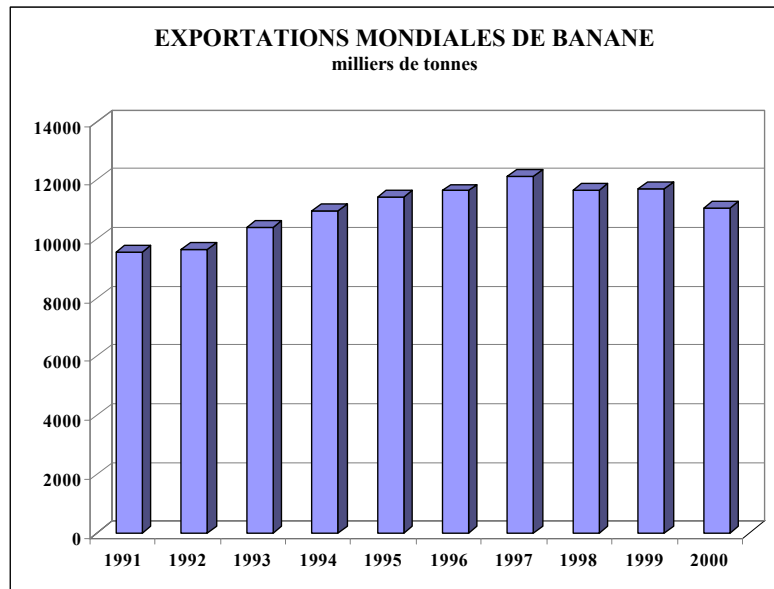
Exportations de bananes¹				
	1995-97 Moyenne	1998	1999	2000 *
	<i>milliers de tonnes</i>			
Monde	11 741	11 671	11 718	11 070
Équateur	4 011	3 848	3 865	3 932
Costa Rica	1 934	2 101	2 113	1 814
Colombie	1 417	1 436	1 650	1 506
Philippines	1 213	1 150	1 320	1 418
Panama	643	463	593	538
Guatemala	635	794	680	527
Honduras	572	502	109	150
Côte d'Ivoire	185	193	219	220
Cameroun	172	132	162	
Anciennes Îles du Vent	175	143	134	141

* Chiffres provisoires

Importations de bananes¹				
	1995-97 Moyenne	1998	1999	2000 *
	<i>milliers de tonnes</i>			
Monde	10 914	11 117	11 951	12 086
États Unis	3 329	3 497	3 876	3 700
CE	3 142	2 982	3 197	3 285
Japon	859	865	983	1 079
Ex-URSS	675	608	518	535
Chine	407	539	432	508**
Canada	408	416	419	420
Argentine	223	243	294	294
Pologne	236	277	348	348
Rép. tchèque	146	115	129	131
Corée, Rép. de	144	143	155	155

* Chiffres provisoires
**janv-août.

Prix à l'importation de bananes							
	1995-97 Moyenne	1998	1999	2000	2001 janv-mars	2001 avr-juin	2001 juil-sep
	<i>monnaie nationale/kg</i>						
France (francs)	3,8	4,5	3,6	3,3	4,0		(janv-fév)
Allemagne (DM)	1,6	1,8	1,6	1,6	1,9	1,9	1,6 (juil)
États-Unis (cents)	47,9	49,1	41,6	42,4	58,8	59,9	69,8 (juil)
Japon (yen)	50,6	65,8	59,9	51,6	48,2	54,0	(avr)

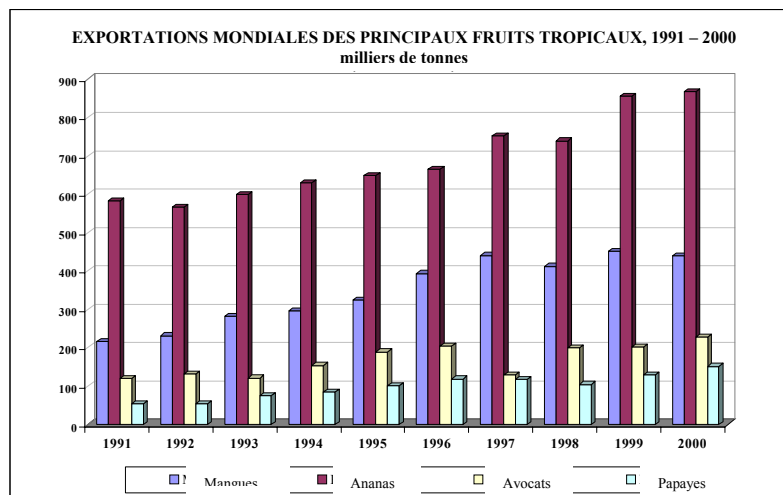
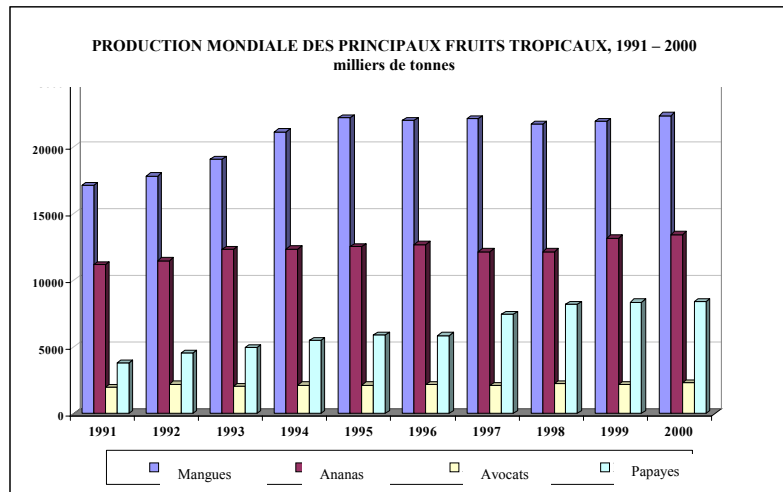


Production de fruits tropicaux			
	1996-98	1999	2000
	Moyenne		
	milliers de tonnes		
FRUITS PRINCIPAUX	43 656	45 683	46 561
Mangues	21 946	21 939	22 367
Inde	10 316	9 782	10 000
Chine	2 093	2 127	2 375
Mexique	1 388	1 450	1 529
Ananas	12 339	13 171	13 436
Thaïlande	1 950	2 331	2 281
Philippines	1 534	1 519	1 524
Brésil	1 263	1 161	1 340
Avocats	2 188	2 195	2 331
Mexique	814	807	939
États-Unis	160	165	165
Indonésie	129	115	122
Papayes	7 183	8 378	8 426
Brésil	2 691	3 300	3 300
Inde	1 404	1 582	1 582
Nigeria	642	751	748
FRUITS SECONDAIRES ¹	14 194	14 781	14 887
Inde	3 833	4 460	4 460
Philippines	3 289	2 935	2 935
Indonésie	1 364	1 300	1 300
PRODUCTION TOTAL	57 850	60 464	61 447

¹ Y compris durions, goyaves, longan, fruit de la passion, ramboutans etc.

Exportations de fruits tropicaux frais			
	1996-98	1999	2000
	Moyenne		
	milliers de tonnes		
FRUITS PRINCIPAUX	1 425	1 638	1 687
Mangue	416	452	440
Mexique	155	135	125
Brésil	29	54	54
Inde	40	50	50
Ananas	719	856	868
Costa Rica	243	360	360
Côte d'Ivoire	180	210	210
Philippines	136	130	135
Avocats	177	202	228
Chili	26	35	55
Mexique	56	55	52
Afrique du sud	34	35	46
Papayes	114	128	151
Mexique	46	51	57
Malaisie	36	44	45
Brésil	8	11	22
FRUITS SECONDAIRES	133	180	185
Malaisie	52	45	52
États Unis	24	23	28
Kenya	10	8	11
EXPORTATIONS TOTALES	1 558	1 818	1 872

Importations de fruits tropicaux frais			
	1996-98	1999	2000
	Moyenne		
	milliers de tonnes		
FRUITS PRINCIPAUX	1 442	1 705	1 802
Mangues	413	494	514
États-Unis	185	219	235
CE	75	116	119
Chine, RAS de Hong Kong	40	33	33
Ananas	727	881	904
États-Unis	197	283	319
CE	273	333	317
Japon	92	90	90
Avocats	194	199	241
CE	102	89	89
États-Unis	38	55	79
Canada	10	12	13
Papayes	108	132	143
États-Unis	51	67	70
Singapour	21	25	25
Chine, RAS de Hong Kong	12	14	15
FRUITS SECONDAIRES	156	145	176
Singapour	59	55	67
Malaisie	30	15	37
Canada	24	27	31
IMPORTATIONS TOTALES	1 598	1 850	1 978



Production d'agrumes				
	1995/96- 1997/98 Moyenne	1998/99	1999/00	2000-2001*
	<i>milliers de tonnes</i>			
Total mondial	86 919	80 808	90 875	89 339
Brésil ¹	18 797	17 662	19 702	17 907
États-Unis	15 279	12 334	15 644	14 756
Chine	8 338	8 096	10 180	8 511
Espagne	4 994	5 265	5 625	5 401
Mexique	5 175	4 543	5 015	5 140
Italie	3 318	2 373	3 215	3 144
Égypte	2 434	2 410	2 498	2 508
Argentine	2 342	2 227	2 581	2 632
Japon	1 741	1 597	1 817	1 487
Turquie	1 612	1 597	1 826	1 532
Autres	22 887	22 704	22 772	26 322

¹ Année commerciale.
* Estimations.

Exportations d'agrumes				
	1995/96- 1997/98 Moyenne	1998/99	1999/00	2000-2001*
	<i>milliers de tonnes</i>			
Total mondial	9 438	9 005	9 478	9 518
Espagne	2 783	2 793	3 221	2 859
États-Unis	1 189	802	1 046	1 172
Afrique du Sud	651	722	691	820
Maroc	581	583	597	393
Grèce	410	309	322	423
Argentine	324	326	289	283
Israël	331	255	220	199
Égypte	253	231	227	226
Turquie	306	456	490	499
Italie	197	112	212	225
Autres	2 413	2 416	2 163	2 418

* Estimations.

Prix d'agrumes (vente en gros)¹					
	1995/96	1996/97	1997/98	1998/99	1999/00
	<i>monnaie nationale/kg</i>				
ORANGES ET TANGÉRINES					
France (francs)					
Oranges du Maroc	3,73	3,43	3,18	3,46	2,94
Clémentines du Maroc	5,66	4,89	4,75	5,50	3,88
Allemagne (DM)					
Navels d'Espagne	1,46	1,43	1,38	1,53	1,27
Clémentines d'Espagne	2,25	2,16	1,97	2,09	2,04
États-Unis (cents)					
Navels de Californie	66,48	65,58	90,06	132,19	68,11
Japon (yen)					
Mikan	193,00	254,60	151,86	299,57	123,7
AGRUMES					
États-Unis (cents)					
Californie	100,84	109,80	137,15	186,71	94,6
Allemagne (DM)					
Espagne	1,85	1,52	1,42	1,58	1,61
Japon (yen)					
Moyenne	181,44	293,58	269,17	264,08	237,1
PAMPLEMOUSSES					
États-Unis(cents)¹					
de Floride, sans pépins	55,39	40,33	38,75	52,37	n.a.

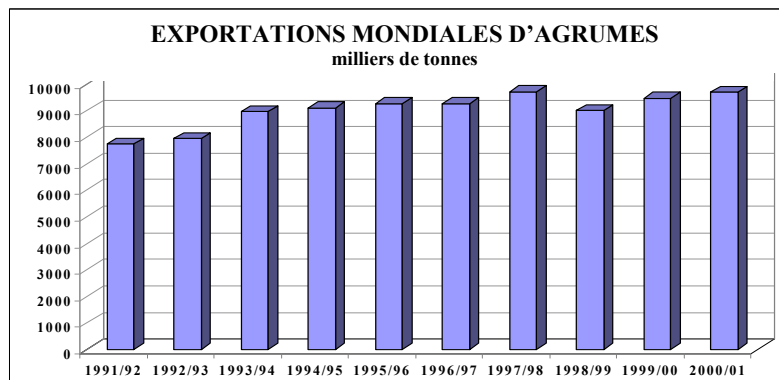
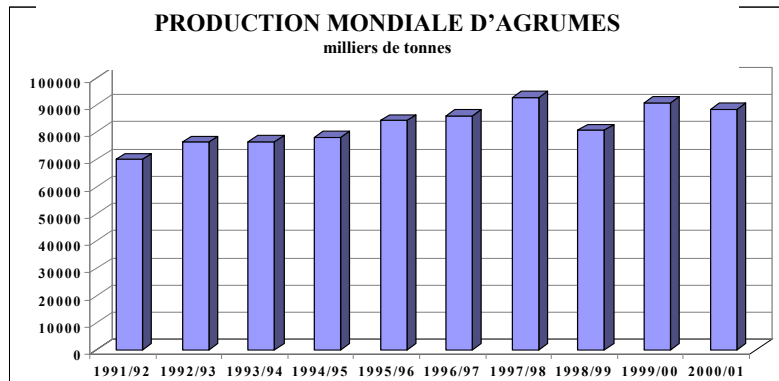
¹ Prix aux États-Unis dans l'année civile, pour la deuxième année indiquée.

Importations d'agrumes¹				
	1995/96- 1997/98 Moyenne	1998/99	1999/00*	
	<i>milliers de tonnes</i>			
Total mondial	8 838	8 464	9 060	
Allemagne	1 188	1 040	1 374	
France	1 040	975	1 119	
Royaume-Uni	621	704	725	
Pays-Bas	710	790	727	
Japon	500	428	491	
Canada	408	345		
Belgique- Luxembourg	449	419	458	
Chine, RAS Hong Kong ¹	304	229		
Pologne ¹	322	347	155	**
Ex-URSS ¹	682	539	268	**
Autres	2 613	2 648		

¹ Année civile, deuxième partie de l'année divisée

* Estimations

** Janv-juin 2000



Production de riz (paddy) ¹				
	1996-98	1999	2000	2001
	Moyenne			
	millions de tonnes			
Total mondial	578,2	612,0	595,7	586,8
Bangladesh	28,8	34,6	36,5	36,6
Brésil	9,3	11,6	11,4	10,4
Chine ²	200,1	200,4	189,8	181,0
CE ³	2,7	2,6	2,5	2,6
Égypte	5,0	5,8	6,0	5,4
Inde	125,3	134,4	128,8	131,0
Indonésie	49,9	50,9	51,9	50,2
Japon	12,2	11,5	11,9	10,9
Pakistan	6,7	7,7	7,2	5,8
Philippines	10,5	12,0	12,5	12,8
Thaïlande	23,2	24,2	24,1	24,1
États-Unis	8,2	9,3	8,7	9,4
Viet Nam	29,0	32,7	31,7	31,8

¹ Les chiffres se rapportent à l'année civile pendant laquelle a eu lieu la totalité ou l'essentiel de la récolte.

² Y compris Hong Kong et la Province de Taïwan.

Exportations de riz (usiné) ¹				
	1996-98	1999	2000	2001
	Moyenne			
	millions de tonnes			
Total mondial	22,0	24,8	22,6	22,4
Argentine	0,4	0,7	0,4	0,2
Australie	0,6	0,7	0,5	0,7
Chine ²	2,0	3,1	3,4	2,3
CE ³	0,2	0,2	0,2	0,2
Inde	3,4	2,6	1,4	1,5
Myanmar	0,2	0,1	0,1	0,4
Pakistan	1,9	1,9	2,0	1,9
Thaïlande	5,7	6,7	6,6	6,8
États-Unis	2,7	2,6	2,8	2,7
Uruguay	0,6	0,7	0,7	0,6
Viet Nam	3,5	4,6	3,4	3,8

¹ Non compris les réexportations

² Y compris Hong-Kong et la Province de Taïwan

³ Sauf commerce interne

Stocks de riz (usiné) ¹				
	1996-98	1999	2000	2001
	Moyenne			
	Millions de tonnes			
Mondial total	149,6	155,7	162,6	154,7
Bangladesh	1,5	1,4	2,1	2,5
Chine ²	107,2	113,3	112,9	106,4
Inde	16,7	17,7	20,1	18,7
Indonésie	4,8	4,0	4,5	4,1
Thaïlande	1,4	1,1	1,2	0,9
États-Unis	0,9	0,7	0,9	0,9
Viet Nam	1,8	2,2	3,3	3,3

¹ A la fin des campagnes agricoles de chaque pays.

² Y compris Hong-Kong et la Province de Taïwan.

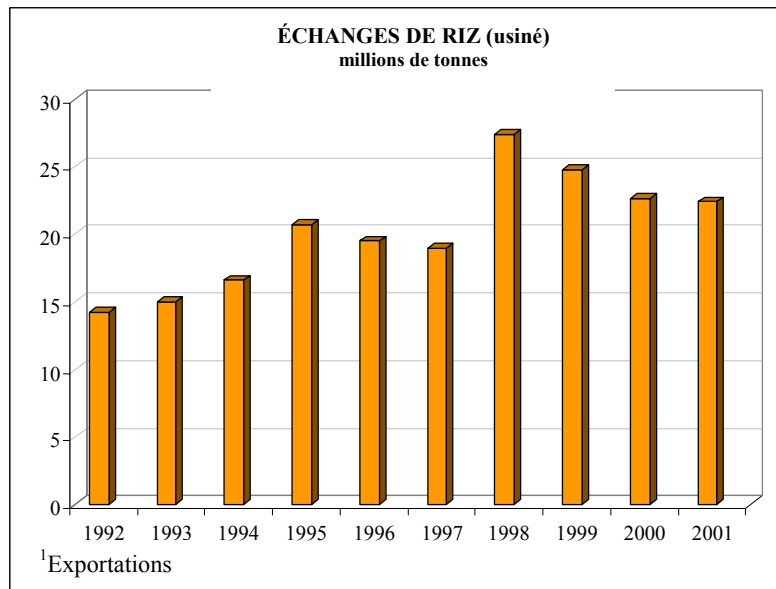
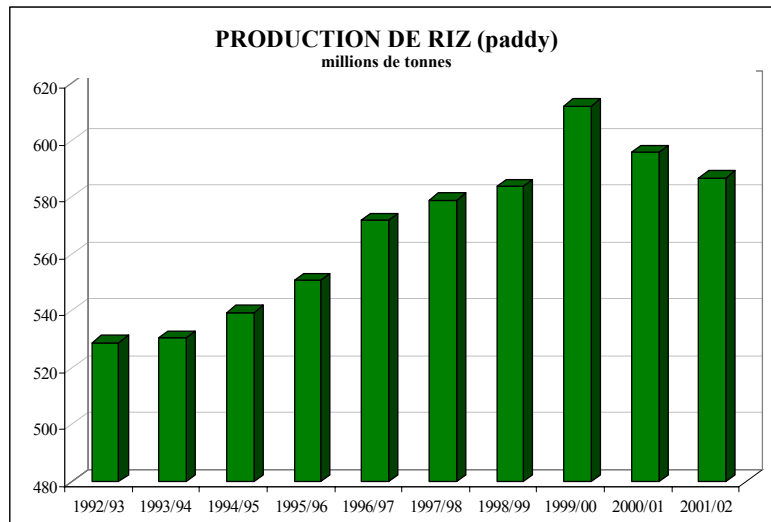
Importations de riz (usiné) ¹				
	1996-98	1999	2000	2001
	Moyenne			
	Millions de tonnes			
Mondial total	21,9	24,6	22,4	22,4
Bangladesh	1,5	1,8	0,5	0,3
Brésil	1,0	1,0	0,7	0,6
Chine ²	0,4	0,2	0,2	0,3
CE ³	0,7	0,7	0,6	0,6
Indonésie	3,0	3,9	2,0	1,2
Iran, Rép. Islamique	0,8	1,0	1,1	1,0
Japon	0,5	0,7	0,7	0,7
Malaisie	0,6	0,6	0,7	0,7
Nigeria	0,5	0,9	1,0	1,0
Philippines	1,2	0,8	0,8	0,8
Arabie Saoudite	0,7	0,8	0,8	0,8
Sénégal	0,5	0,7	0,5	0,7

¹ Non compris les réexportations

² Y compris Hong-Kong et la Province de Taïwan.

³ Sauf commerce interne.

Prix à l'exportation (f.o.b.)							
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
	dollars/tonne						
	janv-sep						
Thai 100% B	336	352	316	315	253	207	177
Thai A1 Super	268	234	214	215	192	143	134



Production de blé				
	1996-98 Moyenne	1999	2000	2001
<i>millions de tonnes</i>				
Total mondial	600,1	590,8	584,9	575,5
Argentine	14,6	15,7	16,5	17,5
Australie	21,2	25,0	21,2	21,0
Canada	26,1	26,9	26,8	20,7
Chine	114,5	113,9	99,6	93,9
CE	99,4	97,6	105,2	91,6
Inde	65,9	70,8	75,6	68,5
Pakistan	17,4	17,9	21,1	19,0
Turquie	19,4	16,5	18,0	16,0
États-Unis	66,3	62,6	60,8	53,3
Fédération de Russie	37,4	34,0	38,0	43,0

Exportations de blé¹				
	1995/96- 1997/98 Moyenne	1998/99	1999/00	2000/01
<i>millions de tonnes</i>				
Total mondial	100,0	100,9	110,0	100,7
Principaux exportateurs	84,7	81,7	92,2	87,2
Argentine	7,6	8,3	10,3	11,0
Australie	15,2	16,5	17,3	16,5
Canada	18,7	14,2	18,5	17,4
CE 2	13,6	13,7	16,7	14,5
États-Unis	29,6	29,0	29,5	27,9
Autres	15,3	19,2	17,8	13,5
Hongrie	1,5	1,6	0,7	1,2
Roumanie	0,9	0,4	0,6	0,0
Turquie	0,9	2,8	2,0	1,3
Fédération de Russie			0,7	1,5

0,6

¹ Campagne commerciale juillet/juin.² Sauf commerce interne entre les 15 pays membres

Stocks de clôture¹				
	1995/96- 1997/98 Moyenne	1998/99	1999/00	2000/01
<i>Millions de tonnes</i>				
Total mondial	231,0	257,7	251,9	236,8
Principaux exportateurs	34,6	50,7	50,4	52,3
Argentine	1,1	0,8	0,8	0,9
Australie	1,8	2,0	3,7	3,2
Canada	7,3	7,4	7,7	9,2
CE	10,5	14,8	12,3	15,0
États-Unis	14,0	25,7	25,9	24,0
Autres	196,3	207,0	201,5	184,5
Chine	131,8	133,3	130,4	112,4
Égypte	1,1	2,3	1,6	1,1
Inde	16,2	22,0	28,5	35,0
Japon	1,4	1,3	1,0	0,9
Fédération de Russie	5,2	4,0	4,0	4,4

¹ A la fin des campagnes agricoles.

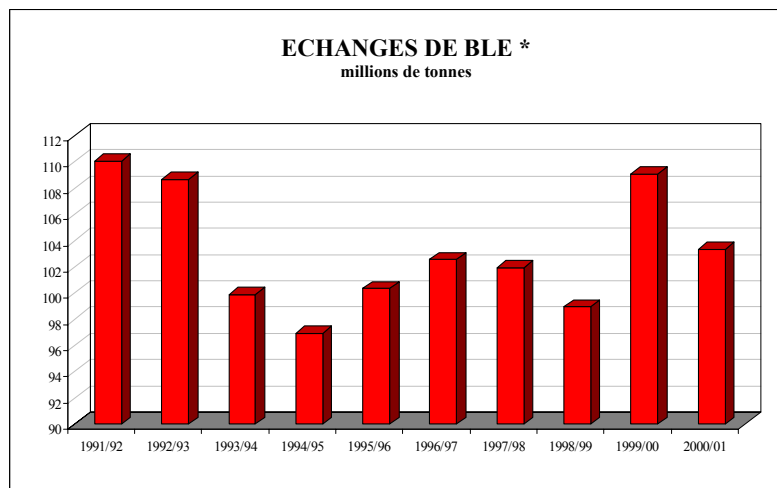
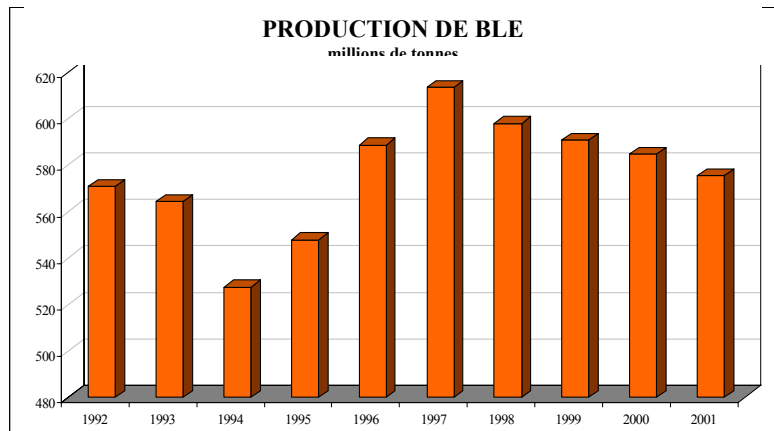
Importations de blé¹				
	1995/96- 1997/98 Moyenne	1998/99	1999/00	2000/01
<i>Millions de tonnes</i>				
Total mondial	100,9	108,6	103,0	104,0
Algérie	4,0	4,4	4,8	4,3
Brésil	6,3	7,4	6,5	7,0
Chine	3,3	2,0	1,4	3,1
Égypte	7,2	5,9	6,2	6,6
Indonésie	3,8	3,5	3,9	3,8
Iran, Rép. Islamique	4,6	7,0	7,2	7,4
Japon	6,0	5,8	5,7	6,0
Corée, Rép. de	3,8	3,4	3,8	4,0
Maroc	2,4	2,2	3,3	3,0
Fédération de Russie	2,4	5,2	1,6	1,5

¹ Campagne commerciale juillet/juin

Prix à l'exportation de blé						
	1995/96	1996/97	1997/98	1998/99	1999/00	2000/01
<i>dollars/tonne</i>						
Argentine: Trigo pan ¹	218	157	137	118	104	118
États-Unis: blé dur d'hiver No.2 ²	216	181	142	120	112	128
États-Unis: blé tendre rouge d'hiver No.2 ³	198	158	129	100	97	101
CE: standard ⁴	210	170	134	101	97	103
Australie: blanc standard ⁵	231	203	165	148	136	155

Sources: Conseil international des céréales, USDA et Reuters

¹ Buenos Aires, prix indicatifs commercialisés. ² F.o.b., ports américains du Golfe du Mexique. ³ F.o.b. ports américain de l'Atlantique. ⁴ F.o.b., France (Rouen) basés sur "offerts sur le marché libre" par semaine. ⁵ F.o.b., Côte Est.



* Estimation des importations mondiales de blé (juillet/juin)

Production de céréales secondaires				
	1996-98 Moyenne	1999	2000	2001
<i>Millions de tonnes</i>				
Total mondial	912,5	888,0	874,0	900,2
Argentine	19,2	17,9	21,7	19,5
Brésil	32,8	33,7	32,9	43,1
Canada	26,9	27,0	24,5	22,5
Chine	137,8	140,6	118,4	122,6
CE	107,9	103,7	109,0	108,8
Inde	32,0	30,3	29,7	30,4
Mexique	25,0	24,9	23,5	26,8
Pologne	17,2	16,7	13,8	16,6
États-Unis ¹	266,1	263,6	274,7	263,7
Fédération de Russie	32,8	24,6	31,6	36,3

¹ En poids nettoyé.

Exportations de céréales secondaires				
	1995/96 1997/98 Moyenne	1998/99	1999/00	2000/01
<i>Millions de tonnes</i>				
Total mondial	91,2	94,9	101,7	105,4
Principaux exportateurs	77,7	80,5	85,7	86,3
Argentine	10,2	10,8	8,6	12,9
Australie	3,7	4,8	3,9	4,3
Canada	4,0	2,7	3,2	3,2
CE 2/	5,7	9,1	12,9	10,8
États-Unis	54,1	53,1	57,1	55,1
Autres	13,5	14,4	16,0	19,2
Chine 3/	3,1	3,3	7,2	9,8
Hongrie	1,0	1,9	1,9	0,6
Roumanie	0,4	0,2	0,3	0,0
Afrique du Sud			1,4	1,2
Turquie			0,4	1,3

¹ Campagne commerciale juillet-juin

² Sauf commerce interne entre les 15 pays membres.

Stocks de clôture ¹				
	1995/96 1997/98 Moyenne	1998/99	1999/00	2000/01
<i>Millions de tonnes</i>				
Total mondial	236,0	272,1	262,1	235,4
Principaux exportations	49,3	82,2	74,6	77,0
Argentine	0,7	0,9	0,8	1,2
Australie	1,3	1,3	1,0	0,9
Canada	4,1	5,0	5,8	4,5
CE	16,7	23,7	18,1	17,8
États-Unis	26,5	51,4	48,9	52,7
Autres	186,8	189,9	187,6	158,4
Chine	135,8	141,2	139,0	119,0
Égypte	0,3	0,5	0,7	1,8
Japon	2,2	2,2	2,5	2,4
Mexique	3,8	3,5	4,1	3,5
Fédération de Russie	5,3	1,7	0,9	2,1

¹ A la fin des campagnes agricoles nationales.

Importations de céréales secondaires ¹				
	1995/96 1997/98 Moyenne	1998/99	1999/00	2000/01
<i>Millions de tonnes</i>				
Total mondial	91,7	96,4	102,8	106,5
Brésil	0,9	1,7	1,6	1,1
Chine	9,1	6,8	8,3	7,1
Colombie	1,5	2,1	2,1	2,3
CE ²	3,2	3,5	2,3	2,4
Égypte	2,9	3,6	3,8	4,9
Japon	20,6	21,0	20,6	20,4
Corée, Rép., de	9,2	7,5	7,5	9,8
Malaisie	2,4	2,4	2,4	2,4
Mexique	7,2	9,4	10,4	10,2
Arabie Saoudite	5,3	6,4	5,8	6,2

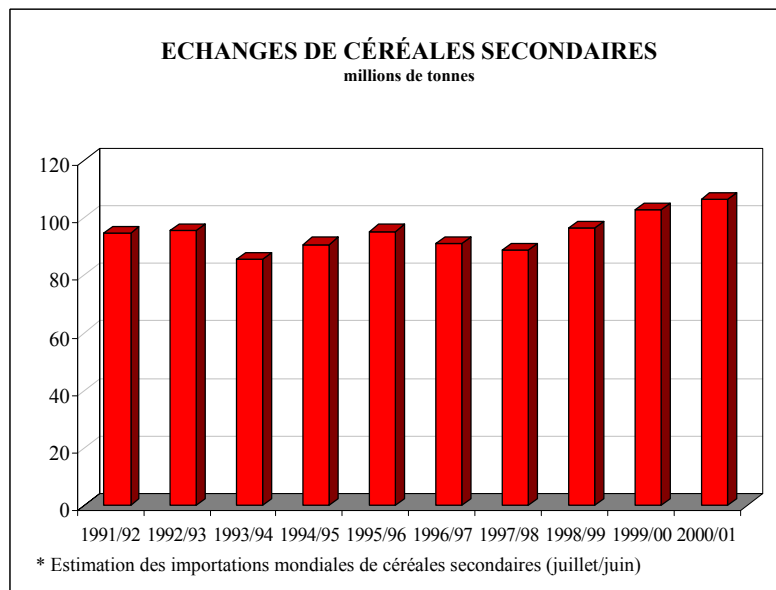
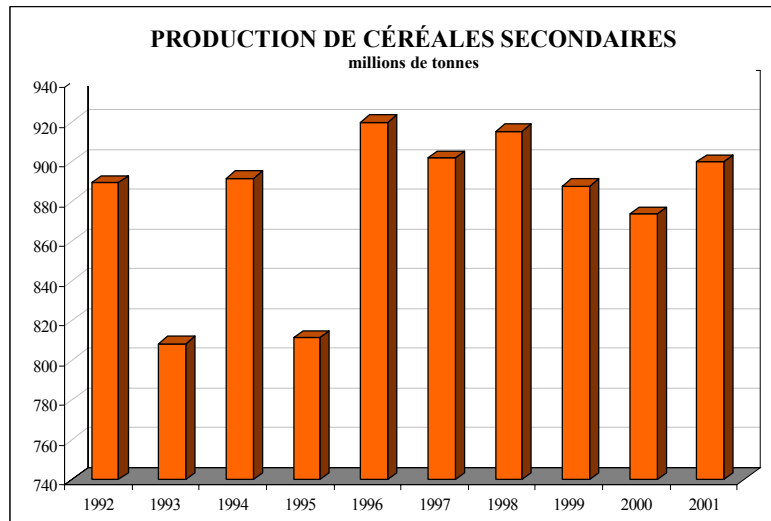
¹ Campagne commerciale juillet-juillet

² Sauf commerce interne entre les 15 pays membres.

Prix à l'exportation de céréales secondaires						
	1995/96	1996/97	1997/98	1998/99	1999/00	2000/01
<i>dollars/ tonne</i>						
Maïs, États-Unis No.2 ¹	159	135	112	95	91	86
Maïs, Argentine ²	160	133	109	98	88	78
Sorgho, États-Unis No.2 ³	156	124	111	92	89	93

Sources: USDA et Reuters.

¹ Jaune, prix à l'exportation, ports du golfe du Mexique. ² Buenos Aires, prix indicatifs commercialisés. ³ Jaune, f.o.b. ports du golfe du Mexique.



Production de manioc ¹					
	1995-97 Moyenne	1998	1999	2000*	2001**
	<i>Millions de tonnes</i>				
Mondial	161,9	163,4	172,7	175,6	178,0
Nigeria	31,6	32,7	32,7	33,9	34,0
Brésil	21,0	19,5	20,9	23,3	24,2
Congo, Rép. Dém.	17,8	17,1	16,5	16,0	15,4
Thaïlande	17,2	16,4	20,3	18,8	18,3
Indonésie	15,9	14,7	16,5	16,1	15,6
Ghana	6,9	7,2	7,8	8,1	8,5
Tanzanie	5,9	6,1	7,2	5,8	5,0
Inde	5,7	6,1	6,1	6,3	7,0
Mozambique	4,7	5,6	5,4	4,6	4,7
Chine	3,6	3,4	3,6	3,6	3,8
Paraguay	3,0	3,3	3,5	3,5	3,7
Madagascar	2,4	2,4	2,5	2,5	2,4
Ouganda	2,3	3,2	3,3	5,0	5,5
Viet Nam	2,2	1,8	1,8	2,0	2,0
Autres	21,7	23,9	24,6	26,1	27,9

¹ En équivalent racines fraîches.

* Préliminaire.

**Prévision.

Commerce de manioc ¹					
	1995-97	1998	1999	2000	2001
	<i>Millions de tonnes</i>				
Exportations mondiales	6,68	5,19	6,96	6,85	7,27
Thaïlande	5,57	4,75	6,41	6,49	6,98
Indonésie	0,39	0,22	0,34	0,15	0,14
Chine	0,37	0,01	0,01	0,01	0,01
Viet Nam	0,03	0,03	0,02	0,02	-
Autres	0,32	0,18	0,18	0,18	0,14
Importations mondiales	6,68	5,19	6,96	6,85	7,27
CE	3,48	2,89	4,28	3,66	2,67
Chine	0,77	0,73	1,12	0,89	2,42
Corée, Repu. de	0,42	0,36	0,10	0,09	0,26
Japon	0,56	0,43	0,53	0,58	0,59
Indonésie	0,41	0,14	0,10	0,51	0,40
États-Unis	0,11	0,11	0,13	0,11	0,07
Autres	0,93	0,53	0,69	1,02	0,86

¹ En poids des produits (cossettes et agglomérés) (1 tonne de farine équivaut à 2 tonnes d'agglomérés).

* Préliminaire.

**Prévision.

Prix à l'exportation de manioc ¹									
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001 janv-mar	2001 avr-juin	2001 juil-août
	<i>dollars/tonne</i>								
Farine/amidon de tapioca Super High Grade	357	277	244	281	172	158	158	177	

¹ F.o.b. Bangkok.

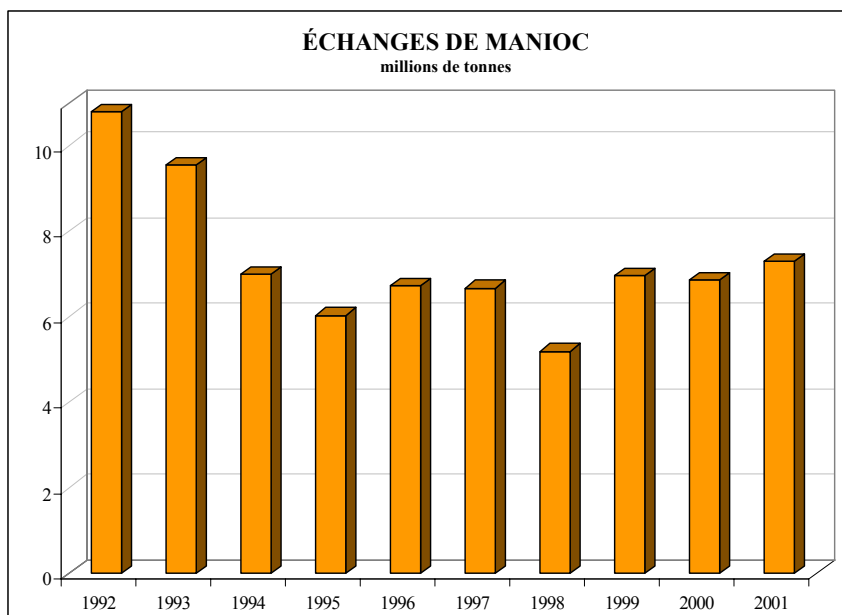
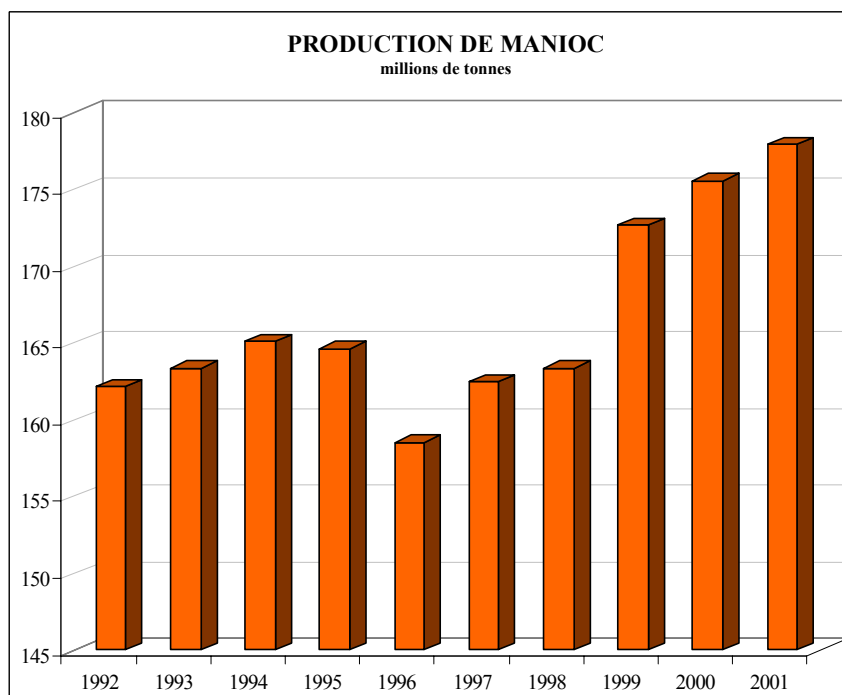
Prix à l'importation de manioc									
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001 janv-mar	2001 avr-juin	2001 juil-août
	<i>dollars/tonne</i>								
Manioc aggloméré ²	177	152	108	107	102	84	80	80	84
Farine de manioc-soja ³	181	175	142	120	112	105	102	98	104
Orge ⁴	209	194	161	145	143	144	139	144	154
Maïs ⁵	124	165	117	102	92	88	93	85	92

¹ Dans la CE, le marché majeur d'importations. ² F.o.b. Rotterdam (franco péniche sur wagon), y compris un droit de 6 pour cent.

³ Mélange composé de 80 pour cent de manioc aggloméré et de 20 pourcent de farine de soja.

⁴ Prix de vente en Espagne.

⁵ Maïs jaune des États-Unis No. 2, prix f.o.b. ports du golfe.



* Exportations, année civile.

Production de matières grasses¹				
	1995/96- 1997/98	1998/99	1999/00	2000/01 Prelim.
	Moyenne			
	<i>Millions de tonnes</i>			
TOTAUX MONDIAUX				
Toutes matières grasses²	100,5	111,2	114,7	116,9
Soja	21,9	25,6	25,6	27,5
Tournesol	9,1	10,4	9,9	8,3
Arachide	5,1	5,3	5,0	5,3
Coton	3,5	3,3	3,4	3,4
Colza	11,3	12,4	14,6	12,8
Olive	2,4	2,6	2,4	2,6
Coco	3,3	2,7	3,4	3,6
Palmiste	2,2	2,6	2,7	2,9
Palme	17,5	20,6	21,7	23,5
Marines	1,1	1,4	1,4	1,3
TOTAUX REGIONAUX				
Afrique	5,3	5,4	5,3	5,4
Nigeria	1,5	1,5	1,5	1,5
Asie	40,1	43,8	45,4	48,8
Chine	9,6	9,9	10,7	12,4
Inde	8,7	8,6	8,0	7,4
Indonésie	6,5	7,7	8,6	9,0
Malaisie	9,7	11,9	12,2	13,0
Philippines	1,4	0,9	1,5	1,8
Amérique du Sud	13,3	16,0	16,2	16,5
Argentine	5,2	6,8	6,3	6,1
Bésil	5,8	6,5	7,1	7,7
Amérique du Nord et les Caraïbes	22,6	25,6	25,6	26,2
Canada	3,2	4,0	4,4	3,7
États-Unis	18,5	20,7	20,2	21,6
Europe	13,7	14,6	15,5	13,7
CE	10,6	11,4	11,8	10,9
Europe orientale	2,7	2,9	3,5	2,7
CEI	3,5	3,3	3,9	3,9
Fédération de Russie	1,8	1,6	2,0	1,7
Océanie	1,9	2,4	2,6	2,3
Australie	1,0	1,4	1,6	1,4

¹ La production d'huiles végétales pour une année donnée n'est pas calculée à partir des quantités effectivement triturées; en fait on applique divers taux d'extraction à la partie de la récolte que l'on estime destinée à la trituration, que les graines soient triturées dans les pays producteurs, exportées à l'état brut pour être triturées dans les pays importateurs, ou encore stockées.² Y compris l'huile de maïs, de moutarde, de son de riz, de carthame, de sésame, de babassu, d'œillette, de chanvre, outre le beurre, le lard, le beurre de karité, le beurre d'illipé et les graisses.

Prix des produits à base d'oléagineux				
	1996/97 1998/99	1999/00	2000/01	2001/02 ⁵
	Moyenne			
	<i>Indice FAO 1990-92=100¹</i>			
Toutes matières grasses¹	93	82	82	93
M.g. alimentaires et saponifiables	91	91	81	92
Huiles fluides ²	94	94	93	110
Tourteaux et farines ³	110	89	96	99
Graines oléagineuses ⁴	105	84	82	83

¹ L'indice ne tient pas compte du beurre ni du lard.

² Huiles de coton, d'arachide, de colza, de soja et de tournesol.

³ Prix des tourteaux de copra, d'arachide et de palmiste, et des farines de soja, de colza et de tournesol.

⁴ Prix des graines de soja, de colza, de lin, de copra et de tournesol.

⁵ Pour octobre et novembre 2001 uniquement.

Exportations de matières grasses¹				
	1995/96- 1997/98	1998/99	1999/00	2000/01 Prelim.
	Moyenne			
	<i>Millions de tonnes</i>			
TOTAUX MONDIAUX				
Toutes matières grasses²	41,1	47,4	50,6	53,4
Soja	12,4	14,4	14,6	16,2
Tournesol	4,4	5,0	4,7	4,1
Arachide	0,8	0,7	0,7	0,7
Coton	0,4	0,3	0,4	0,4
Colza	3,4	4,5	5,5	4,8
Olive	0,4	0,6	0,5	0,5
Coco	1,7	1,0	2,0	2,2
Palmiste	1,0	1,3	1,2	1,4
Palme	11,1	13,9	14,8	16,9
Marines	0,6	0,6	0,8	0,8
TOTAUX REGIONAUX				
Afrique	0,9	1,0	0,9	1,0
Asie	14,9	17,0	18,6	21,4
Chine	0,8	0,3	0,4	0,5
Indonésie	3,2	4,3	5,5	5,8
Malaisie	8,3	10,1	10,1	11,4
Philippines	1,0	0,5	1,1	1,3
Amérique du Sud	8,0	10,6	10,0	10,9
Argentine	4,4	6,2	5,2	5,5
Bésil	2,6	3,2	3,3	4,0
Amérique du Nord et les Caraïbes	10,6	11,3	11,7	12,3
Canada	2,6	3,3	3,2	3,6
États-Unis	7,8	7,8	8,3	8,5
Europe	3,9	4,3	5,7	4,0
CE	2,9	3,2	3,8	2,7
Europe orientale	0,8	0,9	1,5	1,0
CEI	1,2	1,1	1,3	1,6
Océanie	1,5	1,9	2,2	1,9
Australie	0,7	1,2	1,4	1,2

¹ Y compris l'équivalent en huile des graines oléagineuses; non compris les principales réexportations d'huiles produites à partir de graines oléagineuses importées.

² Y compris l'huile de maïs, de moutarde, de son de riz, de carthame et de sésame, babassu, d'œillette et de chanvre. Le beurre, le lard, le beurre de karité, le beurre d'illipé et les graisses sont inclus.

Importations de matières grasses¹				
	1995/96- 1997/98	1998/99	1999/00	2000/01 Prelim.
	Moyenne			
	<i>Millions de tonnes</i>			
TOTAUX MONDIAUX				
Toutes matières grasses	40,5	48,2	51,3	52,6
TOTAUX RÉGIONAUX				
Afrique	3,8	4,5	4,5	4,3
Égypte	1,0	1,2	1,3	1,1
Asie	17,9	22,9	24,6	24,6
Chine	3,8	4,3	5,6	5,5
Inde	2,0	4,9	5,6	5,7
Pakistan	1,3	1,6	1,7	1,7
Turquie	1,1	1,2	1,1	1,2
Amérique du Sud	1,8	2,0	2,0	1,8
Amérique du Nord et les Caraïbes	5,0	5,4	5,9	5,9
Mexique	1,8	2,1	2,3	2,3
États-Unis	1,9	1,9	2,2	2,2
Europe	10,5	11,9	12,9	14,4
CE	9,2	9,5	10,2	10,9
Europe Orientale	0,8	0,7	0,7	0,7
CEI	1,2	1,1	1,0	1,0
Océanie	0,3	0,3	0,3	0,3

¹ Y compris l'équivalent en huile des graines oléagineuses.

Production de farines et tourteaux¹				
	1995/96- 1997/98	1998/99	1999/00	2000/01
	Moyenne			
	<i>Millions de tonnes (équivalent protéines)</i>			
TOTAUX MONDIAUX				
Farines et tourteaux²	68,3	76,8	77,8	80,2
Soja	43,5	50,8	50,7	54,6
Tourmesol	3,9	4,5	4,2	3,6
Arachide	3,4	3,5	3,2	3,4
Coton	4,9	4,6	4,7	4,7
Colza	6,2	6,7	7,9	6,9
Copra	0,4	0,3	0,4	0,4
Palmiste	0,6	0,7	0,7	0,7
Farine de poisson	4,1	4,3	4,5	4,4
TOTAUX REGIONAUX				
Afrique	1,7	1,8	1,8	1,8
Asie	15,8	16,1	15,8	16,0
Chine	7,1	7,4	7,5	8,3
Inde	5,6	5,5	4,9	4,4
Indonésie	0,2	0,3	0,3	0,3
Pakistan	0,7	0,6	0,7	0,7
Malaisie	0,3	0,4	0,4	0,4
Amérique du sud	18,8	22,7	23,8	26,2
Argentine	6,3	8,7	8,5	9,7
Brésil	9,4	10,7	11,7	12,9
Chili	0,7	0,6	0,6	0,5
Paraguay	0,9	1,0	1,0	1,1
Pérou	1,0	1,2	1,5	1,5
Amérique du Nord et les Caraïbes	25,8	29,3	28,7	29,5
Canada	1,9	2,3	2,5	2,2
États-Unis	23,7	26,8	26,0	27,1
Europe	4,3	4,8	5,3	4,5
CE	3,1	3,5	3,7	3,3
Europe orientale	0,9	1,0	1,3	0,9
CEI	1,5	1,5	1,7	1,7
Océanie	0,3	0,6	0,8	0,5

¹ La production de farines d'oléagineux, pour une année donnée n'est pas calculée à partir des quantités effectivement triturées; en fait, on applique divers taux d'extraction à la partie de la récolte que l'on estime destinée à la trituration, que les graines soient triturées dans les pays producteurs, exportées à l'état brut pour être triturées dans les pays importateurs, ou encore stockées.

² Y compris les tourteaux et farines de carthame et de sésame.

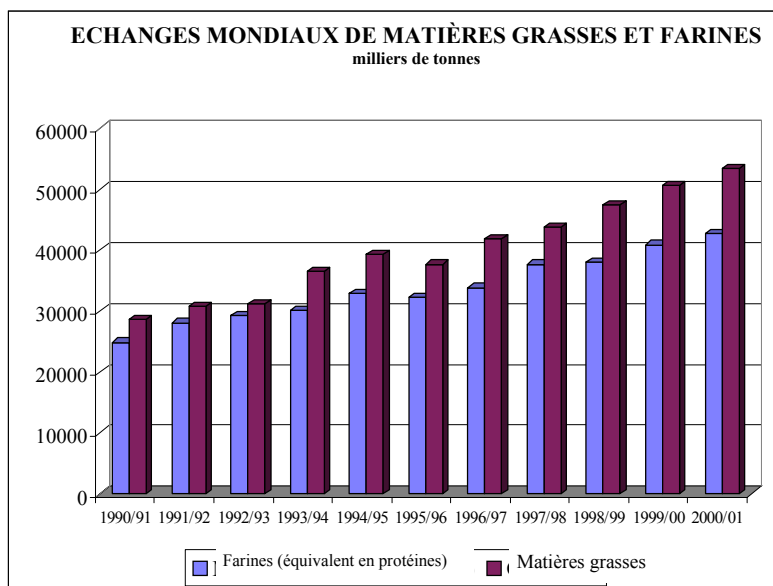
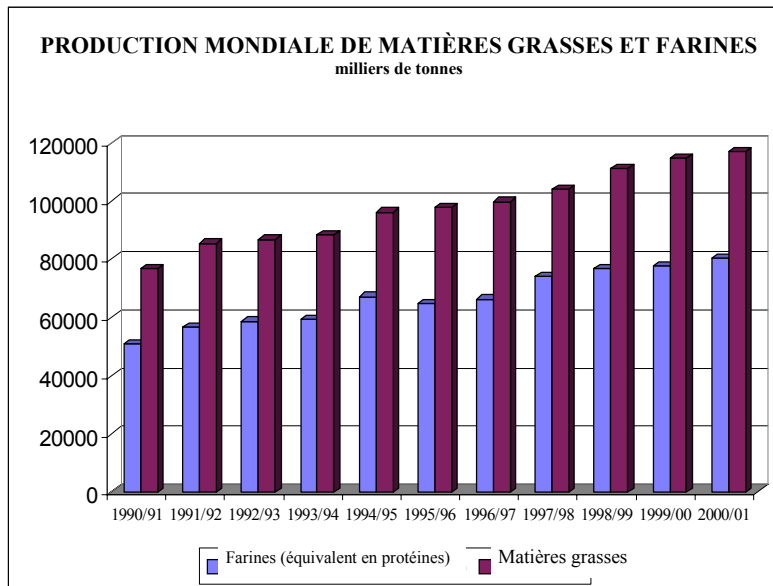
Exportations de farines et tourteaux¹				
	1995/96- 1997/98	1998/99	1999/00	2000/01
	Moyenne			
	<i>Millions de tonnes (équivalent protéines)</i>			
TOTAUX MONDIAUX				
Farines et tourteaux²	34,6	38,0	40,9	42,7
Soja	26,8	29,9	31,9	34,5
Tourmesol	1,7	2,0	1,6	1,4
Arachide	0,6	0,4	0,4	0,4
Coton	0,5	0,5	0,5	0,5
Colza	1,7	1,9	2,6	2,2
Copra	0,2	0,1	0,2	0,2
Palmiste	0,4	0,6	0,6	0,6
Farine de poisson	2,1	2,1	2,6	2,5
TOTAUX REGIONAUX				
Afrique	0,4	0,4	0,4	0,4
Asie	3,0	2,9	2,9	2,6
Chine	0,5	0,3	0,5	0,5
Inde	1,7	1,6	1,3	1,1
Indonésie	0,2	0,3	0,3	0,3
Malaisie	0,3	0,4	0,4	0,4
Philippines	0,1	0,1	0,1	0,2
Amérique du Sud	15,9	19,2	19,7	21,9
Argentine	6,1	8,4	8,0	9,2
Brésil	7,1	8,0	8,5	9,6
Chili	0,5	0,4	0,4	0,4
Paraguay	0,8	1,0	0,9	1,0
Pérou	0,9	1,1	1,5	1,5
Amérique du Nord et les Caraïbes	13,2	12,8	14,5	15,0
Canada	1,4	1,7	1,7	1,7
États-Unis	11,7	11,0	12,7	13,2
Europe	1,4	1,8	2,3	1,9
CE	0,7	1,1	1,3	1,0
Europe orientale	0,4	0,4	0,7	0,5
CEI	0,5	0,5	0,5	0,6
Océanie	0,2	0,5	0,6	0,4

¹ Y compris l'équivalent en tourteaux des graines oléagineuses; non compris les principales réexportations de tourteaux produits à partir de graines oléagineuses importées.

² Y compris les tourteaux et farines de carthame et de sésame, et des tourteaux et farines non précisés.

Importations de farines et tourteaux¹				
	1995/96- 1997/98	1998/99	1999/00	2000/01
	Moyenne			
	<i>Millions de tonnes (équivalent protéines)</i>			
TOTAUX MONDIAUX				
Farines et tourteaux	34,3	38,2	40,8	42,6
TOTAUX RÉGIONAUX				
Afrique	1,1	1,2	1,3	1,3
Égypte	0,3	0,5	0,5	0,5
Asie	12,1	12,9	15,4	16,5
Chine	2,6	2,8	4,5	5,6
Indonésie	0,5	0,5	0,7	0,7
Malaisie	0,5	0,5	0,5	0,5
Turquie	0,4	0,6	0,5	0,6
Amérique du Sud	1,6	1,9	1,9	1,6
Brésil	0,4	0,3	0,4	0,2
Amérique du Nord et les Caraïbes	3,0	3,6	3,8	3,8
Canada	0,5	0,6	0,6	0,6
Mexique	1,4	1,8	1,8	1,9
États-Unis	0,6	0,6	0,6	0,6
Europe	15,9	18,0	18,0	18,8
CE	14,3	16,3	16,2	16,7
Europe orientale	1,3	1,3	1,2	1,2
CEI	0,3	0,4	0,3	0,3
Océanie	0,2	0,2	0,2	0,2

¹ Y compris l'équivalent en tourteaux des graines oléagineuses.



Production de viande¹				
	1996-98	1999	2000	2001
	Moyenne			
	<i>Millions de tonnes e.p.c</i>			
TOUTES VIANDES²	214,5	228,8	233,4	236,9
Viande bovine	58,0	58,9	60,0	59,4
États-Unis	11,8	12,1	12,2	11,8
CE	7,9	7,7	7,4	6,9
CEI	4,7	4,0	4,3	4,0
Brésil	6,0	6,2	6,5	6,7
Chine	4,3	5,1	5,4	5,6
Autres	23,4	23,8	24,3	24,4
Viande ovine	10,5	11,1	11,4	11,5
Chine	2,0	2,5	2,7	2,8
CE	1,2	1,1	1,1	1,0
CEI	0,6	0,5	0,5	0,5
Pakistan	0,5	0,5	0,5	0,5
Inde	0,7	0,7	0,7	0,7
Autres	5,6	5,7	5,9	5,9
Viande de porc	82,7	89,9	91,1	93,1
Chine	36,5	40,9	42,9	44,9
CE	16,8	18,0	17,6	17,4
États-Unis	8,1	8,8	8,5	8,6
CEI	2,8	2,7	2,4	2,2
Pologne	2,0	2,0	1,9	1,8
Autres	16,5	17,5	17,8	18,2
Viande de volaille	59,1	64,7	66,6	68,6
États-Unis	14,9	16,0	16,5	16,7
Chine	10,3	11,9	12,4	12,7
CE	8,5	8,7	8,5	8,8
Brésil	4,6	5,6	6,0	6,4
CEI	1,0	1,1	1,1	1,1
Autres	19,8	21,4	22,1	22,9

¹ En poids carcasse (e.p.c), à l'exclusion des graisses d'abattage et des abats.

² Y compris "Autres viandes".

Exportations de viande¹				
	1996-98	1999	2000	2001
	Moyenne			
	<i>Millions de tonnes e.p.c</i>			
TOUTES VIANDES²	14,68	16,52	16,91	17,00
Viande bovine	5,17	5,48	5,36	5,17
Australie	1,08	1,18	1,23	1,27
CE	0,87	0,85	0,51	0,40
États-Unis	0,86	1,00	1,04	0,98
Nouvelle Zélande	0,46	0,40	0,44	0,46
Argentine	0,32	0,30	0,32	0,15
Autres	1,58	1,75	1,83	1,91
Viande ovine	0,67	0,69	0,77	0,78
Nouvelle Zélande	0,36	0,35	0,37	0,38
Australie	0,24	0,27	0,32	0,31
Autres	0,08	0,07	0,08	0,09
Viande de porc	2,75	3,26	3,25	3,25
CE	0,88	1,33	1,22	0,99
Chine	0,33	0,14	0,13	0,15
États-Unis	0,45	0,52	0,53	0,64
Canada	0,37	0,50	0,62	0,67
Autres	0,72	0,77	0,75	0,80
Viande de volaille	5,83	6,83	7,26	7,55
États-Unis	2,53	2,53	2,77	2,95
CE	0,91	1,00	1,10	1,07
Brésil	0,54	0,81	0,95	1,20
Thaïlande	0,24	0,34	0,39	0,45
Autres	1,61	2,15	2,06	1,88

¹ Non compris les animaux sur pieds et les abats.

² Y compris "Autres viandes".

Importations de viande ¹				
	1996-98	1999	2000	2001
	Moyenne			
	<i>Millions de tonnes e.p.c</i>			
TOUTES VIANDES²	14,67	16,83	17,02	16,95
Viande bovine	5,11	5,44	5,31	5,20
Japon	0,93	0,96	1,03	1,01
États-Unis	1,00	1,23	1,30	1,31
CE	0,38	0,38	0,24	0,40
Corée, Rép.	0,17	0,25	0,30	0,26
Canada	0,23	0,26	0,27	0,28
Autres	2,38	2,37	2,17	1,94
Viande ovine	0,67	0,67	0,76	0,78
CE	0,22	0,22	0,24	0,25
Arabie Saoudite	0,05	0,05	0,06	0,06
Japon	0,04	0,03	0,04	0,04
Autres	0,36	0,37	0,43	0,44
Viande de porc	2,72	3,33	3,29	3,21
Japon	0,77	0,82	0,90	0,86
États-Unis	0,29	0,37	0,44	0,42
Chine (RAS de Hong Kong)	0,16	0,20	0,23	0,26
Mexique	0,10	0,17	0,22	0,23
Autres	1,41	1,76	1,51	1,44
Viande de volaille	5,91	7,12	7,36	7,46
Chine (RAS de Hong Kong)	0,83	1,07	1,09	1,07
Japon	0,64	0,73	0,75	0,73
Arabie Saoudite	0,29	0,37	0,34	0,36
Mexique	0,26	0,32	0,35	0,37
Autres	3,88	4,63	4,84	4,94

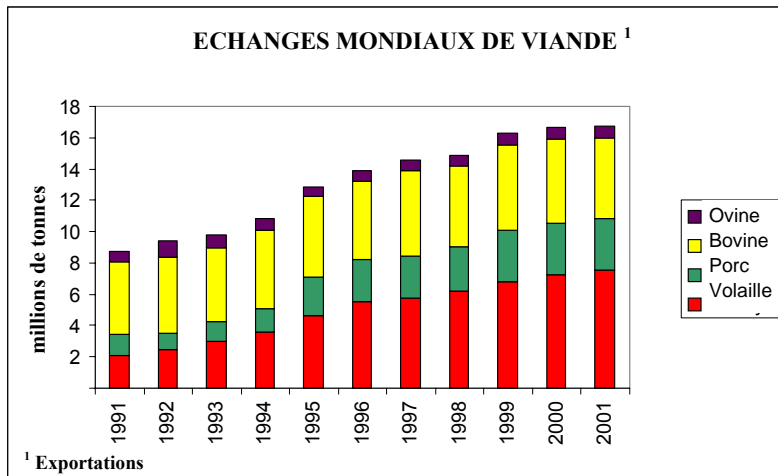
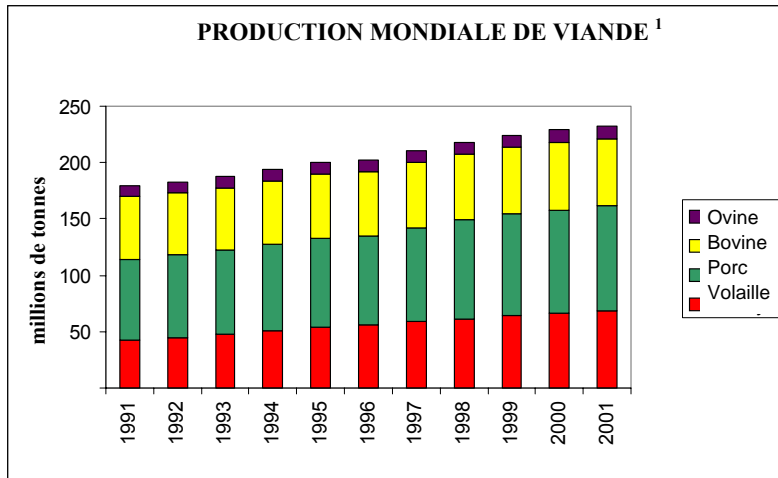
¹ Non compris les animaux sur pied et les abats.

² Y compris "Autres viandes".

Prix internationaux de viande									
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2001	2001	2001
						janv-mars	avr-juin	juil-sep	oct-déc
	<i>dollars/tonne</i>								
VIANDE BOVINE									
Australie: vache, c.a.f. ¹	1 741	1 880	1 754	1 894	1 957	1 985	2 031	2 277	2 281 ³
Japon: fraîche ou réfrigérée, sans os, c.a.f.	5 538	5 269	4 756	4 844	4 693	4 529	4 565	4 435	
VIANDE OVINE									
Nouvelle Zélande: mouton, congelée ²	3 295	3 393	2 750	2 610	2 619	2 858	2 913	2 839	3 008 ⁴
VIANDE DE PORC									
Japon: congelée, sans os, c.a.f.	6 178	5 280	4 259	4 771	4 904	4 450	4 313	5 028	
États-Unis: congelée, valeur unitaire des exportations	2 733	2 724	2 121	2 073	2 083	1 992	2 069	2 060	
VIANDE DE VOLAILLE									
Japon: fraîche, réfrigérée ou congelée, c.a.f.	2 357	2 036	1 900	1 812	1 522	1 442	1 480	1 657	
États-Unis: morceaux, valeur unitaire des exportations	978	843	760	602	592	546	660	682	

¹ A destination des : États-Unis. ² Carcasses entières, prix de gros Royaume-Uni.

³ Octobre-novembre. ⁴ Octobre seulement.



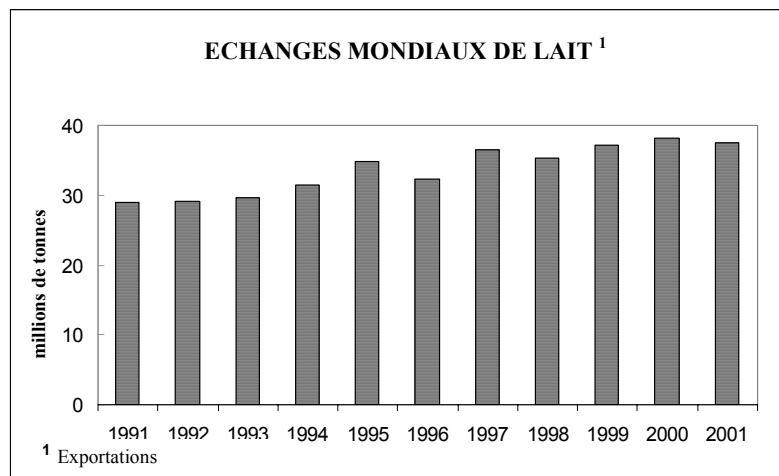
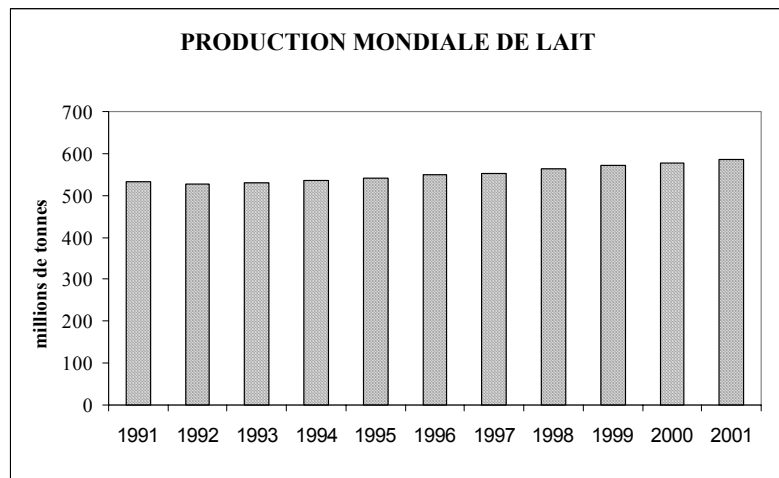
Production de lait et produits laitiers				
	1995-97	1998	1999	2000
	Moyenne			
	<i>millions de tonnes</i>			
TOTAL LAIT				
Total mondial	544,5	562,7	571,5	576,0
CE	125,5	125,9	127,0	125,3
Inde	67,4	74,5	77,2	79,0
États-Unis	70,2	71,4	73,8	76,3
Fédération de Russie	37,9	33,3	32,3	31,9
Brésil	18,0	19,4	21,8	22,3
Pakistan	21,8	26,7	25,6	27,0
Ukraine	16,2	13,8	13,4	12,6
Pologne	11,9	12,6	12,3	11,7
Nouvelle Zélande	10,0	11,4	10,9	12,0
Turquie	10,5	10,0	9,9	9,9
Australie	8,8	9,7	10,5	11,2
	<i>milliers de tonnes</i>			
LAIT ENTIER EN POUDRE				
Total mondial	2 301	2454	2 411	2 523
CE	825	823	795	775
Nouvelle Zélande	345	401	341	430
Brésil	207	240	244	256
Argentine	125	203	224	204
Australie	111	140	171	190
LAIT ÉCRÈME EN POUDRE				
Total mondial	3 338	3 246	3 387	3 432
CE	1 173	1 082	1 104	1 100
États-Unis	540	517	627	690
Australie	210	230	243	260
Nouvelle Zélande	164	211	226	220
Japon	194	202	191	197
BEURRE ET GHEE				
Total mondial	6 652	6 881	7 058	6 917
CE	1 789	1 796	1 762	1 732
Inde	1 343	1 600	1 750	1 750
États-Unis	566	530	578	595
Pakistan	384	439	451	465
Nouvelle Zélande	296	344	320	344
Fédération de Russie	381	276	257	274
Pologne	165	174	166	160
Australie	142	161	176	190
Ukraine	189	113	108	120
FROMAGE				
Total mondial	14 765	15 504	15 721	16 015
CE	6 318	6 549	6 558	6 670
États-Unis	3 538	3 729	3 931	4 057
Argentine	394	420	446	432
Égypte	352	380	382	370
Canada	322	352	353	351
Australie	254	295	315	362
Nouvelle Zélande	218	266	245	270

Exportations de lait et produits laitiers				
	1995-97	1998	1999	2000
	Moyenne			
	<i>milliers de tonnes</i>			
LAIT ENTIER EN POUDRE				
Total mondial	1 240	1 404	1 471	1 492
CE	572	589	576	555
Nouvelle Zélande	312	358	362	382
Australie	107	147	172	175
Argentine	49	99	141	118
États-Unis	40	51	18	20
LAIT ÉCRÈME EN POUDRE				
Total mondial	1 059	961	1 149	1 170
Nouvelle Zélande	146	166	179	185
CE	263	175	272	280
Australie	181	210	225	230
Pologne	100	101	83	70
BEURRE ET GHEE				
Total mondial	806	786	782	752
Nouvelle Zélande	261	316	298	335
CE ¹	201	167	160	154
Australie	92	100	145	140
FROMAGE				
Total mondial	1 117	1 243	1 234	1 267
CE	505	443	394	415
Nouvelle Zélande	179	233	256	260
Australie	127	182	208	210
Suisse	60	56	60	60

Importations de lait et produits laitiers				
	1995-97	1998	1999	2000
	Moyenne			
	<i>milliers de tonnes</i>			
LAIT ENTIER EN POUVRE				
Total mondial	1 057	1 192	1 168	1 209
Brésil	122	134	146	125
Algérie	84	134	117	110
Malaisie	57	45	54	60
Thaïlande	48	50	50	55
Philippines	36	41	37	58
Mexique	36	47	35	45
Venezuela	60	84	52	65
Pérou	30	25	22	25
LAIT ÉCRÈME EN POUVRE				
Total mondial	1 263	1 132	1 356	1 388
Mexique	121	103	125	105
Philippines	93	78	87	96
Algérie	91	86	90	75
Malaisie	78	60	72	112
Japon	84	57	56	53
Thaïlande	72	53	56	45
Indonésie	48	33	98	110
BEURRE ET GHEE				
Total mondial	726	642	621	567
Fédération de Russie	172	83	53	40
CE	83	83	82	72
Égypte	47	35	43	45
Maroc	24	22	20	20
Mexique	25	27	34	25
FROMAGE				
Total mondial	1 065	1 096	1 183	1 168
Fédération de Russie	124	84	60	65
Japon	159	183	187	197
États-Unis	151	171	203	190
CE	96	129	149	139

Prix internationaux de lait et produits laitiers										
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2001	2001	2001	2001
							janv-mars	avr-juin	juil-sep	oct-nov
	<i>dollars/tonne</i>									
Lait entier en poudre	1 959	1 758	1 701	1 477	1 847	2 007	2 025	2 017	2 017	1 969
Lait écrémé en poudre	1 922	1 735	1 444	1 319	1 871	2 073	2 158	2 071	2 075	19 88
Beurre	1 698	1 540	1 715	1 331	1 204	1 316	1 225	1 317	1 371	1 350

¹ Prix f.o.b. à mi-parcours indiqués par l'Office néo-zélandais du lait.



Production de coton ¹				
	1996-98	1999/00	2000/01 *	2001/02 **
	Moyenne			
	milliers de tonnes			
Total mondial	19 432	18 887	19 173	20 329
États-Unis	3 749	3 694	3 742	4 165
Chine ²	4 435	3 830	4 420	4 650
Inde	2 807	2 650	2 350	2 723
Pakistan	1 545	1 800	1 750	1 624
Ex-URSS	1 474	1 597	1 392	1 457
Turquie	835	795	880	880
Australie	676	733	704	737
CE	449	553	519	482
Argentine	275	130	168	120
Brésil	413	648	858	893
Égypte	306	229	206	272
Autres	2 468	2 228	2 184	2 326

Source: CCIC - Comité consultatif international du coton, statistique mondiales du coton, divers numéros.

¹ Campagne commençant le 1^{er} août.

² Le RAS de Hong Kong et la Province de Taïwan ne produisent pas de coton.

* Préliminaire.

** Estimations.

Exportations de coton ¹				
	1996-98	1999/00	2000/01 *	2001/02 **
	Moyenne			
	milliers de tonnes			
Total mondial	5 772	6 054	5 700	6 153
États-Unis	1 358	1 481	1 459	1 851
Ex-URSS	1 376	1 312	1 213	1 121
Australie	585	710	719	664
CE	294	382	332	335
Argentine	225	80	100	70
Mali	196	168	125	177
Pakistan	34	150	115	90
Syrie	199	180	255	183
Bénin	134	146	134	136
Soudan	76	37	22	71
Égypte	75	100	85	100
Chine ²	71	388	106	110
Autres	1 151	920	1 035	1 245

Source: CCIC Comité consultatif international du coton, statistique mondiales du coton divers numéros.

¹ Campagne commençant le 1^{er} août.

² Le RAS de Hong Kong et la Province de Taïwan n'exportent pas de coton.

* Préliminaire.

** Estimations.

Stocks de coton ¹				
	1996-98	1999/00	2000/01 *	2001/02 **
	Moyenne			
	milliers de tonnes			
Total mondial	9 745	8 717	8 238	8 668
Chine ²	4 220	2 890	2 285	2 085
Inde	968	910	848	880
États-Unis	856	860	1 215	1 682
Ex-URSS	457	524	382	470
Pakistan	336	463	388	391
CE	233	228	266	244
Brésil	341	370	500	456
Argentine	209	141	142	110
Australie	383	431	450	493
Japon	80	67	64	58
Turquie	186	302	280	326
Autres	1 475	1 531	1 418	1 473

Source: CCIC - Comité consultatif international du coton, statistique mondiales du coton, divers numéros.

¹ Campagne commençant le 1^{er} août.

² Y compris RAS de Hong Kong et la Province de Taïwan qui importe du coton.

* Préliminaire.

** Estimations

Importations de coton ¹				
	1996-98	1999/00	2000/01 *	2001/02 **
	Moyenne			
	milliers de tonnes			
Total mondial	5 787	5 811	5 700	6 153
CE	991	893	887	876
Chine ²	830	459	434	480
Brésil	408	259	140	114
Ex-URSS	305	409	404	447
Indonésie	464	455	510	547
Corée, Rép.	313	360	315	321
Thaïlande	283	302	360	367
Japon	281	276	242	239
Turquie	327	459	325	375
Mexique	283	436	414	416
Autres	1 301	1 503	1 669	1 971

Source: CCIC: Comité consultatif international du coton, statistique mondiales du coton, divers numéros.

¹ Campagne commençant le 1^{er} août.

² Y compris RAS de Hong Kong et la Province de Taïwan qui importe du coton.

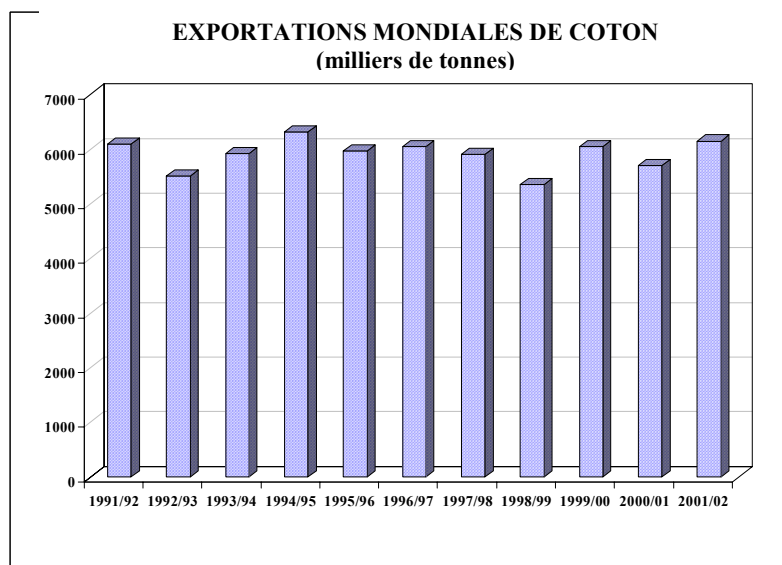
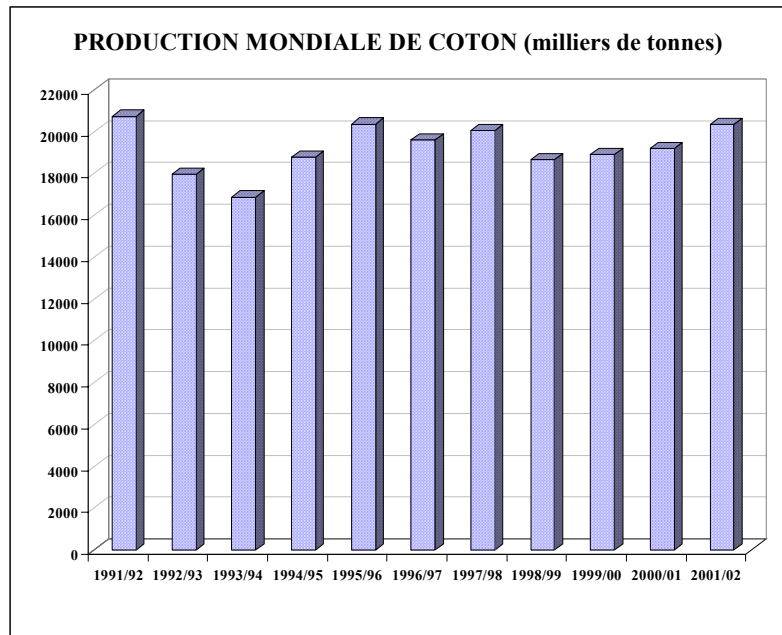
* Préliminaire.

** Estimations

Prix de coton ¹				
	1996-98	1999	2000	2001 ²
	Moyenne			
Indice COTLOOK 'A'	167	119	133	115

¹ Campagne commençant le 1^{er} août.

² Moyenne jusqu'au fin septembre 2001



Jute, kénaf et fibres apparentées – production de fibres¹				
	1996/97- 1998/99 Moyenne	1999/00	2000/01	2001/02
	<i>milliers de tonnes</i>			
Total mondial	3 378	2 565	2 605	2 951
Inde	1 761	1 530	1 620	1 800
Bangladesh	1 052	732	720	876
Chine	347	164	126	136
Thaïlande	88	30	30	30
Myanmar	35	27	28	28
Viet Nam	17	9	9	9
Népal	15	15	15	16
Brésil	11	8	8	8
Indonésie	5	7	7	7
Soudan	3	3	3	3
Égypte	2	0	0	0
Autres	41	40	38	38

¹ Campagne agricole commençant le 1^{er} juillet de l'année indiquée.

Jute, kénaf et fibres apparentées – exportations de fibres et produits¹				
	1996/97- 1998/99 Moyenne	1999/00	2000/01	2001/02*
	<i>milliers de tonnes</i>			
FIBRES¹				
Total mondial	394	327,3	305,0	311,0
Bangladesh	369	297,2	279,2	288,0
Chine	2	0,7	0,5	0,5
Europe ²	11	11,3	11,1	10,0
Myanmar	4	9,3	5,7	5,0
Népal	0	0,0	0,0	0,0
Thaïlande	3	2,5	3,5	3,0
États-Unis	1	2,1	2,0	1,5
Viet Nam	3	3,0	2,0	2,0
Autres	1	1,2	1,0	1,0
PRODUITS³	1996-98 Moyenne	1999	2000	
Total mondial	394	327,3	305,0	311,0
Bangladesh	369	297,2	279,2	288,0
Chine	2	0,7	0,5	0,5
Europe ²	11	11,3	11,1	10,0
Myanmar	4	9,3	5,7	5,0
Népal	0	0,0	0,0	0,0
Thaïlande	3	2,5	3,5	3,0
États-Unis	1	2,1	2,0	1,5
Viet Nam	3	3,0	2,0	2,0
Autres	1	1,2	1,0	1,0

* Estimations

¹ Campagne de commercialisation commençant le 1^{er} juillet.

² Y compris pays d'Europe de l'Est (non compris pays de l'ex-URSS).

³ Produits en l'année civile.

Jute, kénaf et fibres apparentées- importations de fibres et produits			
	1996-98	1999	2000
	Moyenne		
	<i>milliers de tonnes</i>		
FIBRES ¹			
Total mondial	352	330.4	331.6
Australie	5	4.8	4.8
Brésil	8	5.6	6.0
Chine, Main	96	8.7	5.0
Côte d'Ivoire	19	11.0	10.0
Égypte	12	5.8	8.5
Europe	28	24.8	23.7
Inde	51	160.9	130.0
Indonésie	6	5.9	6.0
Pakistan	73	73.1	70.0
Thaïlande	5	1.1	42.2
Turquie	3	1.5	1.5
États-Unis	3	2.4	2.5
Autres	44	24.8	21.4
PRODUITS ³			
	1996-98	1999	2000
	Moyenne		
Total mondial	352	330.4	331.6
Algérie	6	5.0	5.0
Australie	37	40.4	43.0
Égypte	12	8.1	14.3
Europe ²	270	218.6	208.3
Indonésie	7	2.4	2.5
Iran, Rép. Islamique	52	55.8	56.0
Japon	33	23.9	24.0
Soudan	35	40.0	38.0
Syrie	43	9.3	36.9
Turquie	59	50.7	52.0
États-Unis	60	63.5	66.2
Autres	145	132.3	124.1

¹ Année civile.

² Y compris pays d'Europe de l'Est (non compris pays de l'ex-URSS).

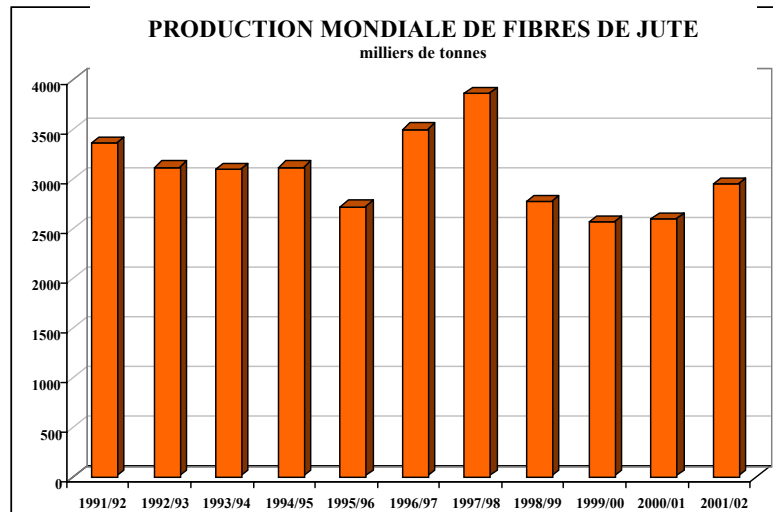
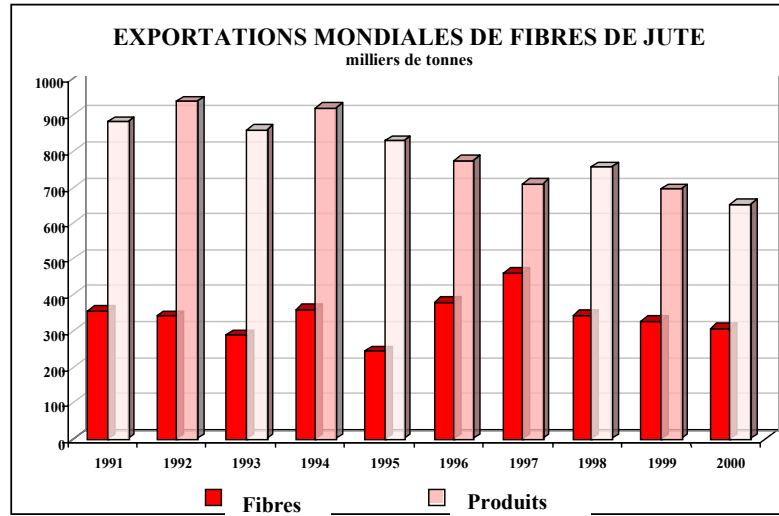
Stocks de clôture ¹				
	1997/98	1998/99	1999/00	2000/01
	<i>milliers de tonnes</i>			
Total Mondial ²	1 021,5	889,2	625,1	487,2
Bangladesh	367,4	317,5	175,5	84,4
Inde	474,7	390,2	257,6	212,6
Thaïlande	149,1	151,5	169,3	174,2

¹ Au 30 juin de la deuxième année indiquée.

² Uniquement Bangladesh, Inde, Myanmar Népal, et Thaïlande.

Prix (f.o.b.)					
	1997	1998	1999	2000	2001
	<i>dollars/tonne</i>				
Jute (BWD)	302,0	259,3	277,2	279,0	328,31
Polypropylène (Raphia)	837,0	656,0	652,0	778,0	764,3 ²
	<i>dollars/100 yards</i>				
Hessian (40" x 10 oz)	21,3	16,9	17,9	19,5	19,8 ³
	<i>dollars/100 sacs</i>				
Toile à sac (croisée B)	58,9	45,0	40,3	40,0	40,7 ³

¹ -Janv-octobre 2001; ²Janv-juin 2001; ³Jan-mars 2001.



Production de fibres dures				
	1996-98	1999	2000	2001
	Moyenne			Prov.
<i>milliers de tonnes</i>				
Sisal et henequen	346,3	306,2	303,6	322,0
Kenya	23,2	21,9	11,5	20,7
Tanzanie	23,0	20,6	20,5	22,1
Brésil	125,1	110,0	125,0	130,0
Abaca	84,3	86,53	88,26	89,50
Philippines	68,7	71,24	73,50	75,00
Fibre de coco (Brun)	244,9	305,9	315,4	317,3
Inde	176,0	236,0	246,0	251,0
Sri Lanka	58,8	55,2	55,1	52,2
Filé de coco ¹	212,5	228,0	241,2	252,6

¹ Y compris filés de fibre brune.

Exportations de fibres dures et produits				
	1996-98	1999	2000	2001
	Moyenne			Prov.
<i>milliers de tonnes</i>				
FIBRES				
Sisal et henequen	70,13	69,28	70,82	75,17
Kenya	19,93	16,20	15,63	15,90
Tanzanie	6,65	12,50	11,49	12,55
Brésil	32,31	28,18	29,80	32,00
Abaca	31,44	32,85	34,98	35,30
Équateur	13,28	13,05	12,52	12,50
Philippines	17,82	19,20	20,96	21,50
Fibre de coco (brun)	59,04	58,33	59,62	58,00
Sri Lanka	49,75	46,82	46,70	44,25
Filé de coco ²	19,13	14,68	22,62	23,12
Inde	15,36	10,09	16,00	17,00
Sri Lanka	3,08	3,97	5,73	5,62
PRODUITS				
Sisal et henequen	132,99	114,06	119,94	128,07
Brésil	63,90	56,60	62,00	65,00
Tanzanie	7,50	1,99	3,17	7,97
Abaca ³	39,71	36,83	42,83	43,81
Philippines	38,73	36,22	42,28	43,41
Fibre de coco	34,70	40,89	45,48	48,68
Inde	25,06	30,62	36,96	41,36
CE	5,69	4,58	3,22	...

¹ Y compris filés de fibre décortiquée.

² Provenant de pays producteurs de fibres.

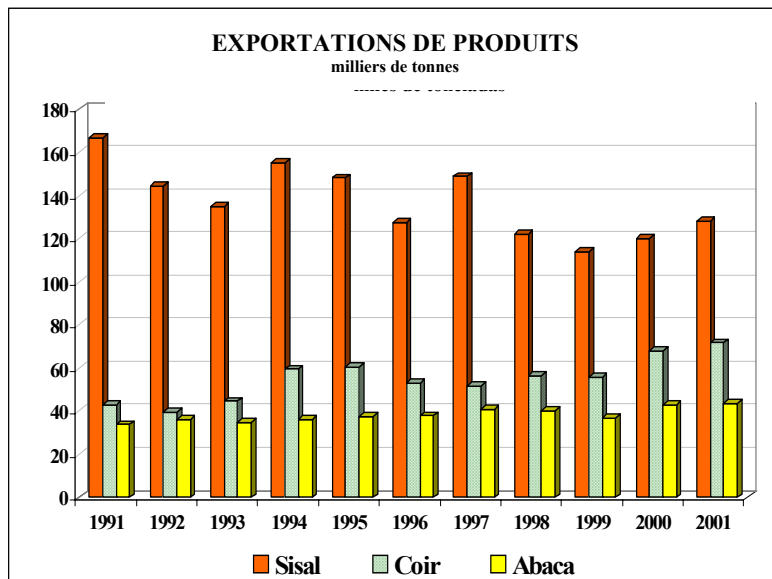
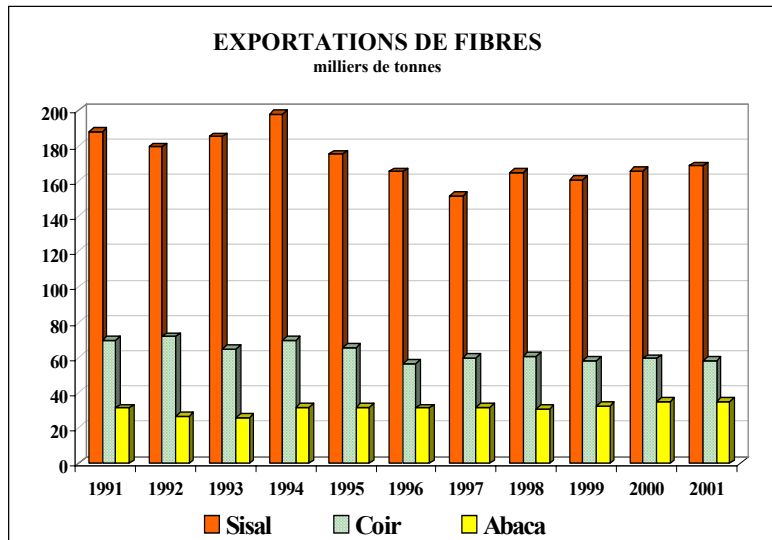
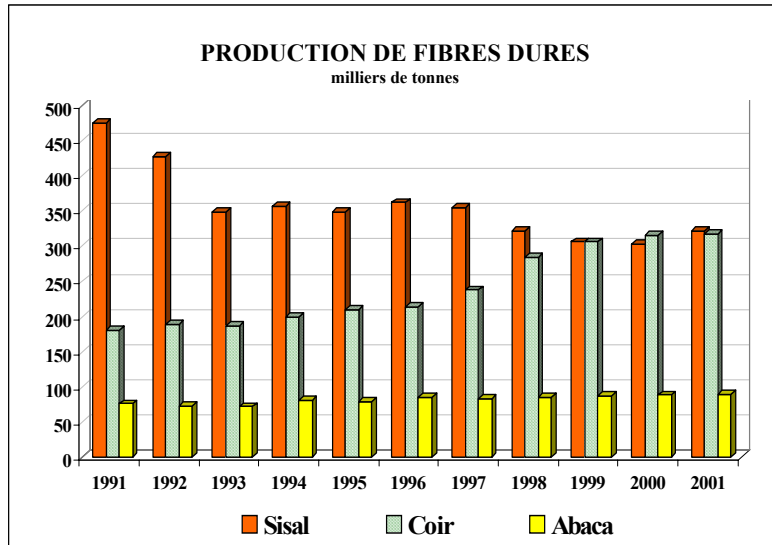
³ En équivalent fibre.

Importations de fibres dures				
	1996-98	1999	2000	
	Moyenne			
<i>milliers de tonnes</i>				
FIBRES:				
Sisal et henequen	70,28	64,01	57,36	
CE	47,45	43,58	33,56	
Abaca	32,55	32,69	34,57	
CE	15,52	18,59	21,76	
États-Unis	8,74	6,59	6,80	
Fibre de coco	59,03	58,30	63,00	
Filé de coco	22,65	18,74	21,14	
CE	13,52	11,66	14,13	
États-Unis	4,36	2,15	2,00	
PRODUITS :				
Sisal et Henequen	116,52	86,14	91,69	
CE	30,08	24,66	23,93	
Canada	8,76	6,4	6,7	
États-Unis	58,66	37,2	42,0	
Abaca (Cordage)	11,43	10,83	11,43	
CE	1,79	2,05	2,02	
États-Unis	6,09	5,19	6,00	
Fibre de coco (tapis)	30,86	37,22	37,63	
CE	20,58	22,02	20,47	
États-Unis	6,17	9,67	12,00	

Prix de fibres dures					
	1997	1998	1999	2000	2001
<i>dollars/tonne (c.a.f)</i>					
Sisal					
Afrique de l'Est	924.6	965.4	871.3	785.0	855.6 ¹
UG					
Afrique de l'Est	780.8	822.5	688.3	635.0	711.1 ¹
3L					
Brésil N,3	647.1	577.9	526.7	442.0	456.7 ¹
<i>dollars/botte (f.o.b)</i>					
Abaca					
S2	184.3	147.2	173.8	159.6	122.4 ²
G	147.4	132.4	153.7	138.8	111.4 ²
JK	145.4	121.4	125.6	112.4	103.2 ²
Prix indicatif					
(Moyenne)	59.03	133.64	152.81	136.94	112.33

¹ Janv-sept.

² Janv-oct.



Production de caoutchouc naturel				
	1996-98 Moyenne	1999	2000 ¹	2001 ²
	<i>milliers de tonnes</i>			
Monde	6 580	6 810	6 810	7 150
Thaïlande	2 026	2 155	2 346	2 420
Indonésie	1 582	1 599	1 556	1 610
Malaisie	980	769	615	560
Inde	571	620	629	645
Chine	441	460	445	439
Sri Lanka	105	97	88	85
Viet Nam	217	230	269	280
Côte d'Ivoire	102	120	113	105
Nigeria	74	58	63	64
Brésil	58	70	72	73
Autres	424	633	614	869

Source : GTC– Rubber Statistical Bulletin, divers numéros et FAO.

¹ Préliminaire.

² Estimations.

Exportations de caoutchouc naturel				
	1996-98 Moyenne	1999	2000 ¹	2001 ²
	<i>milliers de tonnes</i>			
Monde	4 623	4 670	4 970	4 800
Indonésie	1 493	1 495	1 380	1 400
Thaïlande	1 813	1 886	2 166	2 250
Malaisie	574	436	196	150
Sri Lanka	58	43	33	34
Viet Nam	193	230	256	260
Nigeria	59	38	43	44
Liberia	57	100	127	130
Guatemala	28	27	30	30
Cambodge	32	34	35	38
Autres	316	382	704	464

Source : GTC– Rubber Statistical Bulletin, divers numéros et FAO.¹

¹ Préliminaire.

² Estimations.

Stocks de clôture¹				
	1996-98 Moyenne	1999	2000 ²	2001 ³
	<i>milliers de tonnes</i>			
Monde	2 210	2 560	2 030	1 915
Pays producteurs	590	880	680	641
Pays consommateurs	773	840	1010	953
Stocks flottants	847	840	340	321

¹ Au 31 décembre.

² Préliminaire.

³ Estimations.

Importations de caoutchouc naturel				
	1996-98 Moyenne	1999	2000 ¹	2001 ²
	<i>milliers de tonnes</i>			
Monde	4 524	4 699	5 300	4 850
États-Unis	1 078	1 116	1 192	980
Japon	711	755	802	760
Chine	421	402	820	860
Corée, Rép. of	294	332	331	330
Allemagne	217	226	250	245
France	199	253	309	301
Espagne	146	161	171	168
Canada	133	141	150	140
Royaume-Uni	124	131	133	130
Brésil	108	98	139	140
Autres	1 095	1 084	1 004	796

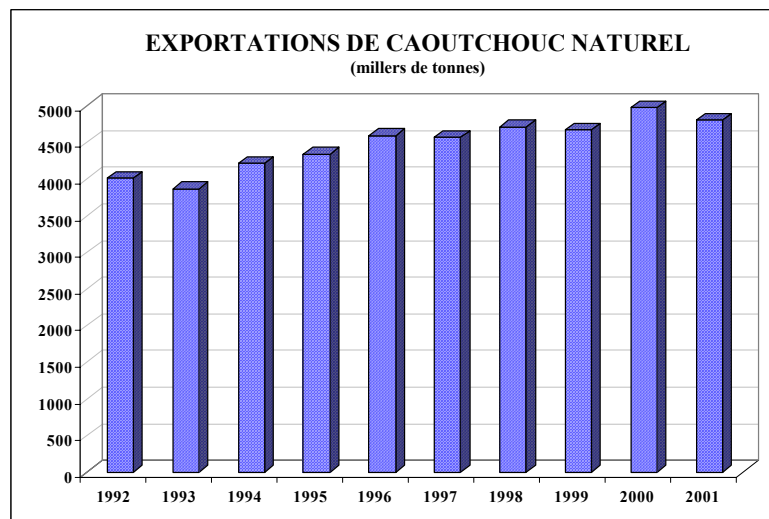
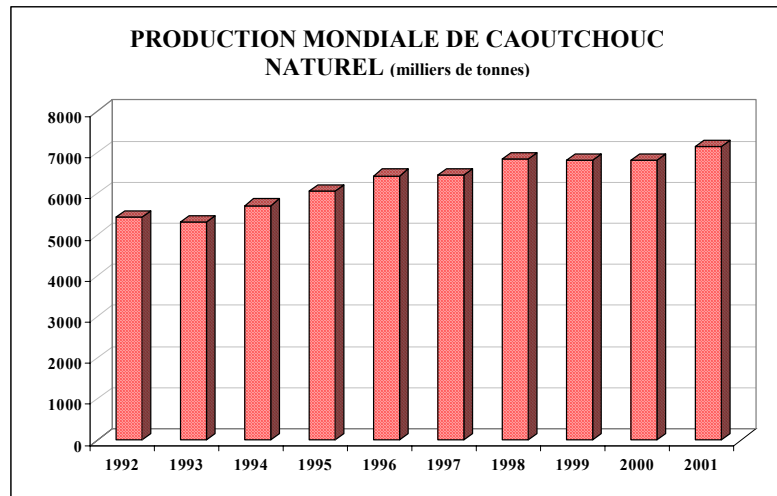
Source : GTC– Rubber Statistical Bulletin, divers numéros et FAO.

¹ Préliminaire.

² Estimations.

Prix de caoutchouc naturel				
	1996-98 Moyenne	1999	2000 ¹	2001 ²
	<i>monnaie nationale/kg</i>			
Londres (pence)				
RSS1 c.a.f	69,1	44,6	50,6	49,2
SMR 20 c.a.f	65,8	41,6	47,3	43,2
Kuala Lumpur (cents M.)				
RSS1 c.a.f	303,9	240,4	262,4	237,1
SMR 20 c.a.f	287,8	227,5	243,3	214,0

¹ Moyenne au 30 juillet 2001.



Production de cuirs et peaux					
	1995-97	1998	1999	2000 ¹	2001 ²
	Moyenne				
	milliers de tonnes				
CUIRS ET PEAUX DE BOVINS					
Totaux mondiaux	5 594,2	5664,4	5698,7	5806,0	5750,0
États-Unis	949,8	928,5	941,0	941,0	895,7
CE ³	719,8	695,1	688,7	693,3	643,5
Brésil	501,5	563,7	569,7	628,0	646,8
Ex-URSS	671,6	566,0	548,4	578,4	521,0
Chine	442,8	542,1	562,1	578,0	597,1
Inde	388,2	389,0	394,0	401,0	407,2
Argentine	257,2	246,1	254,0	254,0	255,9
Pays en développement	2 717,9	2 910,2	2 962,8	3 048,7	3 140,0
Pays développés	2 876,4	2 754,2	2 735,9	2 757,4	2 610,0
PEAUX D'OVINS					
Totaux mondiaux	396,9	390,9	394,7	393,9	
Chine	39,9	42,0	44,0	46,7	
Nouvelle Zélande	44,2	43,7	41,4	41,4	
Australie	36,3	37,7	39,2	36,9	
Iran, Rép. Islamique	27,9	28,6	28,8	28,8	
Pays en développement	194,2	168,5	204,2	207,0	
Pays développés	202,7	192,3	190,5	186,9	
PEAUX DE CAPRINS					
Totaux mondiaux	219,7	235,2	239,6	242,7	
Inde	69,0	70,4	71,0	71,3	
Chine	41,5	53,6	56,2	59,2	
Pakistan	15,5	15,3	16,3	16,3	
Pays en développement	207,1	222,9	227,5	230,6	
Pays développés	12,6	12,3	12,1	12,0	

¹Préliminaire. ²Estimations

³Dans le présent tableau, CE-15 pour toutes les années indiquées. Échanges intra-communautaires inclus.

Prix de cuirs et peaux					
	1995-97	1998	1999	2000	2001
	Moyenne				
	1991 Avril=100				
Cuirs de bovins	124,8	113,4	99,5	125,5	150,3
Peaux d'ovins	170,1	125,5	89,1	122,5	147,3
Peaux de caprins	107,4	93,1	72,7	66,3	90,5

Source: Centre de commerce international Genève.

Exportations de cuirs et peaux				
	1995-97	1998	1999	2000 ¹
	Moyenne			
	milliers de tonnes			
CUIRS ET PEAUX DE BOVINS				
Totaux mondiaux	2 214,8	2 096,5	2 145,3	2 190,0
CE ²	669,5	644,3	686,3	710,0
États-Unis	731,8	570,3	518,1	510,0
Ex-URSS	255,8	307,9	329,9	320,0
Australie	92,3	109,2	118,0	115,0
Pays en développement	241,4	242,9	260,4	300,0
Pays développés	1 973,4	1 853,6	1 884,9	1 890,0
PEAUX D'OVINS				
Totaux mondiaux	176,1	160,5	169,4	170,0
Australie	28,4	30,1	38,2	38,0
Nouvelle Zélande	22,0	20,2	23,5	24,0
Iran, Rép. Islamique	24,8	23,0	24,0	24,0
Royaume-Uni	18,8	20,2	19,7	19,0
Pays en développement	46,2	50,4	50,3	42,0
Pays développés	129,9	110,1	119,1	128,0
PEAUX DE CAPRINS				
Totaux mondiaux	22,6	17,4	18,0	18,0
Chine ³	9,1	5,1	7,5	7,5
CE ²	2,4	2,2	1,1	1,2
Afrique du Sud	0,7	0,6	0,2	0,0
Pays en développement	18,3	14,0	16,1	16,0
Pays développés	4,3	3,4	1,9	2,0

¹Préliminaire.

²Dans le présent tableau, CE-15 pour toutes les années indiquées. Échanges intra-communautaires inclus.

³Y compris Hong Kong et la Province de Taïwan.

Importations de cuirs et peaux				
	1995-97	1998	1999	2000 ¹
	Moyenne			
	milliers de tonnes			
CUIRS ET PEAUX DE BOVINS				
Totaux mondiaux	2 253,4	2 175,8	2 218,2	2 270,0
Italie	511,3	483,6	434,5	460,0
Corée, Rép. de	328,8	228,9	255,2	260,0
Japon	143,2	96,8	107,2	107,2
Chine ²	402,1	417,0	485,8	400,0
Pays en développement	994,3	979,3	1 061,6	1 100,0
Pays développés	1 259,2	1 196,6	1 156,5	1 170,0
PEAUX D'OVINS				
Totaux mondiaux	183,2	168,9	173,2	173,0
CE ³	66,5	53,7	50,8	52,0
Turquie	50,6	51,2	55,0	55,0
Corée, Rép. de	5,0	4,9	5,1	5,1
Pays en développement	94,1	97,5	107,0	107,0
Pays développés	89,2	71,4	66,2	66,0
PEAUX DE CAPRINS				
Totaux mondiaux	24,4	17,6	18,3	18,3
CE ³	5,2	4,3	2,3	2,2
Liban	3,3	3,3	3,2	3,2
Mexique	0,7	0,9	0,8	0,0
Pays en développement	13,7	9,3	12,1	12,0
Pays développés	10,7	8,4	6,2	6,3

¹Préliminaire.

²Y compris Hong Kong et la Province de Taïwan.

³Dans le présent tableau, CE-15 pour toutes les années indiquées. Échanges intra-communautaires inclus.

